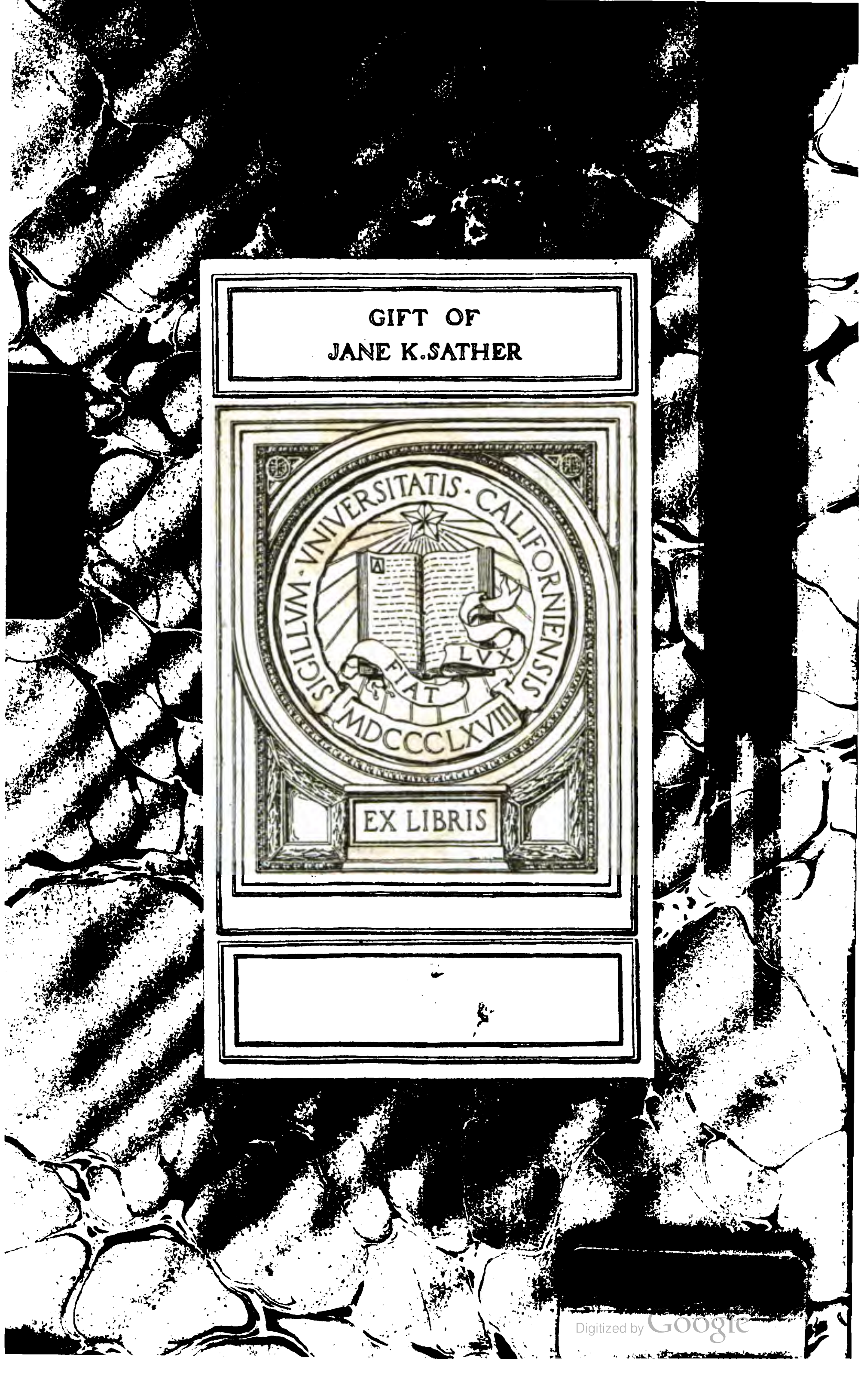

$B 47 795
YC 36808
Digitized by Google


GIFT OF
JANE K. SATHER
SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS



LA SCIENCE DE L'HISTOIRE

# LA SCIENCE

DE

# L'HISTOIRE

PAR

CH. ET V. MORTET

---

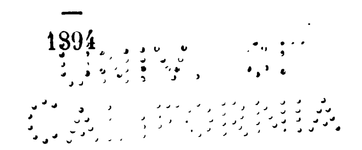
(*Extrait de la Grande Encyclopédie*)




PARIS
H. LAMIRAULT ET Cie, ÉDITEURS
61, RUE DE RENNES, 61

—

1894

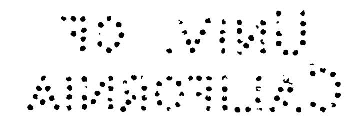


Sotier

# LA SCIENCE DE L'HISTOIRE

## I

**Objet et caractères généraux de l'histoire.** — Dans son acception la plus large, l'histoire peut être définie la représentation actuelle, sous forme de narration ou d'exposé systématique, des événements de tout genre accomplis dans le passé. Ainsi entendue, elle embrasse, non seulement le passé des races humaines, mais encore celui de tous les êtres dont l'ensemble compose pour nous l'univers perceptible. L'infinie variété des phénomènes observés par l'homme lui apparaît, en effet, sous deux aspects différents, suivant qu'il les considère dans leur état présent ou dans leurs changements successifs : dans le premier cas, ils lui donnent la conception de la *nature ;* dans le second, celle de l'*histoire*. Quel que soit le genre d'êtres ou l'ordre de faits dont il s'occupe, s'il se borne à décrire les conditions ou les formes sous lesquelles ces êtres et ces faits se présentent actuellement à lui, s'il analyse les éléments organiques et inorganiques dont ils se composent, s'il définit leurs propriétés ou leurs fonctions, s'il les classe suivant leurs caractères spécifiques ou leurs relations réciproques en groupes plus ou moins étendus, le résultat qu'il obtient par ces descriptions et ces théories est la connaissance de la nature. Mais, s'il remonte dans le passé pour y retrouver les origines de l'état présent, s'il arrive, soit à connaître les phases diverses qu'un être a traversées avant de revêtir sa forme ou de remplir sa fonction actuelle, soit à démêler les liens par lesquels les phénomènes qu'il observe se rattachent, malgré d'apparentes différences, à ceux que d'autres ont observés antérieurement ; en un mot, si dans l'incessant mouvement des choses, il voit moins ce qui est que ce qui devient, le résultat de ces recherches, isolément décrites ou systématiquement liées, est ce qu'on appelle la connaissance historique. « Le monde moral, dit Droysen, est un entre-





croisement sans fin d'affaires, de situations, d'intérêts, de conflits, de passions. On peut le considérer et le traiter scientifiquement à des points de vue variés.... Ce qui s'y passe journellement n'est ni fait ni voulu, comme de l'histoire, par aucun être raisonnable : c'est une certaine manière de considérer l'événement après coup, qui, des affaires, fait de l'histoire. » De même, dans le monde organique, les espèces animales et végétales, transformées d'âge en âge, ont leur histoire aussi bien que les races humaines ; et dans le monde inorganique, la géologie et l'astronomie physique peuvent raconter les modifications qu'une montagne, un continent, une planète, un système solaire ont subies à travers les siècles. L'histoire n'est donc en somme (comme d'ailleurs l'indique le sens étymologique du mot grec ἱστορία, expérience) qu'une des formes de la connaissance expérimentale de l'univers : elle représente à nos yeux son évolution passée, comme les sciences de la nature nous montrent son état présent. Les mêmes phénomènes peuvent être tour à tour étudiés comme faits naturels, c.-à-d. en eux-mêmes ou dans leurs rapports avec d'autres phénomènes concomitants, ou comme faits historiques, c.-à-d. dans leur enchaînement avec les phénomènes qui ont précédé et ceux qui ont suivi. A ces deux genres d'études correspondent, dans toutes les sciences expérimentales, deux parties qui s'opposent et se complètent mutuellement ; la partie descriptive ou théorique, qui contient le tableau du présent ; la partie historique, qui reproduit l'image du passé.



Mais d'ordinaire, quand on parle d'histoire, on ne prend pas ce mot dans une aussi large acception. On entend seulement par là « le tableau de ce que nous savons du développement de l'humanité. » (Renan) C'est que, parmi les sciences expérimentales, celles qui ont l'homme pour objet sont celles où la conception historique tient le plus de place et a le plus d'importance. En effet, le monde inorganique et les êtres organisés autres que l'homme paraissent exclusivement soumis au déterminisme des lois mécaniques et physiques. Ce déterminisme n'est sans doute pas rigoureux au point d'exclure tout changement ; si les lois sont immuables, les conditions dans lesquelles elles s'exercent peuvent varier sous l'action lente et continue des causes naturelles et produire, à plusieurs siècles de distance, des phénomènes, des individus, des espèces différentes. Mais ces changements sont si lents, si peu visibles pendant la courte durée de la vie humaine, que notre esprit en est beaucoup moins frappé que du retour périodique et régulier des mêmes phénomènes physiques et des mêmes formes organiques. C'est pourquoi la géologie, la botanique, la zoologie et, en général, toutes les sciences physiques éveillent avant tout l'idée de la nature immuable sous des lois fixes ; l'idée de l'évolution historique n'y a été introduite que dans les temps

modernes, sous formes d'hypothèses encore imparfaitement vérifiées.

Il en est tout autrement des sciences anthropologiques. Sans doute, il y a dans la constitution physique et morale de l'homme des caractères fixes et permanents que déterminent l'anatomie, la physiologie et la psychologie; les races et les sociétés humaines sont soumises à un certain nombre de conditions ethnologiques ou économiques qui ne changent pas. Mais, à côté de cet élément fixe, il y a dans l'humanité un autre élément dont les incessantes manifestations font varier à l'infini le développement des individus et des groupes qui la composent: c'est l'activité intellectuelle et morale dont chaque homme est doué à des degrés divers, et qui le rend maître d'une partie de ses actes. Ainsi, dans la vie de chaque personne, la série des faits qui se succèdent, loin d'être uniformément réglée par des lois fatales, peut être modifiée de mille façons, soit par son énergie propre, soit par l'influence des personnes et des choses au milieu desquelles elle agit et qui réagissent à leur tour sur elle; dans l'évolution de chaque groupe social à travers les siècles, l'impulsion des volontés qui le dirigent et celle des causes extérieures dont il subit l'action, amènent d'innombrables diversités. Ce qui frappe donc le plus vivement l'observateur qui étudie les hommes et les sociétés humaines, ce sont leurs transformations passées et celles qui sont en train de s'accomplir sous ses yeux; il n'a pas ici, comme en présence du reste de l'univers, l'impression d'un état stable, mais celle d'un perpétuel devenir. — Cette façon de considérer les choses humaines ne procède pas d'une vaine curiosité, mais d'une conception scientifique très large et très féconde. Ce que nous appelons le présent n'est que la résultante temporaire, le résumé actuel de toute la série des faits que l'activité humaine, se développant au sein du monde matériel, a produits pendant les siècles antérieurs: pour le bien comprendre, la connaissance du passé est donc indipensable. Il faut même aller plus loin: la méthode historique est d'un usage constant, non seulement pour se rendre compte des origines multiples et des causes lointaines des phénomènes psychologiques ou sociaux au milieu desquels nous vivons, mais aussi pour en faire la description actuelle. Dans les sciences économiques, comme en psychologie, l'observation directe et personnelle de tous les faits que l'on a intérêt à connaître est difficile et souvent impossible, à cause de leur caractère passager et complexe. « Presque tous les faits dits contemporains sont des faits passés pour celui qui les étudie; il ne peut en observer que les traces, les connaître que par voie historique, en remontant plus ou moins le cours du temps. » (Ch. Seignobos.) Presque tout ce que nous savons de positif sur l'homme et les sociétés, nous le devons à l'étude du

passé. En ce qui les concerne, il est donc vrai de dire que la conception historique l'emporte sur la conception naturelle; et c'est pourquoi lorsqu'on parle d'histoire, sans spécifier autrement, c'est au développement total ou partiel de l'humanité dans la suite des temps que l'on se réfère.

Ce développement historique de l'humanité n'est connu avec quelque certitude que depuis une époque relativement très récente. Il y eut d'abord, pendant les premiers siècles d'existence de notre planète, une longue période, où la vie apparaît à sa surface, où l'on découvre dans la faune et la flore antédiluviennes les premières traces matérielles de l'homme (armes, ustensiles, ossements sculptés, etc.). Cette période, dont les caractères sont encore imparfaitement révélés par la géologie, la paléontologie et l'anthropologie comparées, échappe à l'histoire proprement dite : elle est le domaine de l'archéologie préhistorique (V. Ages préhistoriques). — Il y eut ensuite une époque moins lointaine, celle de la formation et de la répartition géographique des grandes races, qui est connue seulement par les traces que leur langage et leurs mythes ont laissées dans les langues et les traditions populaires des peuples modernes. Cette période, dont il ne reste aucun document écrit, aucun fait positif, mais seulement quelques idées et quelques mots, n'appartient pas non plus à l'histoire proprement dite ; elle est le domaine de la *philologie* et de la *mythologie* comparées (V. ces mots).

L'histoire ne commence réellement que lorsque les hommes, parvenus à un état déjà avancé de réflexion, fixèrent par écrit, sur la pierre, le métal, le bois, puis sur le parchemin et le papyrus, les premiers faits qu'ils jugèrent assez importants pour en conserver le souvenir. Cette période ne s'est ouverte que fort tard : car sur les deux cent mille années qu'on a cru pouvoir assigner à l'époque quaternaire (chiffre dont l'exagération paraît aujourd'hui démontrée et que les dernières recherches géologiques réduisent à dix ou douze mille années), les temps historiques occupent à peine six ou sept mille ans ; encore y trouvet-on d'abord des lacunes énormes, des siècles entièrement vides, et l'histoire ne présente quelque suite que depuis trois mille ans environ (V. Chronologie).

Limitée dans le temps, l'histoire a été longtemps limitée dans l'espace à une petite portion de l'humanité. Les écrivains de l'antiquité gréco-romaine ne connaissaient guère que les peuples de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique qui avoisinaient le bassin de la Méditerranée. Les nations du N. de l'Europe, celles de l'Asie orientale, celles de l'Amérique et des autres parties du monde ne sont entrées que peu à peu, successivement, sur la scène historique. Beaucoup de races et de sociétés ont disparu, sans que l'on ait

conservé d'elles autre chose que leur nom; et parmi celles qui vivent actuellement sur le globe terrestre, il en est encore un grand nombre, hors de l'Europe, auxquelles l'histoire n'a pas encore fait de place, faute de données précises sur l'état actuel de leur civilisation et à plus forte raison sur les phases diverses de leur développement passé.

Dans ce domaine si restreint, mais dont le cadre s'élargit à mesure que l'humanité prend plus complètement conscience d'elle-même, quiconque veut faire œuvre d'historien doit recueillir tous les vestiges du passé sans exception, toutes les traces de l'activité humaine qui lui permettent de reconstruire, avec plus ou moins de sûreté, l'image de cette activité sous les formes successives et diverses qu'elle a revêtues, suivant les temps, les lieux, les races et les sociétés. Il doit, dans ce travail de reconstitution, procéder avec le même souci de l'exactitude, la même passion du vrai, la même rigueur d'observation et de raisonnement que le savant dans l'étude de la nature; soumettre tous les vestiges du passé à une « investigation méthodique, où l'on avance graduellement du particulier au général, des détails à l'ensemble, où l'on éclaircisse successivement tous les points obscurs, afin d'avoir des tableaux complets et de pouvoir établir sur des groupes de faits bien constatés des idées générales susceptibles de preuve et de vérification » (G. Monod).

Cette conception large et scientifique de l'histoire est toute moderne. Pendant longtemps, c'est sous l'inspiration d'idées bien différentes que l'on essayait de retrouver et de fixer l'image du passé. Chez tous les peuples de race indo-germanique, l'histoire a d'abord passé par une phase *rudimentaire*, commune à toutes les civilisations primitives, où elle était réduite à la constatation des faits dont la personne ou la classe qui dirigeait le groupe social avait intérêt à conserver le souvenir. Les événements réels ou les légendes qui concernaient la vie religieuse, politique ou militaire de la nation, qui flattaient l'orgueil du souverain ou favorisaient les prétentions des castes supérieures, étaient relatés par des prêtres, des magistrats, des lettrés investis d'un rôle officiel, et se perpétuaient dans la mémoire des hommes, sous la forme de poèmes sacrés, de chants nationaux, d'épopées, d'annales privées ou corporatives, d'inscriptions monétaires, funéraires ou monumentales. Dans ces œuvres diverses, composées pour une fin intéressée et toute pratique, on ne devait chercher ni esprit critique, ni vue d'ensemble. Tels furent, par exemple, les poèmes homériques, les sagas du N. de l'Europe, les listes de rois et de fonctionnaires des grands empires de l'Orient, les généalogies des familles puissantes ou les récits fabuleux sur la fondation des villes rapportés par les logographes grecs, les annales des pontifes romains, les fastes

consulaires, les innombrables monuments épigraphiques de la Grèce et de l'Italie ancienne. Le même caractère se retrouve au moyen âge dans les chansons épiques inspirées par les croisades et les guerres féodales à des chevaliers qui y avaient pris part, dans les gestes rimées par les historiographes des rois d'Angleterre, dans les chroniques locales, où les moines relataient les faits qui parvenaient à leur connaissance, mettant au premier rang ceux qui touchaient à la prospérité morale et matérielle de leur ordre.

A cette forme rudimentaire de l'histoire succéda chez les mêmes peuples, à mesure que la civilisation s'y développait, la forme *littéraire*, qui fut longtemps prédominante et qui garde encore aujourd'hui un reste de faveur auprès des esprits peu cultivés ou des lettrés plus sensibles aux jouissances esthétiques qu'aux résultats scientifiques. Ce qui caractérise cette seconde manière d'écrire l'histoire, c'est que le récit des événements passés, au lieu d'être conservé comme une tradition nationale ou comme un document officiel par des personnages investis dans la société d'un rôle politique ou religieux, est mis en œuvre avec plus ou moins d'art par des écrivains; les faits sont choisis, coordonnés, amplifiés ou atténués, soit afin d'exciter l'intérêt des lecteurs par une narration émouvante ou curieuse, soit en vue de faire leur éducation morale ou politique par des exemples tirés du passé, soit dans le dessein de leur inspirer l'admiration ou le mépris de tel personnage, de tel parti, de telle nation. Ainsi, dans l'antiquité, Hérodote et Xénophon n'ont d'autre prétention que d'intéresser leurs contemporains par des récits faciles et variés; Thucydide et Polybe écrivent des histoires « pragmatiques », c.-à-d. ayant pour objet d'initier aux affaires publiques; Plutarque, Salluste, Tite Live, Tacite cherchent principalement à tirer de l'histoire un enseignement moral et patriotique. Dans les temps modernes, Joinville, Froissard, Monstrelet, Brantôme, L'Estoile ne sont que des conteurs aimables et familiers; Paul-Emile, du Haillan, Mézeray, Velly, Anquetil ne voient dans l'histoire de la monarchie française qu'une belle matière à développements littéraires et à réflexions morales; Villehardouin, Montluc, d'Aubigné, Sully, Retz, Saint-Simon n'écrivent que pour justifier leur conduite politique ou satisfaire leurs rancunes personnelles; Commines, Guichardin, Machiavel, Bossuet, Boulainvilliers ne cherchent dans les faits contemporains ou passés que des arguments à l'appui de leurs conceptions politiques. En un mot, pour tous ces écrivains, l'histoire est une branche de la rhétorique (V. les art. consacrés à chacun de ces historiens et aux divers pays, §§ *Littérature* et *Histoire*). Cette façon d'écrire l'histoire est à bien des égards supérieure à la précédente : non seulement parce qu'elle donne au récit des faits passés

une forme agréable ou instructive, mais aussi parce qu'elle introduit dans l'histoire la recherche des causes et des conséquences, l'idée d'un enchaînement dramatique où semble dominer, tantôt le caprice des volontés et des passions humaines, tantôt une inévitable fatalité, tantôt un ordre providentiel. Mais elle entraîne l'historien à commettre deux graves erreurs. La première est de négliger l'ensemble de la vie sociale et l'enchaînement régulier des faits ordinaires dont elle se compose dans chaque peuple, pour ne s'attacher qu'aux personnages célèbres et aux faits exceptionnels; car cette partie saillante de l'histoire est la plus riche en péripéties dramatiques et en tableaux pittoresques, celle qui se prête le mieux aux leçons morales, aux arguments politiques et aux amplifications oratoires. La seconde erreur est de subordonner le souci de l'exactitude historique à des considérations d'art, de morale, de politique ou de religion. L'historien est-il avant tout préoccupé de faire valoir son talent narratif (*scribitur ad narrandum*) : il accepte sans critique les documents les moins sûrs, pourvu qu'ils donnent de l'intérêt et de l'agrément à son récit; il néglige les plus authentiques, quand il ne peut en tirer aucun effet littéraire; sans distinguer les faits bien établis de ceux qui sont douteux, il les arrange pour le plaisir des yeux, suivant les inspirations de son goût et de son imagination, multipliant les descriptions, les portraits, les discours, les antithèses et autres artifices de style, comme s'il composait un roman ou un drame. Si la préoccupation de l'historien est de faire œuvre de moraliste ou de politique, de panégyriste ou de justicier (*scribitur ad probandum*), il a une tendance naturelle à tenir pour certains tous les documents qui sont favorables à sa thèse, à suspecter tous ceux qui sont contraires; dans l'arrangement des faits, dans la manière de les présenter, il ne saurait être exact et impartial, il les exagère ou les atténue suivant ses idées préconçues, suivant ses sympathies ou ses répulsions, suivant les exigences de la forme oratoire sous laquelle il les expose. Ce dernier défaut, visible dans la plupart des biographies et des histoires nationales, éclate surtout dans les histoires universelles que les écrivains chrétiens, Eusèbe, saint Augustin, P. Orose, Salvien, se mirent à composer au déclin de l'empire romain, qui furent si nombreuses au moyen âge (Hugues de Fleury, Sigebert de Gembloux, Vincent de Beauvais, etc.) et dont Bossuet a donné l'un des derniers et des plus célèbres modèles. Les événements fameux de l'histoire du monde, groupés et interprétés d'une façon arbitraire, y sont présentés comme concourant tous, suivant un plan providentiel, au triomphe de la vraie foi, au règne de l'Eglise et à la prospérité des Etats chrétiens.

Ce fut vers le milieu du XVI^e^ siècle que l'on commença

à réagir contre des habitudes littéraires qui régnaient depuis l'antiquité, et à concevoir l'histoire comme une œuvre de science, où le souci exclusif de la vérité et la recherche des faits généraux de la vie sociale devaient l'emporter sur tout autre préoccupation. Pour ne parler que de la France, Scaliger, Et. Pasquier, Fauchet, J. Bodin, La Popelinière posèrent dès lors, dans leurs travaux d'érudition, les véritables principes de la méthode et de la critique historiques. Au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècles, Baluze, Ducange, Lenain de Tillemont, Ad. Valois, les savants religieux bénédictins, oratoriens et jésuites, les érudits célèbres qui faisaient partie de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, développèrent ces principes et les mirent en pratique par de vastes publications de textes; Montesquieu, Voltaire, Mably, appliquant l'esprit philosophique à l'étude du passé, élargirent le cadre de l'histoire et cherchèrent à expliquer par des lois générales tout le développement de la civilisation ; puis la Révolution, opérant dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre social une transformation démocratique, fit passer au premier rang et en pleine lumière les peuples jusque-là relégués dans le fond de la scène historique. Au XIX^e^ siècle, des influences multiples ont achevé cette rénovation de l'histoire : le mouvement romantique, qui a fait pénétrer dans les arts et les lettres le goût des reconstitutions exactes et minutieuses du passé, a donné aux historiens (à l'exemple de Chateaubriand et d'Aug. Thierry) l'habitude de rechercher dans les documents anciens de tout genre les traits originaux et les détails matériels qui rendent sensibles aux yeux les actes, les mœurs, les idées et les passions des hommes d'autrefois ; les merveilleuses découvertes faites par la linguistique et l'archéologie, en Egypte, en Asie Mineure, en Perse et dans l'Inde, ont révélé les origines communes de la civilisation des peuples indo-européens, et montré comment, pour les époques lointaines du passé, l'étude des langues et des monuments figurés fournissaient les instruments d'investigation les plus sûrs ; les rapides progrès des sciences positives ont vulgarisé les méthodes expérimentales et multiplié les moyens d'information exacte, tandis que la philosophie scientifique donnait aux études sur l'homme et sur les sociétés plus de précision et d'ampleur en les rapprochant des sciences de la nature ; enfin, dans l'Europe entière, — mais principalement en Allemagne, où le travail historique est puissamment organisé dans les universités, et en France, où les bonnes méthodes ont été propagées par les écoles spéciales (Ecole des Chartes, École des hautes études, Écoles d'Athènes et de Rome), par l'Académie des inscriptions, par le Comité des travaux historiques et les sociétés d'érudition locale, — l'œuvre de recherche, de critique et de reconstitution, commencée un peu à la hâte par le XVII^e^

et le xviiie siècles, a été reprise par une foule d'historiens, avec des procédés plus sûrs et des idées plus larges ; elle a été poussée plus loin dans toutes les directions et a produit, non seulement des publications de textes et des études de détail, mais des généralisations où l'esprit scientifique s'allie au talent littéraire : il suffit de citer, en France, les beaux ouvrages de Guizot, de Michelet, de Taine et de Fustel de Coulanges ; en Allemagne, ceux de Ranke et de Mommsen.

Grâce à cet ensemble de travaux et à ce concours d'influences, l'histoire est pleinement entrée aujourd'hui dans la phase *scientifique*, que nous avons sommairement définie plus haut, mais dont il importe maintenant de faire ressortir les caractères essentiels. On peut résumer ces caractères dans les cinq propositions suivantes :

1° Le développement successif des sociétés humaines à travers les siècles, qui est l'objet propre de l'histoire, doit être étudié, non seulement dans la personne des *hommes célèbres* (princes, ministres, chefs d'armée, législateurs, savants, artistes, inventeurs, héros de tous genres), dont le nom s'est conservé jusqu'à nous, mais aussi dans la *foule* immense des inconnus dont la trace anonyme est encore empreinte sur les débris du passé. — On a longtemps rapporté d'une manière exclusive à l'action des grands hommes le mérite et l'intérêt des œuvres auxquelles leur nom est resté attaché ; on les considérait comme les inspirateurs de tout ce que les hommes de leur temps avaient fait ou pensé ; la multitude n'était que l'instrument aveugle des héros qui l'entraînaient ou des ambitieux qui l'exploitaient : eux seuls résumaient et représentaient l'humanité dans l'histoire. Sans tomber dans l'exagération inverse et leur dénier, comme on l'a fait quelquefois, toute influence personnelle (V. ci-dessous, pp. 81-82), il faut reconnaître que leur originalité ou leur puissance personnelle est en grande partie le résultat de toute une série d'efforts antérieurs, de tendances héréditaires, d'influences ambiantes ; que leur initiative serait le plus souvent stérile, si elle ne trouvait un terrain propice dans l'état moral ou intellectuel des multitudes au milieu desquelles elle se produit. En un mot, le développement historique des sociétés n'est pas l'œuvre exclusive d'une élite, mais la résultante d'un travail universel. Il importe donc dans l'histoire de ne pas séparer les personnages célèbres du milieu humain, du cadre social où s'est manifestée leur action ; de mettre en scène, à côté d'eux, la foule obscure, représentée par ses types les mieux caractérisés. Pour faire revivre ainsi le groupe social tout entier, race, nation ou tribu, l'historien doit donc se servir, non seulement des témoignages officiels ou intimes qui se rapportent aux actes des personnages marquants, mais aussi de tous les docu-





ments privés (mémoires, lettres, papiers de famille, actes juridiques, objets d'art ou d'industrie) qui lui permettent de se représenter la condition des diverses classes sociales (nobles, bourgeois, paysans, hommes de loi, gens d'Eglise, ouvriers, commerçants, etc.) et de restituer à chacune d'elles sa part d'action dans le développement total. Il acquiert ainsi la preuve tangible que les milliers d'individus groupés sous ces différents types ne présentent ni moins d'intérêt ni moins d'importance que les grandes figures du passé, et qu'ils ne doivent pas tenir une moindre place dans la synthèse historique.

2° Le développement de chaque société doit être étudié, non seulement dans les *événements exceptionnels* qui tranchent par leur caractère imprévu et accidentel sur le cours ordinaire des choses, mais aussi dans les *faits réguliers* qui se reproduisent d'une manière périodique ou constante. — Longtemps l'histoire n'a été que le récit des guerres, des conquêtes, des démembrements territoriaux, des traités de paix ou d'alliance, des changements de règne, des révolutions, des luttes de partis, des intrigues de cour, des aventures personnelles des rois et des nobles. Ces événements extraordinaires sont ceux que les contemporains remarquent le plus et qui laissent le plus de traces dans les documents historiques; ce sont aussi ceux dont l'intérêt dramatique sollicite le plus vivement la curiosité des générations suivantes. Mais ils ne font connaître, en somme, que les côtés extérieurs et superficiels de l'histoire, les crises qui de temps à autre ont troublé la vie des nations. Aussi l'historien ne peut-il s'en contenter; il doit porter ailleurs son attention et rechercher, dans les documents de tout genre, comment ces sociétés se sont formées, quels étaient leurs caractères ethniques, dans quel milieu physique elles étaient placées, comment étaient organisés chez elles les pouvoirs politiques, la justice, les finances, l'armée, quelle était, au point de vue du droit et de l'économie sociale, la condition des personnes et des biens, à quel degré de développement étaient parvenus le commerce, l'agriculture et les arts industriels, quelles étaient enfin leurs croyances religieuses, leurs mœurs, leurs connaissances scientifiques, leurs conceptions artistiques et littéraires. Le plus souvent, les faits de cet ordre, à cause de leur caractère habituel et durable, ont été moins remarqués et ont laissé peu de traces dans les documents contemporains; ils changent lentement et il faut les comparer à de longs intervalles pour se rendre compte de leurs transformations graduelles. Mais ce sont les plus importants pour l'historien : car ce sont eux qui lui font connaître les habitudes physiques et intellectuelles de la société qu'il étudie; c'est en les analysant qu'il voit fonctionner son organisme et qu'il pénètre dans son âme

même; c'est par eux seulement qu'il peut comprendre son développement normal et reconstituer les traits essentiels de sa vie passée. Aussi l'histoire politique et militaire, à laquelle se réduisait autrefois l'étude du passé, est-elle aujourd'hui passée au second plan, rattachée et subordonnée à l'histoire des institutions, des idées, des mœurs, des mouvements économiques et sociaux. L'idéal de l'historien est de faire revivre les civilisations disparues en un tableau d'ensemble, où les détails particuliers et les faits exceptionnels, ramenés à de plus justes proportions, occupent la moindre place. Cette conception a singulièrement élargi l'étendue et l'importance de l'histoire. Elle a d'abord eu pour conséquence de faire prédominer la recherche historique dans toutes les études qui ont pour objet l'homme ou les phénomènes de l'esprit. Sciences anthropologiques et sociologiques, droit, morale, politique, langues, littératures, philosophies, religions même, tout a subi cette rénovation; partout, à la connaissance systématique des faits présents ou à la contemplation esthétique des œuvres intellectuelles, on a joint et souvent préféré l'étude des origines lointaines et des transformations successives. En ce sens, on a eu raison de dire que notre siècle était « le siècle de l'histoire ». D'autre part, on a cessé d'exclure du domaine historique tous ces peuples obscurs dont l'existence n'a été ou n'est encore marquée, à notre connaissance, par aucun événement saillant. Car il n'est pas une société, si pauvres qu'aient été son développement et son rôle extérieur, où les mœurs, les croyances, les institutions de la vie publique et de la vie privée n'offrent dans le cours des siècles quelques modifications dignes d'intérêt pour l'historien; il n'est pas une peuplade, si chétive et si sauvage qu'elle soit, dont l'état social ne représente quelqu'une des phases par lesquelles sont passées originairement les nations les plus policées, et qui ne fournisse par conséquent quelques matériaux utiles pour l'histoire comparée des races et des civilisations. Dans l'étude du passé ainsi comprise, il n'y a donc pas de groupe social, pas de manifestation individuelle ou collective de l'activité humaine qui n'ait sa place et son rôle.

3° Le développement historique des sociétés procède, non par une succession de mouvements soudains et spontanés, mais par une *évolution graduelle* où tout se tient et s'enchaîne. — Lorsque les historiens n'attachaient d'importance qu'aux événements exceptionnels et aux actions des personnages célèbres, l'histoire semblait n'être qu'un assemblage étrange de faits accidentels, qui naissaient à l'improviste, soit du hasard des circonstances, soit de la libre volonté de quelques hommes, soit des desseins mystérieux de la Providence, et dont les brusques impulsions modifiaient seules le cours ordinaire de la vie des peuples.

Depuis que le cadre élargi de l'histoire embrasse, dans chaque groupe social, toutes les manifestations de l'activité humaine, ces faits saillants, replacés dans le milieu où ils se sont produits, n'apparaissent plus avec le même caractère. On a reconnu que, loin d'être des accidents imprévus ou de subites créations, ils se rattachent par des liens plus ou moins visibles à tout un ensemble de faits antérieurs, qui les préparent et les expliquent; on a reconnu que leur action sur le développement ultérieur de la société, loin d'être exclusive, se combine avec beaucoup d'autres influences, dont l'historien doit tenir compte. Par exemple, les révolutions qui bouleversent le régime politique ou l'état social d'un peuple ne sont point, même quand elles éclatent soudainement, des événements fortuits et logiquement inexplicables, sur lesquels l'historien puisse se flatter d'avoir tout dit quand il a retracé en un tableau dramatique les intrigues de quelques factieux, l'entraînement de la foule, la résistance ou l'affolement du pouvoir menacé : elles sont toujours préparées par des causes générales et profondes, qu'il faut démêler dans l'état de choses antérieur et rechercher parfois dans un passé lointain. En outre, si violentes et si radicales qu'on les suppose, ces révolutions n'opèrent jamais une rupture complète entre l'ancien régime et le nouveau : l'histoire du monde romain après les invasions barbares, celle de la France après la révolution de 1789, attestent qu'en pareil cas la société nouvellement organisée retient inconsciemment la plupart des traditions, des idées, des habitudes du passé, et n'accepte en fait, parmi les innovations brusquement apportées à son régime politique ou social, que celles qui sont compatibles avec son état d'esprit, ses mœurs et ses intérêts. De même, dans une nation dont le développement s'opère avec régularité, sans secousses violentes, les institutions politiques et les lois civiles ne sont jamais créées de toutes pièces par l'acte spontané d'un homme d'Etat ou d'un corps délibérant. Cela est vrai, non seulement quand elles se forment petit à petit, comme dans l'ancienne France, par le rapprochement et le mélange graduel d'éléments disparates, mais aussi quand elles apparaissent toutes formées à une date précise, comme dans les codes et les constitutions de la plupart des Etats modernes. Même alors elles ne sont que la résultante de toute la civilisation antérieure, l'expression tardive, en formules légales, de besoins, d'idées et d'aspirations qui s'étaient d'abord manifestées, pendant une période de temps plus ou moins longue, en démonstrations théoriques, en réclamations passionnées, quelquefois en tentatives infructueuses. Ainsi les recherches historiques tendent de plus en plus à montrer que, en dépit des apparences, il y a un enchaînement continu dans les choses humaines, que tout se fait

graduellement et se défait de même, que le mécanisme merveilleux et compliqué des sociétés policées est sorti par une série d'innombrables transitions de l'état sauvage où vécurent longtemps les premiers hommes, et que des liens plus ou moins visibles unissent à travers les âges les idées, les institutions, les croyances les plus différentes. De même que la nature, l'histoire ne ferait donc pas de « sauts », et, mieux encore que les variations des espèces dans le monde organique, les changements successifs des sociétés humaines semblent justifier la grande hypothèse moderne d'une évolution qui transformerait toutes choses d'un mouvement lent et continu.

4° L'étude et la représentation des faits passés est avant tout une œuvre scientifique, dans laquelle l'historien doit suivre, autant que ces faits le comportent, les *règles* et les *méthodes des sciences expérimentales*. — Pour qu'un certain ensemble de connaissances constitue une science expérimentale, il faut que ces connaissances aient pour objet des faits réels ou des êtres concrets, susceptibles d'être constatés et analysés ; que ces faits et ces êtres, pris en totalité ou par groupes, présentent des caractères communs qui rendent possible les généralisations et les classements rationnels ; que, parmi les rapports de coexistence ou de succession qui existent entre les phénomènes observés, il y en ait de réguliers et de permanents susceptibles d'être érigés en lois par induction ; enfin, qu'on ait institué des règles précises et méthodiques, soit pour l'observation des individus et des faits, soit pour les opérations abstraites par lesquelles on s'élève des cas particuliers aux formules générales et aux lois. Tels sont les caractères propres à la physique, à la botanique, à la zoologie, aux sciences biologiques. Or l'histoire, telle qu'on la conçoit aujourd'hui, présente les mêmes caractères. Elle a pour objet les actions passées des hommes et des sociétés, c.-à-d. des faits réels et concrets, qu'elle



constate, non par l'observation directe, puisque ce sont des faits passés, mais par l'analyse et l'interprétation des traces matérielles ou des vestiges intellectuels qu'ils ont laissés après eux. Elle observe, au milieu de l'immense variété des faits historiques, un assez grand nombre de similitudes et de concordance pour pouvoir distribuer ces faits particuliers en groupes distincts et en dégager des faits généraux. Elle constate que, dans l'enchaînement des phénomènes sociaux, beaucoup de rapports de succession se répètent avec assez de persistance et d'uniformité pour



qu'un grand nombre de faits particuliers puissent être expliqués par des causes générales et paraissent régis par des lois. Enfin, elle s'astreint, dans l'étude des faits particuliers, dans la recherche des faits généraux et des lois, à des règles de critique et de logique, qui ne sont pas autre

chose que les règles ordinaires de la méthode expérimentale appliquées aux faits historiques.

L'histoire peut donc être mise au rang des sciences expérimentales. Mais, parmi ces sciences, il y a deux groupes bien distincts : les sciences *naturelles*, qui ont pour objet soit les formes concrètes, soit les phénomènes physiques ou physiologiques que présentent les corps bruts et les corps vivants, et les sciences *morales*, qui ont pour objet l'âme humaine ou ses manifestations extérieures. C'est à ce second groupe qu'appartiennent : la psychologie, qui étudie les phénomènes intimes de l'âme ; la linguistique, qui étudie les mots et les formes grammaticales par lesquelles ces phénomènes s'expriment au dehors ; l'histoire qui étudie les manifestations individuelles et collectives de l'activité humaine dans leur succession à travers les temps ; la morale et la sociologie, qui cherchent à dégager de la connaissance de la nature humaine les règles auxquelles les individus et les sociétés doivent conformer leurs actions pour réaliser le juste et l'utile. Les sciences du premier groupe sont de beaucoup les plus avancées, les plus riches en résultats généraux et définitifs : car les faits et les êtres qu'elles ont pour objet sont, par leur nature même, ceux qui se prêtent le mieux aux observations précises, aux généralisations et aux inductions certaines. Au contraire, les sciences du second groupe sont placées, pour des raisons inverses, dans un état d'infériorité relative qui rend leurs progrès beaucoup plus lents et leurs résultats moins sûrs. Ce sont des sciences en voie de formation plutôt que des sciences constituées. Pour ne parler que de l'histoire, qui seule doit nous occuper ici, les faits qu'elle étudie sont des actes humains, dont l'observation est toujours malaisée et incomplète, non seulement parce qu'ils sont perçus d'une manière indirecte, mais encore parce qu'ils sont le produit complexe d'une multitude d'influences diverses, que l'on n'est assuré ni de connaître toutes, ni d'apprécier à leur juste valeur (ils ne peuvent être expérimentés, c.-à-d. provoqués artificiellement pour être observés dans les conditions les plus favorables ;) beaucoup d'entre eux apparaissent avec un caractère tellement particulier et exceptionnel qu'on ne saurait les généraliser ; enfin, comme ils ne peuvent être expliqués par la seule action des causes générales, à raison de l'imprévu que le jeu des passions et des volontés particulières introduit dans la plupart d'entre eux, les lois auxquelles on essaye de les rattacher ne peuvent avoir le caractère rigoureux et immuable des lois physiques. Ces diverses considérations seront développées et justifiées dans la suite de cet article (V. ci-dessous, pp. 30-36, 40 61-66, 83) ; il suffit actuellement de les énoncer pour marquer dans quelle mesure et sous quelles réserves il convient de traiter l'histoire comme une science expérimentale.

Le caractère moral des faits étudiés par la science his-

torique entraîne une autre conséquence, qui achève de la distinguer des sciences de la nature. Quand l'historien est arrivé par une sagace analyse et une prudente coordination des faits passés à se représenter le développement total ou partiel d'une société, la satisfaction purement scientifique de connaître et de comprendre ne lui suffit pas; il veut encore juger l'œuvre des générations passées et en tirer, s'il y a lieu, des enseignements pratiques. C'est que les actions humaines, qui sont la matière de l'histoire, n'ont pas comme les phénomènes physiques un caractère fatal et nécessaire; la plupart d'entre elles sont volontairement combinées, soit par ceux qui les exécutent, soit par ceux qui les inspirent, en vue d'une fin particulière, et la liberté y joue, en réalité ou en apparence, un assez grand rôle. Or, toutes les fois qu'ils assistent à une manifestation volontaire de l'activité de leurs semblables, les hommes ont une tendance instinctive à l'apprécier suivant les règles de conduite qui leur sont habituelles, suivant l'idée qu'ils se font du juste ou de l'utile, suivant leurs conceptions politiques ou sociales, leurs sentiments patriotiques ou religieux: c'est là un fait psychologique incontestable. Ce souci de la valeur morale ou de l'utilité pratique des actes, dangereux quand il inspire à l'historien des préjugés ou des préventions, quand il dirige exclusivement ses études de détail et ses généralisations, est au contraire fort légitime quand il intervient après le travail scientifique, car il ne trouble alors ni la sincérité de la recherche ni l'impartialité de l'exposition. Après avoir consciencieusement accompli son œuvre d'érudit et de savant, l'historien peut faire acte de moraliste, de politique ou de psychologue; après avoir reconstitué les faits sans parti pris, les apprécier à la lumière des principes que lui fournissent les autres sciences morales, et montrer quelles leçons d'expérience les générations présentes doivent en tirer. L'essentiel est que ces deux rôles distincts ne soient ni intervertis ni mêlés, et que l'on fasse sans peine, dans le travail de l'historien, la part de l'appréciation philosophique, où se reflètent ses opinions et ses sentiments personnels, et la part de la reconstitution historique qui doit garder, autant que cela est possible, le caractère impersonnel de la science.

5° Si, comme on vient de le voir, la conception moderne de l'histoire procède essentiellement de l'esprit scientifique, il n'en faudrait cependant pas conclure qu'elle rejette absolument ce qui était autrefois la préoccupation dominante de l'historien, c.-à-d. l'*art*. Elle lui réserve, au contraire, une place éminente, qu'il n'a pas dans les autres sciences, mais qu'il garde dans l'histoire pour des raisons toutes spéciales. On peut mettre dans l'exposé des faits particuliers ou des résultats généraux d'une science un talent de composition qui donne à l'œuvre du savant une véritable valeur littéraire et la fait vivre encore par la beauté de la forme, lors même

que le fond, vieilli, ne représente plus l'état exact des connaissances humaines. Cette beauté extérieure des œuvres scientifiques, qui est faite surtout de clarté et de simplicité dans l'exposition, de pureté et de précision dans le style, est déjà sans doute une sorte d'art, accessible à toutes les sciences, et le seul auquel l'historien doive viser dans les dissertations érudites, les discussions critiques et les généralisations abstraites, où il prépare, interprète et classe les matériaux de son travail. Mais là ne s'arrête point sa tâche. Tandis que les autres sciences se contentent d'atteindre des faits généraux, l'histoire prétend reconstituer, en outre, les faits individuels qui se sont passés en tel lieu, à tel endroit ; elle a l'ambition de représenter le développement des sociétés passées, non seulement par des formules abstraites qui en résument les grandes lignes et les directions principales, mais encore par des tableaux qui fassent revivre en images concrètes les phases successives de ce développement, qui reproduisent les aspects multiples et les formes changeantes par lesquelles devient sensible aux yeux l'incessante évolution de l'homme et des sociétés. Or, pour donner l'illusion de ce passé concret et vivant, l'historien doit joindre à la pénétration du critique, aux vues larges et impartiales du savant, la puissance créatrice de l'artiste. Seulement (et c'est là qu'apparaît la différence essentielle par laquelle la conception scientifique de l'histoire se distingue de la conception littéraire), l'art doit sortir de la science même et tirer de l'érudition historique, combinée avec la connaissance générale de la nature humaine, tous les éléments de ses vivantes créations. Il faut que l'historien fasse œuvre d'imagination, non pas en mêlant aux faits passés ses conceptions personnelles ou les habitudes sociales de son pays et de son temps, mais en ressuscitant, d'après les indices fournis par les textes et les monuments, les idées, les goûts et les mœurs des hommes d'autrefois, en replaçant leurs actions dans le cadre matériel de leur contrée et de leur civilisation extérieure. Il faut qu'il emploie son éloquence, non pas à exprimer ses propres sentiments par la bouche des personnages qu'il met en scène, ou à faire vibrer les passions de son époque dans l'âme des foules disparues, mais à traduire fidèlement ce que les documents peuvent lui apprendre ou lui laisser entrevoir des passions, des souffrances et des aspirations de la société dont il retrace l'histoire. Associant alors ces données spéciales avec ce qu'il y a d'universel et et de permanent dans la nature humaine, il arrive à reconstituer en traits plus ou moins saisissants, suivant le degré de son talent, des figures et des scènes historiques qui ressemblent assez aux hommes et aux choses de notre temps pour nous paraître humaines et vivantes, et qui cependant en diffèrent assez pour nous donner la sensation d'une époque lointaine et d'une civilisation étrangère. « Portraits, caractères narration, style, expression, toutes les parties de l'art

sont donc produites par la science: plus elle est complète, plus il est parfait; elle s'achève par lui, comme une plante par sa fleur. » (Taine.) L'art ainsi compris, loin de nuire à la vérité, la rend plus sensible en la revêtant des formes concrètes de la vie; et lui-même, loin de perdre sa puissance, l'accroît, en se rapprochant de la vérité.

Le but et les caractères essentiels de l'histoire étant définis, il reste à en indiquer les principales divisions, afin que l'on puisse aisément s'orienter dans le domaine scientifique que nous venons de délimiter.

La science historique est une, quand on l'oppose aux autres sciences expérimentales avec lesquelles elle présente plus ou moins d'affinités; mais quand on la considère en elle-même, en observant les degrés par lesquels elle s'élève peu à peu à son but final, on reconnaît qu'elle est plutôt formée par le groupement de plusieurs sciences, qui méritent également le nom de *sciences historiques*, puisqu'elles tendent toutes à faire revivre l'image du passé, mais qui ont chacune leur fonction propre dans l'œuvre commune. Dans ce groupe, les unes, plus modestes, n'ont pour objet que de fournir à l'historien les moyens de rechercher, de comprendre, de critiquer et de classer les documents de toute sorte qui seront le point de départ de ses reconstitutions: ce sont les SCIENCES HISTORIQUES AUXILIAIRES (qu'on nomme d'ordinaire, mais moins exactement: sciences auxiliaires de l'histoire); les autres, plus ambitieuses, se proposent de mettre en œuvre les matériaux ainsi préparés : ce sont l'HISTOIRE PROPREMENT DITE, qui cherche à représenter, dans la variété de leur apparence concrète et de leur complexité intime, les faits de toute sorte dont se compose l'évolution des sociétés, et la PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE, qui tend à condenser les mêmes faits en formules abstraites d'une application générale. L'histoire proprement dite et la philosophie de l'histoire seront amplement étudiées dans la suite de cet article. Quant aux sciences historiques auxiliaires, on peut les ramener à sept:

1° L'ARCHÉOLOGIE, qui est la science générale des monuments figurés et des objets usuels laissés en tous pays par les générations passées, et qui comprend plusieurs subdivisions: — a. *Archéologie artistique* (architecture, peinture, sculpture); — b. *Archéologie industrielle* (armes, costumes, ustensiles); — c. *Numismatique* (monnaies, médailles); — d. *Sigillographie* (sceaux et cachets); — e. *Iconographie* (portraits); — f. *Héraldique* (armoiries et blason).

2° L'ÉPIGRAPHIE, qui est l'ensemble des connaissances nécessaires pour déchiffrer et critiquer les inscriptions anciennes gravées sur des matières dures, comme l'airain, le marbre et la pierre.

3° La PALÉOGRAPHIE, qui enseigne à lire les chartes,

diplômes et autres documents anciens, écrits sur le parchemin, le papyrus ou le papier.

4° et 5° La Diplomatique et la Critique des sources historiques, qui apprennent à critiquer les documents manuscrits ou imprimés, au point de vue de l'authenticité, de la date, de la provenance et des renseignements qu'ils peuvent contenir sur le passé ; la première de ces deux sciences s'appliquant spécialement aux diplômes, chartes, contrats et autres documents qui n'ont pas été rédigés en vue d'écrire l'histoire, la seconde, aux récits historiques laissés par les écrivains anciens (annales, mémoires, chroniques, histoires proprement dites).

6° La Chronologie, qui fixe la place des faits dans le temps, soit en dressant des tables de dates et de synchronismes, soit en donnant le moyen d'interpréter les dates établies d'après des systèmes chronologiques différents du nôtre.

7° La Généalogie, qui trace les méthodes employées pour rechercher les parentés et les filiations des personnages célèbres.

Parmi ces sciences historiques auxiliaires, on a également compris, pendant longtemps, la *Géographie* (V. ce mot), qui donne à l'historien, par la connaissance de la topographie et des anciennes divisions politiques, le moyen de localiser les faits dans l'espace, comme la chronologie lui donne celui de les localiser dans le temps. Malgré ces incontestables services, cette science ne peut être considérée comme une science spécialement historique, ni par conséquent être assimilée aux précédentes. Elle a pour objet principal la connaissance actuelle du globe terrestre considéré comme séjour de l'espèce humaine, et utilise dans ses descriptions les faits et les généralisations des autres sciences ; elle peut à son tour, par la synthèse locale de ces données scientifiques, venir en aide, non seulement à l'historien, mais au sociologue, au linguiste, à l'anthropologiste, au médecin, au naturaliste, etc. Il faut donc se borner à mettre la géographie au rang des sciences, telles que la *philologie* et la *psychologie*, qui n'appartiennent pas au groupe des sciences historiques, puisqu'elles n'ont pas pour objet exclusif l'étude du passé, mais qu'on peut considérer comme étant, pour l'historien, des sciences auxiliaires, parce qu'elles lui sont d'un plus ou moins grand secours dans ses recherches et ses inductions (V. ci-dessous, pp. 30, 32, 45).

Si maintenant, au lieu de considérer les formes de la recherche et de la connaissance historiques, on porte son attention sur ce qui fait l'objet et la matière de cette connaissance, on voit que ce peut être, ou bien la représentation totale de ce que l'on sait sur le passé des sociétés humaines, ou bien seulement une représentation partielle, restreinte dans des limites qui varient à l'infini.

Dans le premier cas, l'histoire est UNIVERSELLE, et retrace en un tableau d'ensemble, tantôt les *faits* principaux qui caractérisent le développement intérieur et les relations réciproques de tous les peuples connus, aussi loin qu'on peut remonter dans le passé, tantôt le développement général de la *civilisation humaine*, tel qu'on peut l'induire d'après ces faits.

Dans le second cas, l'histoire est PARTICULIÈRE, soit au point de vue des *formes de l'activité sociale*, soit au point de vue des *groupes sociaux*, où l'on observe les manifestations de cette activité, soit au point de vue des *périodes de temps*, pendant lesquelles on les observe. — 1° Particularisée suivant les formes de l'activité sociale, l'histoire se subdivise en : histoire des *faits* politiques, sociaux ou économiques; histoire des *institutions* politiques, religieuses, judiciaires, financières ou militaires; histoire des *arts industriels*, du *commerce* et de l'*agriculture;* histoire des *beaux-arts* et de la *littérature;* histoire des *sciences*, des *philosophies* et des *religions;* histoire des *mœurs* (vie privée, costumes, jeux, etc.). — 2° Particularisée suivant les groupes sociaux, l'histoire se subdivise en : histoire d'*Etats* considérés isolément; histoire de *groupes d'Etats* considérés dans leurs relations réciproques (par exemple : histoire de l'Europe); histoire de *races* ou de *sociétés religieuses*; histoire de *groupements particuliers* formés dans l'Etat (provinces, villes, régions, lieux célèbres, classes, familles, sociétés locales, écoles, fondations religieuses, scientifiques et charitables, etc.); enfin *biographie individuelle*. — 3° Particularisée suivant les périodes de temps, l'histoire se subdivise, d'après les grandes époques de la civilisation européenne, en : histoire *ancienne*, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la chute de l'Empire romain d'Occident (476 ap. J.-C.); histoire du *moyen âge*, depuis 476 jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs (1453), ou quelquefois jusqu'à la découverte de l'Amérique (1492); histoire *moderne*, depuis la seconde moitié du XVe siècle jusqu'à la Révolution française; histoire *contemporaine*, depuis 1789 jusqu'à nos jours. — Il importe de remarquer qu'une histoire peut être particularisée à la fois à deux des points de vue précédents ou même à tous les trois : ainsi l'histoire d'une institution politique, comme le gouvernement parlementaire, peut être restreinte à un peuple déterminé, comme l'Angleterre, et à une période de temps comme le XIXe siècle. Les œuvres historiques qui concernent une seule société ou une seule forme d'activité sociale sont ordinairement réduites à des limites de temps beaucoup plus courtes que les périodes générales précédemment indiquées : si elles embrassent parfois des siècles entiers ou des événements de longue durée (histoire des croisades, de la Réforme, de la France au XVIe siècle), elles sont bien souvent plus restreintes à un règne, à une courte série d'an-

nées, ou même à des faits qui n'ont duré que quelques semaines ou quelques jours (histoire de Charles VII, de la guerre de Trente ans, de la Fronde, de la Saint-Barthélemy, etc.).

Il est bien entendu que la qualification de particulières, donnée aux diverses sortes d'histoire dont il vient d'être question, est toute relative et ne s'entend que par opposition à l'histoire universelle. Abstraction faite de ce point de vue théorique, la plupart d'entre elles ont, au contraire, un caractère général, par comparaison avec les travaux spéciaux où sont étudiés en détail les faits dont elles présentent le tableau d'ensemble. A cet égard, la distinction pratique qu'il importe de faire (V. ci-dessous, p. 48) est celle des HISTOIRES GÉNÉRALES et des MONOGRAPHIES. Les premières sont les œuvres qui embrassent, en totalité ou par groupes, les séries de faits réguliers ou exceptionnels dont se compose le développement historique des sociétés : telles sont les histoires qui ont pour objet de retracer, d'une manière complète ou par grandes périodes, le passé d'une ville, d'une province, d'un peuple, d'une race, d'une civilisation, d'un ensemble d'institutions sociales. Les secondes sont les œuvres limitées à l'un des faits complexes ou à l'une des séries de faits individuels dont se compose le développement historique des sociétés : tel est le récit d'un événement (bataille, émeute, fête publique, discussion parlementaire, etc.), la biographie d'un personnage, l'histoire d'une famille, la description d'un monument ancien, l'étude historique d'un usage, d'une institution, d'une invention, etc.

## II

**Conditions psychologiques et valeur logique des différentes formes de la connaissance en histoire.** — Les développements qui vont suivre auront pour objet de déterminer par quels moyens l'histoire arrive à la connaissance et à la représentation des faits particuliers et des faits généraux, puis dans quelle mesure la recherche de lois historiques est possible ; en d'autres termes, de montrer ce qu'on entend par la *méthode* et la *philosophie* de l'histoire. Lorsqu'on aura vu de quels instruments de connaissance disposent les historiens, avec quelles précautions et dans quelles limites ils doivent en faire usage, comment se forment les reconstitutions partielles, les vues d'ensemble et les lois générales par lesquelles ils expriment le résultat de leurs recherches et de leurs conceptions, on comprendra jusqu'à quel point la connaissance historique peut approcher de la vérité, quelle part il faut y faire à la certitude, à la probabilité

et au doute, et à quoi se réduit, en somme, la valeur scientifique de l'histoire.

Ces développements se diviseront en deux sections : la première, relative à la connaissance et à la représentation des *faits;* la seconde, relative à la recherche des *lois*.

I. Connaissance et représentation des faits. — Toute œuvre historique suppose : 1° un plan de recherches, correspondant à la nature des problèmes que l'historien essaye de résoudre ; — 2° un travail d'analyse, qui comprend l'étude et la critique des documents à l'aide desquels il détermine isolément chaque fait ; — 3° un travail de synthèse, dans lequel il rapproche et combine les faits particuliers pour reconstituer les ensembles et découvrir les faits généraux ; — 4° une appréciation morale ou politique sur les événements dont il a fait revivre l'image ; — 5° un travail de composition littéraire, dans lequel il exprime le résultat de ses recherches sous la forme qui lui paraît la plus propre à suggérer aux autres la conception qu'il s'est faite de ces événements passés.



1° *Direction des recherches*. Le point de départ de toute recherche historique est la curiosité qui s'éveille dans l'esprit en face de l'inconnu et de l'inexpliqué. Autant il y a de points obscurs ou vaguement éclairés dans le passé des sociétés humaines, autant s'offrent de problèmes à résoudre, de questions à élucider. Les questions et les problèmes historiques varient à l'infini : ils peuvent avoir un objet très limité, tel qu'un fait particulier ou une circonstance de ce fait, un épisode, une date, un détail dans le passé d'un homme ou d'un peuple ; ils peuvent comprendre tout un ensemble de faits, comme une guerre, une révolution, la vie d'un personnnage ou le développement d'une institution ; ils peuvent enfin s'élargir au point d'embrasser, soit une période plus ou moins longue, soit la totalité de l'histoire d'une province, d'une nation, d'un groupe de peuples, etc. Dans tous les cas, le premier soin qui s'impose à l'historien, pour se rendre compte des difficultés et savoir où diriger ses recherches, est d'analyser la question dans toutes ses parties, suivant les règles fondamentales de la méthode cartésienne : « diviser chacune des difficultés en autant de parcelles qu'il se pourra et qu'il sera requis pour les mieux connaître ;... conduire par ordre ses pensées en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connaître, pour monter peu à peu, comme par degrés, jusques à la connaissance des plus composés ». Tout sujet historique, si petit et si limité qu'il soit, est, en effet, toujours complexe : chaque acte dans la vie est la résultante d'une infinité de causes internes ou d'influences extérieures ; l'événement social le moins compliqué en apparence contient une foule de détails qui tous concourent à lui donner un caractère



particulier. Il importe donc de décomposer d'abord la question en ses éléments les plus simples, puis d'aborder isolément chacun des problèmes qu'elle renferme, après les avoir répartis par ordre de complexité croissante. Ainsi, pour étudier pendant une période donnée le développement d'une civilisation, il y a lieu de distinguer autant de grandes classes de faits qu'il y a de fonctions diverses dans la vie sociale, les uns se rapportant à l'activité industrielle, les autres à l'organisation des services publics, aux relations extérieures, aux manifestations de la science, de l'art, du sentiment religieux, de la morale, du patriotisme, etc. ; puis chacune de ces fonctions principales se subdivise à son tour en fonctions secondaires plus simples, auxquelles correspondent des séries de faits particuliers ; chacun de ces faits donne lieu à son tour à la recherche des conditions spéciales dans lesquelles il s'est produit, et qui peuvent varier suivant le lieu, la date, la personne qui en est l'auteur, le milieu, les circonstances qui ont précédé et suivi, etc.

Une fois la question analysée, il s'agit de déterminer la marche à suivre pour élucider chacun des problèmes particuliers ou généraux qui y sont contenus. A propos de chacun d'eux, l'attention de l'historien doit se porter sur deux points : Quelles sont les recherches dont ce problème a été l'objet ? Quelles sont celles qui restent à entreprendre ? Pour éclaircir le premier point, il faut faire la bibliographie du sujet ; pour éclaircir le second, il faut s'enquérir des sources historiques.

Faire la *bibliographie* d'un sujet, c'est prendre connaissance, au moyen des recueils bibliographiques et des catalogues de bibliothèques, de tout ce qui a été publié sur l'ensemble et sur les détails de ce sujet. Il faut le plus souvent compléter les indications de ces répertoires par des investigations personnelles, par exemple en dépouillant les revues et autres publications périodiques de la France et de l'étranger, où la science historique en formation se dépose jour par jour, comme par alluvions successives. On peut ainsi constater d'une manière exacte ce qui est acquis à la science positive, ce qui est à contrôler, à éclaircir ou à recommencer dans les travaux antérieurs, enfin, ce qui reste inexploré. Ces recherches bibliographiques sont parfois longues et rebutantes ; mais l'historien qui s'y astreint consciencieusement s'épargne souvent la peine inutile de refaire ce qui a été déjà bien fait par d'autres, ou le ridicule de s'attribuer la découverte de ce qui était connu avant lui ; il donne à son œuvre un point de départ solide et la fait bénéficier de tous les efforts et de toutes les trouvailles de ses devanciers. « L'histoire est devenue de nos jours une œuvre collective à laquelle collaborent une foule de travailleurs de toute langue et de toute nation, personnelle-

ment inconnus les uns aux autres, mais qui de loin s'entr'aident, apportant chacun une pierre à l'édifice commun. » (P. Viollet.) C'est en grande partie par l'emploi habituel et intelligent des instruments bibliographiques que l'on peut arriver à organiser, mieux qu'il ne l'a été jusqu'à présent, le travail historique universel, à concentrer et à coordonner les efforts individuels, de façon qu'il y ait dans l'œuvre commune le moins possible de travail dépensé en pure perte (V. Bibliographie, t. VI, pp. 633-640).

Pour les parties neuves de son sujet et pour celles qu'il y a lieu de renouveler par une information plus complète et une critique plus sévère, l'historien doit remonter aux sources premières de toute connaissance historique, c.-à-d. aux documents. Car, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, les faits de l'histoire, étant passés, ne peuvent être observés directement. Sauf dans le cas exceptionnel où l'historien a personnellement assisté aux événements qu'il raconte, ces événements ne lui sont connus que par les traces qui en subsistent dans le présent; ce sont ces traces qu'il observe, et ce sont elles qui ont reçu (précisément à cause des renseignements qu'elles donnent, des notions qui en dérivent) le nom de *documents* ou de *sources historiques*. Tout fait passé peut avoir laissé des traces matérielles dans les objets qu'il a produits ou modifiés, et des traces psychologiques dans l'esprit des hommes qui en ont ressenti l'impression. De là, trois grandes classes de documents : 1° les *restes matériels* du passé (débris d'ossements, ustensiles, vêtements, armes, édifices, œuvres de l'art ou de l'industrie) ; 2° les *documents symboliques*, qui sont les signes concrets de l'impression psychologique ressentie par les contemporains : ils consistent tantôt en monuments figurés (bas-reliefs, peintures, médailles, monnaies, sceaux, etc.), tantôt en documents écrits en vue de constater des faits, de les raconter ou de les apprécier (inscriptions, actes publics, annales, chroniques, récits, mémoires, correspondances, œuvres littéraires, etc.) ; 3° les *vestiges moraux*, c.-à-d. les restes du passé qui survivent dans le langage, les croyances, les usages, les traditions orales du temps présent. Suivant la question qu'il étudie, l'historien puisera tantôt à toutes ces sources, tantôt seulement à certaines d'entre elles. Mais, dans tous les cas, il ne doit pas se contenter de quelques renseignements recueillis au hasard dans les documents qu'il a sous la main. Rien de plus fâcheux pour l'avancement des études historiques que ces travaux incomplets, ces reconstitutions hâtivement faites à l'aide de documents insuffisants. « Il y a des problèmes historiques qui ont été traités vingt fois, à l'occasion de la découverte de quelques documents nouveaux et qui ne sont pas encore résolus. Le résultat est la formation d'une bibliographie énorme, enchevêtrée, confuse, pleine de redites superflues qui encombre

peu à peu l'accès des questions les plus simples. » (Ch.-V. Langlois.) Un historien consciencieux doit se mettre en mesure d'utiliser tous les documents accessibles au moment où il écrit. Pour les connaître, pour se rendre compte de leur variété et de leur importance, il a le secours des inventaires, qui lui signalent les pièces de tout genre (chartes, correspondances, etc.) déposées dans les archives publiques ou privées ; des catalogues, où sont mentionnés les manuscrits littéraires, historiques ou scientifiques conservés dans les bibliothèques ; des répertoires bibliographiques, où sont classés les documents imprimés relatifs à chaque spécialité ; des recueils de textes, d'inscriptions épigraphiques ou de monuments archéologiques ; des collections d'œuvres d'art, de médailles, de monnaies ou d'antiquités diverses conservées dans les musées. Enfin, dans bien des cas, il ne lui suffira pas de prendre connaissance des documents réunis et classés dans ces dépôts ; il lui faudra compléter son enquête en parcourant le pays où ont vécu les hommes dont il veut retracer l'histoire, pour en bien connaître la configuration et le climat, pour en étudier la langue, les races, les monuments, les mœurs, les conditions d'existence, pour recueillir les traditions locales et les légendes populaires, pour y fouiller le sol où sont ensevelis les restes des civilisations disparues. Certainement, même après toutes ces recherches, nul historien ne peut se flatter d'avoir épuisé toutes les sources d'information : il en est que le hasard des circonstances et l'imprévu des découvertes à venir peuvent seuls révéler. Du moins aura-t-il fait tout ce qui était en son pouvoir pour ne négliger aucune de celles qui lui étaient ouvertes, et pour satisfaire aux exigences de la plus sévère critique. — Il est intéressant de citer à cette occasion la tentative originale que vient de faire un Américain, H.-H. Bancroft, pour rassembler de la façon la plus complète et la plus rapide les documents sur lesquels il a composé une histoire générale des Etats du Pacifique (*History of the Pacific States*, 1891). Possesseur d'une immense fortune, il s'en est servi pour appliquer à la science historique « la méthode des affaires », c.-à-d. qu'il a pris à ses gages, comme dans une manufacture, un nombreux personnel d'employés, entre lesquels il a divisé, suivant les aptitudes de chacun d'eux, les diverses espèces de recherches et de travaux préparatoires. Les uns devaient transcrire ou analyser dans les archives publiques et privées du monde entier tous les documents manuscrits relatifs au sujet ; les autres, recueillir sténographiquement les souvenirs de tous les personnages de quelque importance qui avaient assisté aux événements ; d'autres, dépouiller méthodiquement sur des fiches séparées, dans un ordre fixé d'avance, tous les ouvrages imprimés où il y avait chance de trouver

quelque renseignement ; d'autres enfin, rapprocher, comparer et classer suivant leur importance, sur chaque point du sujet, les notes et les extraits tirés de ces diverses sources. L'historien trouvait ainsi tout préparés les matériaux de son œuvre et pouvait se flatter de n'avoir négligé aucun fait authentiquement connu ; grâce à ce procédé, il est arrivé dans l'espace de vingt années (1872-91) à condenser en 39 volumes tout ce que l'on sait du passé de la vaste région qui s'étend de Panama au détroit de Bering. Cette méthode de travail, bien américaine, et dont on ne saurait nier les avantages pratiques, a malheureusement peu de chances de se généraliser, car elle exige de celui qui l'emploie des ressources financières tout à fait exceptionnelles. Il semble cependant que, mise en usage par des sociétés ou des établissements scientifiques richement dotés, elle pourrait hâter le progrès des sciences historiques.

2° *Détermination des faits isolés par l'analyse des documents*. Une fois les documents rassemblés, comment et dans quelle mesure l'historien arrive-t-il par eux à la connaissance des faits passés ? Les traces matérielles et les traces psychologiques qu'il a recueillies ne le mettent pas, comme on le dit souvent, en présence des faits, et sont seulement le point de départ d'une série d'opérations intellectuelles, à l'aide desquelles il essaye de se les représenter sous forme d'images concrètes. Ces opérations se ramènent toutes à des raisonnements, et les connaissances qu'elles donnent sont par conséquent des connaissances dérivées. C'est ce qu'il est facile de montrer en analysant, d'après le remarquable travail récemment publié par M. Ch. Seignobos, le mode de formation et la valeur logique de ces connaissances.

Quand le document consiste en une œuvre matérielle de l'industrie humaine, qui s'est conservée tout entière ou dont il ne subsiste que des débris, l'opération est très simple : raisonnant par analogie avec ce qui se passe tous les jours autour de nous, nous concluons immédiatement de la découverte d'un vase ou d'une statue à l'existence d'un potier ou d'un sculpteur. Quand il s'agit d'un document symbolique (écrit ou figuré), la marche est la même : par exemple, bien qu'on n'ait retrouvé aucun débris matériel d'un édifice ancien, si l'on possède un écrit qui en rapporte la construction ou un bas-relief qui le figure, on conclut de là par raisonnement à l'existence réelle de cet édifice. Seulement dans ce cas l'opération intellectuelle est un peu plus complexe : car entre le document et le fait ancien qui s'y trouve décrit ou représenté, il y a un intermédiaire : la pensée de l'écrivain ou du sculpteur, qui a été impressionné par ce fait et qui a traduit son impression par un signe écrit ou figuré. Il faut donc remonter d'abord du

déchiffrement littéral de cet écrit ou de la description archéologique de ce bas-relief à l'idée qui s'y trouve exprimée, puis de cette idée au fait qui l'a suggérée; il peut même y avoir entre le fait et l'idée exprimée par l'auteur du document un ou plusieurs intermédiaires, si cette idée n'est pas née chez lui d'une perception directe, mais du témoignage d'autres hommes. On fait ainsi une série de raisonnements par analogie, au moyen desquels on étend à des choses passées l'expérience du présent. Enfin, c'est par une suite encore plus longue et plus délicatement enchaînée de déductions analogiques, que des traditions, des usages, des mots et autres vestiges immatériels l'on remonte aux faits primitifs, dont ces documents moraux conservent l'image plus ou moins défigurée par d'innombrables intermédiaires.

Mais, en histoire, il ne suffit pas de connaître l'existence d'un fait; il faut encore, si l'on veut en tirer parti pour la représentation du passé, savoir à quel point du temps et de l'espace il s'est produit. Il faut donc pouvoir localiser le document d'où on tire la connaissance du fait. En outre, comme ce document est une œuvre humaine, il importe, pour en mesurer l'importance, de savoir à quel individu ou à quel groupe de personnes on doit l'attribuer; il faut chercher à en déterminer l'auteur. Or la question de savoir quelle est, à ce double point de vue, la provenance d'un document, porte sur des faits passés et ne peut être résolue que par des procédés indirects, c.-à-d. par des raisonnements. Peu importe que les renseignements qui établissent cette provenance soient tirés du document même (date, signature) ou d'autres documents indépendants du premier; dans tous les cas, ils supposent de la part de l'historien un ou plusieurs raisonnements identiques à ceux par lesquels il acquiert la notion des faits.

L'étude directe du document et le raisonnement déductif par lequel on établit un rapport entre ce document et le fait dont il conserve la trace : tels sont donc les deux instruments essentiels de toute connaissance historique. Mais on ne peut s'en servir avec succès, on ne peut dégager de l'étude des documents des propositions certaines ou du moins suffisamment probables, auxquelles la majorité des esprits puissent donner leur adhésion, qu'à la condition de s'astreindre à un certain nombre de règles plus ou moins rigoureuses. Ces règles sont toutes empruntées aux principes généraux de la méthode expérimentale; mais leur application à la connaissance des faits passés oblige l'historien à recourir à un certain nombre de sciences spéciales, dont les unes sont des *sciences historiques auxiliaires* (V. ci-dessus, p. 21), et dont les autres n'appartiennent pas, comme on le verra, au groupe des sciences historiques.

L'examen des documents est relativement facile, quand

il s'agit de textes imprimés ou d'œuvres produites par l'industrie et l'art modernes. Il devient difficile et délicat, quand il s'agit de textes manuscrits ou d'œuvres produites par une civilisation déjà lointaine. Il exige alors des études particulières, qui prennent le nom général d'archéologie, quand elles s'appliquent aux monuments figurés et aux objets usuels ; de numismatique et de sigillographie, quand elles s'appliquent aux monnaies et aux sceaux ; d'épigraphie et de paléographie, quand elles se rapportent au déchiffrement des inscriptions et des manuscrits ; de mythologie et de science des traditions (*folklore*, *Vœlkerpsychologie*), quand elles ont pour objet les croyances, les usages et les littératures populaires. Dans tous les cas, pour l'intelligence des objets décrits, des textes déchiffrés ou des traditions recueillies, il faut emprunter le secours des sciences technologiques, de la linguistique, de la philologie, du droit, de la science des religions, etc. L'étude de ces documents est d'ailleurs soumise aux règles générales qui sont communes à toutes les sciences d'observation : examiner chacun d'eux intégralement, attentivement et sans préventions, contrôler, au besoin, l'examen en le renouvelant ou en appelant un autre observateur, etc.

Le raisonnement déductif, par lequel on tire d'un document la notion d'un fait passé, est un instrument de connaissance beaucoup moins sûr, beaucoup plus sujet à l'erreur que l'observation directe. On n'en peut accepter les conclusions que si l'historien s'en sert conformément aux règles sévères de la logique ; pour peu qu'il s'écarte de ces règles, soit en partant de principes mal établis, soit en admettant des analogies contestables, ses déductions deviennent douteuses. Ainsi, appliqué aux monuments et aux objets d'art ou d'industrie, le raisonnement historique peut aisément s'égarer, si, avant de les attribuer à telle époque, à tel peuple ou à telle personne, l'historien n'a pris soin d'en établir par des preuves solides l'authenticité et la provenance. Ce travail préliminaire prend le nom de *critique archéologique* et consiste principalement à chercher des éléments de preuve, soit dans la comparaison des objets ou des monuments douteux avec ceux dont l'authenticité, la date et l'origine locale sont déjà connus avec certitude, soit dans l'étude des textes littéraires qui peuvent jeter quelque lumière sur leur qualité et leur provenance. Or, dans bien des cas, les analogies fournies par les monuments et les renseignements tirés des textes sont trop rares ou trop vagues pour conduire à autre chose qu'à de simples probabilités.

Quand le raisonnement historique est appliqué aux documents symboliques et surtout aux documents écrits, les chances d'erreur ou d'incertitude sont bien plus grandes, encore. D'abord, comme dans le cas précédent, il faut

avant de tirer aucune déduction, s'assurer de l'authenticité et de la provenance exacte des documents dont on veut se servir, en d'autres termes. faire la *critique des sources historiques*. Or, même en s'aidant de tous les secours que fournissent la diplomatique, la chronologie et la géographie historique, on est souvent dans l'impossibilité de reconnaître si un texte a été falsifié ou interpolé ; on ne peut en fixer la date, le lieu d'origine ou l'auteur que d'une manière approximative, d'après des conjectures tirées de la langue du document même, des idées ou des faits qui y sont contenus. Souvent aussi, au lieu de posséder un texte original, c.-à-d. écrit de la main même de l'auteur ou rédigé sous ses yeux, on n'en a qu'une copie unique ou plusieurs copies indépendantes l'une de l'autre ; il serait imprudent d'en faire usage avant d'avoir procédé à la *critique des textes*, soit en recherchant si la copie unique reproduit fidèlement la pensée de l'auteur ou jusqu'à quel point elle l'altère, soit en reconstituant d'une manière artificielle, au moyen des diverses copies, le modèle primitif d'où elles devaient provenir : travail fort délicat, où il entre d'ordinaire plus de vraisemblances et de probabilités que de certitudes. — En second lieu, même dans l'hypothèse la plus favorable, c.-à-d. quand l'originalité, l'intégrité et la provenance d'un document sont hors de doute, ce document, comme on le sait déjà, ne fait directement connaître, à travers sa forme littéraire ou artistique, que les idées et les sentiments inspirés à l'homme qui en est l'auteur par les faits dont il a été témoin ou dont il a recueilli la tradition. Sous quelles conditions peut-on logiquement conclure de ce témoignage individuel à la réalité des faits auxquels il se rapporte? Il faut ici faire intervenir la psychologie expérimentale, qui prend place, sous le nom de *critique des témoignages*, parmi les sciences nécessaires à l'historien. Dans la pratique journalière de la vie, nous ne donnons pleine créance au récit ou à la représentation figurée d'un événement que si l'auteur est habituellement bien informé et sincère ; son intelligence et sa véracité nous garantissent l'existence du fait dont il témoigne. Appliquant au passé cette règle générale, nous ne devons ajouter foi au témoignage contenu dans un document historique, que si celui qui en est l'auteur présente les mêmes garanties d'exactitude et de sincérité : c'est la condition indispensable pour que nous soyons logiquement autorisés à conclure de son récit ou de son œuvre artistique à la réalité des faits qui y sont exprimés. On peut trouver à cet égard des renseignements positifs soit dans le document lui-même, soit dans d'autres documents émanés du même auteur, soit dans les témoignages écrits qui nous sont parvenus sur sa vie, ses habitudes d'esprit, ses opinions ou ses sentiments. Il faut alors soigneusement rechercher si le narrateur

rapporte ce qu'il a vu seulement ou ce qu'il a ouï dire, s'il était par son intelligence, son savoir, sa situation sociale en mesure d'observer avec exactitude et clairvoyance; si son éducation, sa nationalité, sa profession, ses opinions religieuses ou politiques, ses habitudes littéraires, ses intérêts ou ses sympathies personnelles n'ont pu l'induire à altérer volontairement ou inconsciemment les faits dont il parle; il faut enfin, dans les monuments figurés, faire la part de ce que l'imagination de l'artiste a pu ajouter ou retrancher aux données de la réalité. C'est ainsi qu'on doit se servir aver méfiance des mémoires privés laissés par les personnages qui ont joué un rôle considérable dans les affaires politiques de leur temps, tels que Sully, Talleyrand, Napoléon : en racontant les événements auxquels ils ont été mêlés, leur préoccupation exclusive est de tout ramener à eux, de justifier ce qu'ils ont fait, de se hausser aux dépens de leurs adversaires ou de leurs alliés : aussi cette source de renseignements, qui pourrait sembler la plus précieuse, est-elle d'ordinaire la plus suspecte. De même il faut user avec une grande circonspection des documents littéraires, tels que discours d'apparat, éloges publics, satires, pamphlets, qui ne sont, en général, ni sincères, ni impartiaux, où les faits n'apparaissent qu'arrangés, interprétés, souvent même dénaturés selon les goûts littéraires ou les passions personnelles de l'écrivain. « Le témoignage le plus digne de foi sera toujours celui du témoin oculaire, surtout lorsque ce témoin est un homme honorable, attentif et intelligent, lorsqu'il rédige sur place, à l'instant et sous la dictée des faits eux-mêmes, lorsque manifestement son unique objet est de conserver ou fournir un renseignement, lorsque son œuvre n'est point une œuvre de polémique concertée pour les besoins d'une cause ou un morceau d'éloquence arrangé en vue du public, mais une déposition judiciaire, un rapport secret, une dépêche confidentielle, une lettre privée, un memento personnel. Plus un document se rapproche de ce type, plus il mérite confiance et fournit des matériaux supérieurs. » (Taine.) Mais le plus souvent, surtout quand il s'agit d'un passé déjà lointain, les renseignements sur l'auteur d'un texte font totalement défaut. Dans ce cas, cependant, beaucoup d'historiens n'hésitent pas à considérer le document comme exact et véridique, toutes les fois qu'il ne relate pas un fait par lui-même inadmissible; ils présument, jusqu'à preuve du contraire, que l'auteur était bien informé et qu'il a rapporté sincèrement ce qu'il savait. C'est montrer un optimisme qui n'est justifié ni par l'expérience psychologique, ni par les constatations habituelles de la critique des témoignages. On peut admettre que la mauvaise foi soit exceptionnelle; mais il faut reconnaître que l'ignorance, l'inattention, le parti pris, la passion empêchent la plupart

3

des hommes d'observer exactement les faits et d'exprimer fidèlement leurs perceptions. Le plus souvent ils analysent mal, surtout quand il s'agit d'un événement de courte durée; ils ne remarquent que les détails qui les intéressent ou qu'ils sont plus habitués à percevoir; ils voient les faits à travers l'idée qu'ils s'en faisaient d'avance; leur récit est dicté par des préoccupations pratiques plutôt que par l'intention désintéressée de faire connaître le vrai. — En somme, chaque document ne fournit qu'une version individuelle des faits qu'il rapporte. Cette version peut être quelquefois l'image exacte et sincère de la réalité; mais le plus souvent il y a bien des raisons de croire ou de présumer qu'en passant par l'esprit du narrateur, la notion des faits s'est en quelque sorte réfractée, comme dans un prisme, qu'au travers de ses idées, de ses sentiments, de son tempérament physique, elle apparaît plus ou moins colorée et défigurée.

On voit par cette analyse de combien de circonstances particulières et de considérations personnelles il faut tenir compte en construisant le raisonnement déductif par lequel on prétend tirer d'un document pur, original et authentique, la connaissance d'un fait passé; combien les principes de la psychologie générale, qui servent de majeure, sont loin d'être absolus; combien d'inexactitudes peuvent se glisser dans les jugements d'analogie, qui servent de mineure, et par lesquels on assimile la valeur probante d'un document ancien à celle des témoignages qui se produisent actuellement sous une forme analogue; combien, par conséquent, toutes ces chances d'erreur peuvent rendre douteuse la conclusion tirée d'un *document unique*.

Heureusement, dans un grand nombre de cas, surtout lorsqu'il s'agit d'événements qui ne remontent pas à un passé très lointain, l'historien n'est pas réduit, pour chaque fait, à un seul témoignage : il peut réunir plusieurs documents, dont le concours augmente notablement la valeur de chaque témoignage individuel. Mais il n'en est ainsi qu'à une double condition : 1° Il faut que ces documents soient *indépendants* les uns des autres, c.-à-d. que le témoignage contenu en chacun d'eux provienne originairement de personnes différentes, ayant eu chacune la perception directe du fait dont il s'agit; car, s'ils dérivaient tous par divers intermédiaires d'un même témoin direct, ils n'ajouteraient rien à la force probante de ce témoignage originaire au cas où on le possèderait, et n'auraient qu'une valeur représentative inférieure à la sienne, au cas où on ne le posséderait pas. — 2° Il faut que ces documents soient *concordants :* car, si deux textes d'origine diverse contiennent sur l'existence ou sur les circonstances essentielles du même événement des témoignages contradictoires, s'il n'y a pas de raison décisive pour rejeter l'un et s'en tenir

exclusivement à l'autre, la réalité des faits en question est encore plus douteuse que lorsqu'ils sont attestés par un témoignage unique ; mais si les documents sont, malgré leur diversité d'origine, d'accord entre eux sur les points essentiels, l'historien peut, par un second raisonnement fondé, non plus comme le premier sur l'analogie des phénomènes passés et des phénomènes présents, mais sur la concordance des témoignages, arriver à une conclusion plus solide que la première. On a vu, en effet, que les causes qui rendent douteux les témoignages contenus dans un document écrit ou figuré sont toutes des circonstances personnelles à l'auteur du document, telles que son caractère, ses habitudes d'esprit, les conditions spéciales dans lesquelles il a pu observer les faits. Or, si plusieurs témoins indépendants s'accordent sur une même affirmation, « cette affirmation ne peut plus être attribuée à des causes propres à chacun d'eux : les phénomènes psychologiques sont trop variés pour venir par une simple coïncidence s'accorder sur une affirmation précise; l'accord suppose donc une cause commune » (Ch. Seignobos). Cette cause peut être, ou bien une entente volontairement concertée entre les divers témoins pour faire concorder des assertions contraires à la vérité, ou bien l'existence réelle d'un fait extérieur qui a produit une impression identique sur chacun de ceux qui l'ont simultanément ou successivement perçu. La première explication, reposant sur une donnée exceptionnelle, ne saurait être présumée; elle est même invraisemblable quand il s'agit de témoins étrangers les uns aux autres et venus de lieux différents : en tout cas, on ne doit l'admettre que si elle est fondée sur des preuves positives. C'est donc la seconde explication, c.-à-d. la réalité des faits affirmés séparément par chacun d'eux, qui est, comme le montre l'expérience psychologique, la cause la plus naturelle et la plus fréquente de la concordance des témoignages. Cependant il n'y a pas encore là de certitude, car on sait que des croyances ou des préjugés communs (par exemple, la croyance aux présages, l'erreur sur la forme de la terre) peuvent déterminer chez des témoins divers un même état d'esprit et les induire, sans entente préalable, en une commune erreur. Mais, à mesure qu'augmente le nombre des témoignages indépendants, leur concordance élimine de plus en plus les chances d'erreur qui tiennent à des causes personnelles; elle multiplie les chances de vérité qui tiennent à une cause commune, et l'on arrive ainsi en bien des cas à une probabilité si élevée qu'elle équivaut pratiquement à la certitude. — Enfin, ce qui peut contribuer à accroître ou à diminuer la créance que mérite le témoignage des documents historiques, c'est le degré de vraisemblance des faits rapportés. Il y a d'autant plus de raisons d'admettre un événement passé, qu'il est

plus conforme aux faits scientifiquement connus; il y a d'autant plus de raisons d'en douter, qu'il heurte les données actuelles de la science (comme, par exemple, les prodiges ou les miracles). « Dans certains cas, la probabilité du fait et la probabilité du témoignage s'additionnent; mais, dans d'autres cas, l'improbabilité du fait et la probabilité du témoignage se détruisent, et il peut se faire que celle-là soit assez forte pour annuler entièrement celle-ci. » (V. TÉMOIGNAGE).

Si l'historien doit prendre tant de précautions pour conformer ses raisonnements aux règles de la logique quand il veut faire usage d'un document écrit ou figuré, il doit montrer encore plus de prudence et de réserve lorsqu'il cherche à tirer quelque notion historique des restes immatériels du passé qui survivent dans le langage et les usages du temps présent. Les traditions et les mots ont pu subir, en passant par l'esprit et par la bouche de plusieurs générations d'hommes, de si nombreuses altérations, que l'époque de leur origine, la série des formes intermédiaires par lesquelles ils se rattachent aux faits primitifs qui leur ont donné naissance, échappent souvent à toute détermination précise; et les analogies que l'on peut invoquer, pour remonter par raisonnement dans le passé lointain dont ils paraissent être les vestiges, sont toujours mêlées de conjectures. Ce n'est pas une raison suffisante pour négliger l'emploi de ces documents, car ils expliquent ou suppléent dans bien des cas les textes écrits et les monuments, et peuvent mettre l'historien sur la voie d'importantes découvertes. Les radicaux primitifs des langues modernes sont les enveloppes grossières, mais résistantes, qui ont protégé depuis des milliers d'années contre l'action destructive du temps et qui nous restituent, sous une forme encore intelligible, les idées, les mœurs, les institutions des races diverses d'où sont sorties les nations modernes. Les traditions ont souvent pour origine des faits réels; elles procèdent ordinairement de témoins nombreux et naïfs et ont été transmises par des intermédiaires désintéressés, sinon toujours fidèles; elles sont dignes d'attention, surtout quand elles se réfèrent à des événements publics, quand elles ont été universellement admises pendant une longue période de temps, et qu'elles n'ont soulevé aucune protestation de la part de ceux qui avaient intérêt à les contredire et disposaient de moyens d'information directe. Mais ce qu'on ne saurait demander à une tradition, c'est de prouver, *à elle seule*, l'existence réelle d'un fait : d'abord, parce que le fonds d'une tradition peut être fictif, comme bien des exemples l'ont montré; puis parce que, même au cas où il est réel, l'imagination populaire, s'exerçant sur cette donnée première pendant une longue suite de générations, tantôt l'amplifie démesurément, tantôt la rapetisse, condensant

par exemple une dynastie en un règne, des siècles en une année. Aucune analyse n'est capable de dégager sûrement, dans une tradition, ce qui est réel de ce qui est légendaire. « C'est pourquoi, en l'absence de témoignages d'un autre genre, aucune tradition ne doit être prise comme preuve de son contenu, mais seulement comme indice de l'état mental, religieux, politique, social, du milieu où elle s'est formée et accréditée. Ainsi, les légendes touchant la guerre de Troie n'apprennent avec certitude aucun fait historique, mais révèlent beaucoup de choses sur la civilisation primitive de la Grèce et de l'Asie. » (E. Rabier.)

On peut conclure de la longue analyse qui précède, que les faits passés dont l'histoire acquiert la connaissance par l'étude critique des documents, se rangent en trois grandes catégories: les uns peuvent être tenus pour *vrais*, les autres pour *faux*, d'autres pour plus ou moins *probables*.

*a*. Les faits que l'on est logiquement autorisé à tenir pour *vrais* sont les moins nombreux. Dans les sciences historiques, où la nature spéciale des documents observés et l'emploi prédominant des moyens indirects de connaissance multiplient les chances d'erreur, il faut poser en principe, non pas que toute indication relative à un fait passé est vraie, tant qu'on ne l'a pas démontrée fausse, mais que toute indication de ce genre reste douteuse, tant qu'on ne l'a pas démontrée vraie. Or, la vérité d'un fait n'est établie, comme on l'a vu, que si ce fait est attesté soit par des restes matériels dont l'authenticité ne soit pas douteuse, soit par l'accord d'un grand nombre de documents écrits ou figurés, reproduisant sans altération notable l'impression que des témoins dignes de foi ont reçue directement de ce fait. C'est alors seulement que, dans les raisonnements déductifs au moyen desquels l'historien passe des documents à la notion du fait, les chances d'erreur sont, non pas absolument éliminées, mais tellement réduites qu'il ne serait pas raisonnable de douter. Quand un fait n'est attesté que par un seul témoignage, si grave et si précis qu'il soit, ou quand il n'y a qu'un petit nombre de témoignages concordants, on ne peut le tenir pour définitivement acquis à la science : car il est toujours à craindre qu'on ne découvre d'autres témoignages également sérieux, venant contredire ou rectifier les premiers, et les exemples ne sont pas rares de notions historiques complètement renversées par la découverte de documents nouveaux. Il n'y a de vraiment incontestables qu'un petit nombre de faits particuliers, tels que des guerres, des révolutions, l'existence de personnages célèbres, ayant laissé dans l'histoire des traces tellement nombreuses qu'aucune découverte ultérieure ne peut prévaloir à l'encontre, et les faits les plus généraux de la vie sociale (institutions, croyances, phénomènes économiques, etc.), qui résultent précisément de ce

qu'il y a de plus concordant et de moins personnel dans la multitude des témoignages relatifs aux faits particuliers.

*b*. Les faits tenus pour *faux* sont aussi en petit nombre et pour la même raison : la fausseté ne doit pas se présumer, elle doit être démontrée. On tiendra pour tels ceux qui ne sont attestés que par des documents falsifiés dont la critique a révélé le caractère apocryphe, ou par des documents authentiques dont l'auteur se trouve convaincu de mensonge, soit par ses propres contradictions, soit par des témoignages extrinsèques ; ceux qui sont affirmés par un témoin dont la sincérité n'est pas douteuse, mais dont l'erreur est démontrée par la contradiction directe de plusieurs témoins mieux informés ; ceux qui par leur caractère merveilleux sont inconciliables avec les données du sens commun et de la science. Toutefois, il faut bien remarquer que, dans un texte entaché d'erreur et de mensonge, à côté des faits en vue desquels ce document a été rédigé et dont la fausseté est établie, l'historien peut relever et utiliser certains détails (tels que la mention d'une ville, d'une personne, d'un usage), que le narrateur a rapportés inconsciemment, sans y attacher d'importance ; trop simples ou trop visibles pour qu'il ait pu se tromper en les constatant, trop indifférents à ses desseins pour qu'il ait eu aucune raison d'en altérer l'exactitude, ils échappent au grief d'erreur ou de mensonge qui atteint les autres faits, et méritent une certaine confiance. De même, dans les légendes religieuses ou nationales, au récit d'événements invraisemblables se mêlent des affirmations plausibles, que l'historien aurait tort de rejeter absolument, car elles peuvent correspondre à des faits réels ; seulement, comme ces faits sont rapportés par des hommes assez dépourvus de critique pour croire au merveilleux, ils ne doivent être admis que comme possibles, jusqu'à ce que la découverte de documents plus sûrs les rende probables.

*c*. Les faits simplement *probables* sont de beaucoup les plus nombreux ; car cette catégorie comprend tous ceux qui ne sont pas démontrés vrais ou faux, c.-à-d. la plupart des événements particuliers, presque toutes les circonstances de détail qui accompagnent ceux dont l'existence est tenue pour vraie, enfin, un bon nombre de faits généraux. Le degré de probabilité varie d'ailleurs à l'infini, depuis la plus haute vraisemblance jusqu'à la possibilité la plus douteuse. On considérera comme très probables les faits attestés par des documents authentiques et concordants, dont le nombre n'est pas assez considérable pour rendre impossible toute contradiction ultérieure, et les faits résultant d'un témoignage qui présente les plus sûres garanties d'exactitude, mais qui est unique. On admettra comme moins probables ceux qui sont fondés sur un ou plusieurs

témoignages, auxquels manque quelqu'une des garanties d'exactitude et d'authenticité (par exemple, quand on ignore les habitudes d'esprit de l'auteur et la façon dont il a connu et observé les faits, quand on n'a pas l'original du document, quand certaines expressions peuvent être prises dans des sens différents, etc.). On admettra encore, mais avec plus de circonspection, ceux qui reposent sur des textes dont l'auteur est habituellement mal renseigné, peu exact ou peu sincère, ou sur les documents dont la provenance est incertaine. On tiendra pour douteux ceux qui sont affirmés par certains documents et contredits par d'autres, sans qu'il y ait de raison décisive d'ajouter foi aux premiers plutôt qu'aux seconds; ceux qui sont en désaccord avec l'ensemble des circonstances dans lesquelles ils ont dû se produire; ceux qui portent la trace évidente de l'exagération, de la partialité ou de la mauvaise foi de l'auteur qui les rapporte, etc. Il convient de se borner ici à l'indication de ces cas principaux ; car les nuances sont infinies en cette matière, et aucune énumération en pourrait en épuiser la liste.

Tels sont, d'une manière générale, les moyens d'information, les procédés d'investigation et de critique, dont dispose la recherche historique pour la détermination des faits isolés. Mais il y a lieu de remarquer qu'ils ne sont pas tous également employés dans toutes les branches de l'histoire. Les études historiques qui ont uniquement pour objet la connaissance des monuments et des objets matériels du passé ou l'interprétation des signes graphiques et des formes verbales des documents font une plus grande part à l'observation directe qu'au raisonnement déductif; c'est l'inverse dans les études où l'historien cherche à saisir, au travers des documents, les institutions, les dogmes, les idées, les passions et les actes des hommes d'autrefois. Comme les recherches de la première espèce s'écartent peu des données positives de l'observation et ne remontent qu'à des faits psychologiques très simples, ayant laissé des traces précises, leurs résultats sont généralement plus assurés. Au contraire, les recherches de la seconde espèce, passant des signes aux idées et des affirmations aux faits, remontent à des faits psychologiques plus compliqués; or, à mesure qu'on s'éloigne du point de départ matériel pour s'engager dans la région indécise et souvent trompeuse des croyances et des impressions personnelles, les inductions, comme on l'a vu, deviennent plus douteuses, les analogies plus faibles et plus difficiles à constater, les concordances plus rares. On a donc pu établir entre les diverses branches de la recherche historique un ordre de certitude décroissante, qui serait le suivant : au premier rang, l'archéologie, qui étudie les objets et les procédés matériels; puis la paléographie et l'épigraphie, qui étudient les formes de l'écri-

ture ; la linguistique historique, qui étudie les formes du langage ; puis l'histoire des arts, qui étudie les conceptions ; l'histoire des religions et des doctrines, qui étudie les croyances et les idées ; l'histoire du droit et des institutions, qui en étudie les applications pratiques à la vie sociale ; enfin, au dernier rang, l'histoire des événements, qui est l'étude des actes par lesquels se traduisent les idées, les passions et les volontés humaines.

3° *Reconstitution des ensembles et généralisation des faits.* Quand l'historien a rassemblé, critiqué et classé les documents qui peuvent lui donner la connaissance des faits passés, il ne s'est encore acquitté que d'une partie de sa tâche et de la moins difficile. Il est comparable au naturaliste qui a observé des êtres vivants, étudié leurs formes et leurs organes, noté leurs ressemblances et leurs différences : ce travail d'analyse n'est que la préface de l'œuvre scientifique, qui consiste dans la coordination et la synthèse des faits observés. De même, il n'y a d'œuvre historique que lorsque les résultats obtenus par l'étude et l'interprétation des documents ont été coordonnés dans un groupement synthétique.

Mais, dans les sciences naturelles, la synthèse est toujours une généralisation. Soit que le naturaliste se borne à décrire et à classer les êtres vivants, soit qu'il étudie les phénomènes vitaux qui s'opèrent en chacun d'eux, les individus et les faits particuliers qu'il a observés, puis comparés, disparaissent dans la coordination systématique : la science travaille seulement à trouver les formules générales, les types abstraits qui résument les éléments communs aux divers groupes d'êtres et de faits individuels. — Il n'en est pas de même en histoire. Sans doute, comme on l'a vu déjà, l'objet le plus élevé, le but final de cette science est d'atteindre les faits généraux de la vie sociale, de déterminer les grandes lignes du développement de l'humanité : mais elle n'arrive pas directement à ces résultats abstraits. Elle doit préalablement reconstituer d'une manière concrète les ensembles et les enchaînements de faits qui représentent, dans la variété de ses phases successives, la vie organique de chaque groupe social. La raison en est qu'à l'inverse des phénomènes du monde physique, qui se reproduisent régulièrement sous des formes identiques, les choses humaines se combinent et se transforment de mille manières diverses. L'observation attentive y découvre sans doute un grand nombre de similitudes qui révèlent là, comme dans le reste de l'univers, l'action profonde de causes générales et permanentes. Mais, comme les circonstances physiques et les conditions morales, dans lesquelles ces causes se manifestent, changent incessamment, les actes inspirés par les mêmes instincts ou dirigés vers le même but prennent des formes et produisent des



effets très divers, suivant la différence des temps, des lieux et des sociétés. D'énormes contrastes séparent les hommes de deux races ou de deux siècles : le Grec ancien, le chrétien des premiers siècles, le conquérant Germain, l'homme féodal, l'Arabe du temps de Mahomet, l'Italien de la Renaissance, le Français du XVIIIe siècle diffèrent entre eux, non seulement par le visage et le costume, mais encore et surtout par les idées, les habitudes, la structure morale. De même, l'importance historique d'un fait passé dépend en grande partie des autres faits auxquels il se trouvait associé, des mœurs et des conceptions dominantes à l'époque et dans le pays où il s'est accompli : telle institution publique, telle coutume privée dont le nom et les formes extérieures ont subsisté à travers les siècles, avait dans la cité antique une signification qu'elle n'a plus dans les Etats modernes, où règnent de nouvelles idées et de nouvelles croyances ; et, à l'inverse, des actes et des usages en apparence très opposés ont eu souvent, dans deux civilisations différentes, la même importance sociale. C'est pourquoi l'histoire ne considère isolément ni les individus, ni les faits. Elle n'étudie pas *l'homme* en lui-même, d'après une conception abstraite et purement philosophique, mais *les hommes* dans leurs diversités sociales, sous les aspects particuliers que leur donnent la race, la religion, l'Etat, la corporation ou la famille dont ils font partie. Elle ne se borne pas à analyser séparément chaque fait que les documents lui révèlent, mais le replace fictivement dans le milieu où il s'est accompli, le rapproche des événements qui l'ont précédé, accompagné et suivi, cherche à retrouver l'enchaînement naturel qui le rattachait à eux et qui faisait du tout quelque chose de complexe et de vivant. Ainsi, pour écrire l'histoire d'un Richelieu ou d'un Cromwell, il ne suffira pas de dérouler la série chronologique des faits par lesquels ces politiques ont marqué leur passage au pouvoir : il faudra étudier d'abord l'homme, ses origines, le caractère qu'il tenait de l'hérédité ou de l'éducation ; le milieu politique et social dans lequel il se trouvait placé ; ce qu'il a voulu faire, quels obstacles il a rencontrés, par quels moyens il en a triomphé ; ce qu'il a dû aux circonstances et comment il a su, par sa volonté et son génie, plier les circonstances à ses desseins ; comment sa vie intime, ses passions, ses faiblesses ont été mêlées aux actes de sa vie publique et les expliquent en partie ; comment, pendant une période d'années plus ou moins longue, les innombrables faits qui embrassent le développement intérieur d'une grande nation et ses relations extérieures avec les Etats voisins ont gravité autour d'un seul homme, tantôt recevant de lui l'impulsion maîtresse, tantôt réagissant sur ses desseins et ses actes ; comment, enfin, il a disparu de la scène historique, laissant ici des

créations durables, là le souvenir d'entreprises avortées, mais ayant exercé sur l'évolution historique d'une société une influence dont la trace demeure visible pendant plusieurs générations. C'est cette *reconstitution des ensembles* qui, mettant les faits du passé à leur place respective et dans leur jour propre, peut seule les rendre intelligibles et explicables.

Quand l'historien s'est ainsi représenté les faits dans leur perspective et leur groupement probable, il est en mesure de les comparer entre eux et d'essayer des généralisations. Il observe que, parmi ces faits, un certain nombre, tels que guerres, révolutions, découvertes, créations artistiques, ont, au moins en apparence, le caractère d'événements exceptionnels, dérangent, par la soudaineté de leur apparition ou par la gravité de leurs conséquences, le cours ordinaire des choses, et ne se reproduisent pas deux fois de suite dans des conditions identiques. Mais il remarque aussi qu'un plus grand nombre ont le caractère d'actes habituels et de phénomènes normaux, se renouvelant avec plus ou moins de fréquence dans des conditions analogues. Ainsi, entre les individus de la même société, il se forme, par l'effet combiné des ressemblances naturelles et de l'imitation sociale, des mœurs et des pratiques communes, des institutions politiques, des règles de droit, des traditions intellectuelles et morales, qui se manifestent par une infinité d'actes semblables, se répétant dans un ordre régulier, comme les fonctions d'organes vitaux. De même et pour des raisons analogues, les sociétés en apparence les plus diverses présentent fréquemment, à de longs intervalles de temps et de lieux, des formes politiques, des institutions juridiques, des luttes de classes, des phases de progression ou de décadence, qui, malgré certaines différences superficielles, sont au fond les mêmes. Or, quand l'historien a comparé entre eux un nombre suffisant de faits de cet ordre, il peut, en faisant abstraction de leurs particularités respectives, les grouper d'après leurs traits communs pour les ramener à un seul type ou les résumer en une formule unique. C'est alors que la synthèse historique, s'exerçant, comme dans les sciences de la nature, sur des phénomènes analogues et réguliers, prend le nom de *généralisation;* elle dégage de la masse des faits individuels, dont se compose la vie d'un peuple, les faits généraux, les institutions et les mœurs qui caractérisent son histoire; elle permet d'expliquer les uns par les autres, de ramener à une origine commune ou de rattacher aux mêmes causes générales les formes diverses sous lesquelles s'accomplit l'évolution de chacune des sociétés humaines.

En résumé, les synthèses par lesquelles chaque historien coordonne et fixe les résultats de ses recherches analytiques ont pour objet, soit de reconstituer dans leur complexité passée



des ensembles de faits particuliers, soit de faire sortir du rapprochement de ces faits particuliers les idées générales qui en résument les traits communs. Dans le premier cas, elles aboutissent à des représentations concrètes ; dans le second, à des formules abstraites. Dans l'un et dans l'autre cas, les éléments que l'historien rapproche ou combine sont également tirés de documents rassemblés, critiqués et interprétés suivant les règles de la méthode scientifique ; mais, pour les mettre en œuvre, il emploie, dans le premier cas, les procédés de l'art, dans le second, ceux de la science (V. ci-dessus, pp. 17 et 20). Ces deux sortes de synthèse ont chacune leurs difficultés particulières ; elles exigent de l'historien des qualités et des précautions diverses, qu'il importe d'indiquer sommairement.

*a. Reconstitution des ensembles.* La première question est de savoir quelles sont parmi les données de valeur diverse que l'historien a pu recueillir sur les faits passés, celles qu'il doit faire entrer dans ses reconstitutions. Il est si souvent arrivé aux écrivains qui avaient la prétention de composer des œuvres historiques, d'accepter sans discernement des renseignements erronés et de donner pour vraies les affirmations les plus contestables, que par réaction certains critiques ont posé à cet égard des règles trop rigoureuses. Ils voudraient que l'historien ne fît état que des faits certains ; et comme on sait que la plupart des faits particuliers sont seulement probables à des degrés divers, les tableaux d'ensemble ne devraient se composer que des faits généraux établis par la concordance d'innombrables faits individuels (institutions, mœurs, phénomènes économiques, manifestations intellectuelles, etc.) et du petit nombre de dates, d'événements et de personnages sur lesquels il ne peut s'élever aucun doute. Mais supprimer ainsi presque tout ce qui est particulier et accidentel, sous prétexte qu'on n'en est point certain, c'est retrancher ce qu'il y a de plus vivant dans l'histoire du passé ; c'est se priver volontairement des échantillons par lesquels on peut se rendre compte des variations de la nature humaine à travers les siècles. Il nous semble plus sage de ne rejeter absolument que ce qui est démontré faux (*ne quid falsi audeat historia*), et d'admettre, dans la représentation du passé, le probable et même le douteux à côté du vrai. Seulement l'historien doit avoir le scrupule d'indiquer nettement la pleine certitude, le degré de probabilité ou le caractère douteux des faits qu'il expose ; il doit toujours, quand il ne s'agit pas de faits établis par des témoignages unanimes et constants, citer les autorités sur lesquelles il s'appuie, et rapporter les versions diverses, si les témoignages ne concordent pas ; il devrait même quand sa connaissance n'est fondée que sur un document unique, « procéder comme les naturalistes : lorsqu'un fait leur est connu par une seule observation, ils le men-

tionnent avec le nom de l'observateur et sans tirer de conclusions. On dirait de même : Thucydide rapporte ; Grégoire de Tours raconte ; et on aurait dit en effet tout ce qu'on a le droit de dire » (Ch. Seignobos).

En second lieu, l'historien ne doit-il composer ses tableaux que de traits directement empruntés à des documents positifs, ou peut-il, pour suppléer aux lacunes laissées par ces documents, recourir aux conjectures ? Quand il s'agit d'époques récentes et de questions sur lesquelles les renseignements abondent, l'historien trouve dans les documents dont il dispose tous les éléments de ses reconstitutions ; la succession des faits, leurs causes multiples, le rôle des personnages principaux lui sont révélés par les contemporains eux-mêmes. Sans doute, les témoignages sont souvent contradictoires ; il faut, pour y démêler la vérité, faire la part des passions, des intérêts, des préjugés personnels : mais c'est affaire de méthode et de critique ; il s'agit de ne rien omettre, de tout comparer et de reproduire exactement ce qu'on aura judicieusement choisi. S'il s'agit au contraire d'époques lointaines, les matériaux sont toujours insuffisants et laissent souvent subsister d'énormes lacunes dans la connaissance des faits, des institutions, de la civilisation générale. Il y a des peuples, tels que l'Egypte et l'Assyrie anciennes, dont l'histoire ne nous est connue que par des monuments archéologiques (temples, tombeaux, bas-reliefs...), par des inscriptions reproduisant des actes officiels et des contrats privés, par des papyrus et des tablettes de terre cuite contenant quelques écrits scientifiques ou littéraires. Il y a telle période de notre histoire, comme l'époque franque, où les sources narratives sont très pauvres, tandis que les documents diplomatiques (lois, chartes, formules) sont relativement abondants. Lorsqu'il y a ainsi pénurie de matériaux, l'historien ne peut, semble-t-il, s'astreindre pour ses reconstitutions à une règle aussi rigoureuse que dans le premier cas. Vouloir que même alors il se borne, suivant les expressions de Fustel de Coulanges, « à tirer des documents tout ce qu'ils contiennent et à n'y rien ajouter de ce qu'ils ne contiennent pas », vouloir, « qu'il n'écrive et ne pense que d'après eux », c'est dans bien des cas rendre impossible la représentation du passé. D'autre part, c'est un dangereux conseil que Renan donne à l'historien qui ne trouve pas, dans les documents précis tous les éléments de la synthèse, de faire intervenir « l'interprétation du goût », de « solliciter doucement les textes, jusqu'à ce qu'ils arrivent à se rapprocher et à former un ensemble où toutes les parties soient heureusement fondues » ; car on s'expose alors à présenter comme directement tiré des textes un tableau qui n'en exprime pas fidèlement le contenu. Mais l'historien peut imiter le naturaliste qui, pour la reconstitution des faunes et des flores primitives,

se fonde à la fois sur les vestiges découverts par la paléontologie et sur la connaissance des espèces actuelles. A son exemple, lorsqu'il constate de graves lacunes dans l'enchaînement des faits ou se trouve en présence d'événements inexpliqués, il peut chercher à suppléer les documents par des conjectures plausibles : il peut tirer certaines présomptions de ce qu'il sait déjà du développement historique de la société qu'il étudie, se figurer les faits et expliquer les actes d'après les analogies que lui fournit l'histoire des sociétés analogues ou d'après les vraisemblances psychologiques que lui suggère la connaissance des instincts, des calculs et des sentiments humains. Il y a des sociétés, comme celles de la Grèce et de Rome, dont l'histoire n'est connue que par des documents de date relativement récente, révélant une civilisation déjà avancée, au milieu de laquelle subsistent des vestiges incohérents et en eux-mêmes inintelligibles de civilisations antérieures : la sociologie comparée peut être, pour l'historien de ces sociétés, un très utile auxiliaire, en lui permettant de retrouver par analogie, d'après ces vestiges, les états successifs qu'elles ont dû traverser, et de reconstituer ainsi leurs origines probables. Seulement, cette liberté, dont il doit toujours user prudemment, ne lui est laissée qu'à la condition d'indiquer avec sincérité ce qu'il tire des documents et ce qu'il y ajoute, afin que le lecteur puisse aisément, dans le tableau d'ensemble, distinguer ce qui a une origine positive de ce qui est conjectural. « La perfection, en pareille matière, serait l'impression polychrome, où chaque région d'une page et même d'une phrase serait imprimée avec des encres diversement teintées, depuis l'encre la plus noire, marquant la certitude, jusqu'aux teintes les plus évanides, marquant divers degrés de probabilité, de plausibilité, de possibilité. » (Renan.) Enfin, dans bien des cas, l'historien doit, sans hésiter, avouer son ignorance, reconnaître que, faute de documents, telle période est vide de faits, telle civilisation inconnue, telle institution inexplicable : mieux vaut constater dans l'histoire une lacune, si grave qu'elle soit, et laisser aux découvertes à venir le soin de la combler, que de la masquer par un ingénieux roman.

En dernier lieu, il ne suffit pas que l'historien retrace le dessin général des événements passés ; il faut encore qu'il en reproduise la couleur et la vie. Cette dernière condition exige un état d'esprit tout spécial. L'historien doit se familiariser par un long commerce avec tout ce qui subsiste du peuple ou de l'époque qu'il étudie, avec les inscriptions, les chartes, les actes officiels, les correspondances et les mémoires privés, les restes matériels de leur civilisation, de leurs arts et de leurs doctrines ; lorsqu'il en a non seulement saisi la lettre, mais pénétré l'esprit, son imagination, nourrie de la subs-

tance du passé, l'emporte en quelque sorte hors de son siècle ou de sa nation pour le faire vivre au milieu des œuvres, des croyances, des passions et des mœurs particulières des hommes dont il raconte l'histoire ; devenu presque leur contemporain, dégagé autant que possible des idées et des habitudes modernes, il est en état de comprendre les choses passées, de sympathiser avec elles, de donner à leur image l'expression et la couleur qui leur étaient propres. Par l'accumulation des détails précis et minutieux, par l'exactitude du costume et du décor, il rend visible les aspects variés de la vie matérielle, l'extérieur des personnages et des événements ; par la peinture des passions, des conflits d'intérêts, des luttes d'idées, il fait revivre l'âme même des peuples et des grands hommes. C'est alors seulement que l'histoire est, selon le mot de Michelet, une résurrection.

Ainsi entendue, la reconstitution des ensembles suppose chez l'historien la réunion d'éminentes qualités intellectuelles et morales. Déjà, lorsqu'il ne s'agit que de la détermination des faits isolés, l'étude et la critique des documents exigent, comme on l'a vu, de l'exactitude, de la sagacité, du jugement, de la logique, ainsi qu'une grande variété de connaissances ; elles exigent aussi, pour réagir contre l'habitude que l'on a généralement de se contenter d'à peu près et d'affirmer sans raisons suffisantes, une somme peu commune de courage, de franchise et d'abnégation. Mais, quand il s'agit de retracer en tableaux vivants tout un ensemble de faits passés, d'autres qualités encore sont nécessaires. On a souvent essayé le portrait idéal de l'historien : d'une part, une intelligence apte à tout comprendre et à tout pénétrer, une imagination assez puissante pour lui donner la vision actuelle des choses disparues et pour lui rendre familiers les états d'âme des générations écoulées; d'autre part, assez d'énergie morale et de probité scientifique pour mettre au-dessus de tout l'amour de la vérité (*ne quid veri non audeat*). On a montré qu'il ne doit pas seulement rester indépendant à l'égard des autres, c.-à-d. n'obéir ni aux calculs de l'intérêt, de l'ambition et de la servilité, ni aux basses passions de la haine et de la peur, ni aux sentiments généreux, mais parfois aveugles, de la reconnaissance et de l'admiration ; mais qu'il doit surtout (ce qui est plus difficile) rester indépendant à l'égard de lui-même, de ses opinions politiques, philosophiques ou religieuses, des préjugés qu'il tient de la naissance, du patriotisme ou de l'esprit de corps. On comprend, certes, qu'il ait au fond de l'âme des sympathies naturelles et des convictions réfléchies ; mais on veut qu'il ait « assez de force sur lui-même, pour que dans le moment de son travail, quand il cherche la vérité historique, il soit comme s'il n'avait ni préférences politiques, ni convictions personnelles » (Fustel de Coulanges). — Il faut reconnaître que cet idéal est difficile-

ment réalisable, car il suppose réunies des qualités qui souvent s'excluent. Les historiens français, tels que Augustin Thierry, Michelet, Taine, qui ont la plus profonde intelligence du passé et qui en ont fait les plus brillantes peintures, n'ont pas toujours su se garder des préventions injustes, des admirations et des indulgences excessives. Le désintéressement et l'impartialité absolue, faciles à ceux qui étudient les sciences de la nature, sont à peu près impossibles dans la représentation des faits historiques : car l'historien est « un homme qui regarde vivre d'autres hommes », qui apporte naturellement à ce spectacle, non seulement un intérêt scientifique, mais une curiosité et une sympathie tout humaines, et qui ne peut exprimer ce que des hommes ont fait, pensé ou ressenti, sans y mettre involontairement quelque chose de ses propres idées et de ses propres sentiments.

*b. Généralisation des faits.* Ici l'impartialité est plus facile à l'historien : il n'a plus à faire œuvre d'imagination pour ressusciter un ensemble de faits individuels et concrets dans leur vivante complexité, mais à comparer et à induire, pour tirer, par abstraction, des groupes de faits particuliers les idées générales qui s'en dégagent. Toutefois d'autres difficultés l'attendent. Quand il s'agit d'étudier les époques récentes de l'histoire, où les documents abondent, où les événements saillants ne sont pas seuls attestés par de nombreux témoignages, mais où les faits vulgaires de la vie sociale sont recueillis et classés sous la forme de journaux, d'enquêtes, de rapports et de statistiques, la tâche de l'historien est relativement aisée. Il a sous la main, tout préparés, les éléments de ses généralisations ; sa seule tâche est de s'astreindre, en les employant, aux règles générales de la méthode inductive. Il faut cependant se garder de croire, comme le font quelques esprits absolus, que les statistiques, même multipliées et perfectionnées, suffisent jamais à l'historien pour toutes ses généralisations. On peut traduire en chiffres et figurer par des graphiques les mouvements de la population, les développements de la richesse publique, les faits industriels, agricoles, financiers et même certains phénomènes sociaux (instruction, criminalité, etc.). Mais la plupart des manifestations de la vie politique, intellectuelle et morale d'un peuple ne peuvent se réduire à des chiffres ni à des formules exactes ; ce qu'il y a en elles de plus actif et de plus vivant échappe à la statistique et ne peut être noté que dans les documents psychologiques où s'est marquée leur empreinte. — La tâche de l'historien devient bien plus difficile, quand il s'agit d'époques reculées, pour lesquelles les moyens d'information sont plus rares et presque tous disséminés dans des documents relatifs à des faits particuliers (chroniques, lettres, mémoires, chartes, etc.). Il faut alors qu'il compose lui-même ses

statistiques avec les éléments incomplets et souvent douteux que les documents lui fournissent ; qu'après avoir recueilli, critiqué, reconstitué dans leur cadre particulier les faits qui l'intéressent, il les compare avec assez de sagacité, de sang-froid et de scrupule pour ne rapprocher que ceux entre lesquels la ressemblance est réelle, le lien véritable. Il devra ici se défendre surtout du parti pris, se mettre en garde contre l'esprit de système qui fausse si souvent l'interprétation des documents. « Entre le texte et l'esprit prévenu qui le lit, il s'établit une sorte de conflit inavoué ; l'esprit se refuse à saisir ce qui est contraire à son idée ; au lieu de se rendre à l'évidence du texte, il plie ce texte à son opinion préconçue. » (Fustel de Coulanges.) De là tant de systèmes historiques, laborieusement échafaudés, qui croulent d'eux-mêmes quand on apporte à l'examen et à la comparaison des textes un esprit non prévenu. A vrai dire, pour que la généralisation de l'historien ait, comme celle du naturaliste, une valeur scientifique, il faut qu'elle se présente spontanément à ses yeux après l'étude attentive des documents, « sans être cherchée par lui, et presque en dehors de sa volonté ». — Outre l'esprit de système, il doit encore redouter la précipitation qui le porterait à induire d'après des observations trop peu sûres ou des faits trop peu nombreux pour justifier une affirmation générale. L'étude, encore si peu avancée, des institutions comparées, montre combien il est facile de se tromper en généralisant trop vite, en prenant par exemple pour une ressemblance organique ce qui n'est que la coïncidence superficielle de faits produits, dans des civilisations diverses, par des causes différentes. Les hypothèses sont légitimes, nécessaires même, pour faire avancer la science historique ; mais, tant qu'elles n'ont pas été vérifiées par un grand nombre de faits précis et concordants, il faut les tenir pour de simples hypothèses, et non pour des vérités établies.

Après avoir étudié séparément les deux formes de la synthèse historique, — reconstitution des ensembles et généralisation des faits, — il reste à montrer comment, pour construire son œuvre, l'historien les emploie tour à tour, ou, selon les sujets, se sert de l'une plutôt que de l'autre. Suivant l'étendue et la complexité de la question qu'ils traitent, les travaux historiques se divisent, comme on l'a vu précédemment (V. ci-dessus, p. 24), en deux grandes catégories : les *monographies* et les *histoires générales*.

Les monographies n'exigent le plus souvent que des reconstitutions d'ensembles, fort limitées, mais très précises, où abondent les anecdotes, les menus faits, les détails individuels et locaux. Toutefois, la généralisation n'en est pas exclue : car il y a d'ordinaire dans la vie d'un personnage ou dans le récit d'un événement bien des faits particuliers qu'il faut résumer en un seul trait caractéristique, pour

ne pas nuire à l'effet de l'ensemble par la profusion des détails.

Parmi les histoires générales, les unes, celles qui ont pour objet principal de reproduire le développement des idées et des institutions, sont composées surtout au moyen de généralisations ; toutefois, elles gagnent beaucoup en précision et en intérêt quand l'historien y marque par des tableaux concrets, exactement reconstitués, les aspects particuliers qu'ont présentés d'âge en âge les institutions et les doctrines qu'il retrace. Les autres ont plutôt pour objet de reproduire le mouvement général des faits, le rôle des grands hommes, la vie des peuples, les formes visibles sous lesquelles s'est accompli le développement d'une civilisation. Pour atteindre ce but, l'historien choisit, parmi les reconstitutions individuelles et locales que lui fournissent les monographies, celles qui sont le plus caractéristiques, qui expriment le mieux l'enchaînement successif et la complexité des événements, des idées, des mœurs et des institutions; il les combine avec les résultats de ses généralisations, en s'efforçant toujours de vivifier ce que les formules générales ont d'abstrait, par quelque détail particulier, emprunté à ces reconstitutions locales. Taine, qui a excellemment pratiqué cette méthode, l'a décrite dans la page suivante :

« Qu'y a-t-il en France au XVIIIe siècle ? Vingt millions d'hommes, de femmes et d'enfants, vingt millions de vies, vingt millions de fils qui s'entre-croisent et font une trame. Cette trame immense aux innombrables nœuds, nulle mémoire, nulle imagination n'est capable de se la représenter distinctement tout entière. D'ailleurs, nous n'en avons plus que des débris, quelques lambeaux décolorés, quelques fragments épars. Et pourtant elle est le véritable objet de l'histoire ; l'historien ne travaille que pour la recomposer; s'il renoue les morceaux de fils apparents, c'est pour y rattacher des myriades de fils disparus... Par bonheur, autrefois comme aujourd'hui, dans la société il y avait des groupes, et dans chaque groupe des hommes semblables entre eux, nés dans la même condition, formés par la même éducation, conduits par les mêmes intérêts, ayant les mêmes besoins, les mêmes goûts, les mêmes mœurs, la même culture et le même fond. Dès que l'on en voit un, on voit tous les autres. En toute science, nous étudions chaque classe d'objets sur des échantillons choisis : il ne s'agit donc que de retrouver des échantillons de l'homme et de la femme du XVIIIe siècle, et de les retrouver à tous les degrés de l'échelle sociale, c.-à-d. de prendre des figures distinctes et principales, celles qui, par leur banalité ou leur relief, peuvent servir de moyenne ou de type... Trois ou quatre exemples suffiront pour reconstituer chacune de ces figures, mais il les faut copieux et minutieux ; tous les détails,

tous les accessoires, tous les alentours sont requis. Car la vie d'un homme ne se compose pas seulement des événements notables que racontent les mémoires ordinaires ; elle est la série continue de toutes les sensations, pensées, sentiments, actions grandes et petites, qui ont rempli ses journées depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Ici encore il faut trouver des échantillons : entrons dans l'intimité de notre personnage, citons l'emploi circonstancié de ses journées... Lorsque nous avons [noté ses occupations habituelles], constaté et défini ses sentiments principaux, nous saisissons dans chaque groupe les volontés profondes qui poussent et dirigent les hommes..., par suite nous comprenons la force et le sens du courant qui emporte la société tout entière. Ainsi la monographie est le meilleur instrument de l'historien ; il la plonge dans le passé comme une sonde et la retire chargée de spécimens authentiques et complets. On connaît une époque après vingt ou trente de ces sondages; il n'y a qu'à les bien faire et à les bien interpréter. »

C'est surtout en ce siècle que l'on a multiplié les monographies historiques. Après les généralisations hâtives et incomplètes des siècles précédents, on a senti la nécessité de reprendre en détail, fragments par fragments, l'œuvre entière, pour lui donner des fondations plus solides et une ordonnance moins arbitraire. L'histoire de France, celle des autres nations de l'Europe et des diverses civilisations du globe, se refont ainsi peu à peu au moyen d'études locales et partielles. Quelques critiques éminents, frappés de l'immensité de la tâche qui reste à accomplir pour élucider tous les problèmes de l'histoire, ont même conseillé aux historiens de n'entreprendre de longtemps rien autre chose que des monographies, toutes les histoires générales étant encore prématurées. « Les seuls ouvrages utiles à la science sont ceux auxquels on peut accorder une entière confiance et dont les auteurs ont acquis par une longue habitude, sinon le privilège de l'infaillibilité, du moins cette étendue de connaissances qui fait l'assurance de l'écrivain et la sécurité du lecteur... On ne peut exiger de celui qui entreprend ces vastes histoires une égale connaissance spéciale de toutes les parties de son sujet. Il faut qu'il se fie pour bien des choses aux travaux faits par d'autres. Or sur plusieurs points importants les monographies manquent encore, en sorte que l'auteur est réduit à recueillir çà et là quelques notions éparses et de seconde main, souvent fort inexactes... Ainsi donc, en se condamnant à être complet, il se condamne à être superficiel. Son livre ne vaudra que pour les parties où il est spécial, et alors, pourquoi ne pas se borner à ces parties ? Pourquoi consacrer à des travaux sans valeur et destinés à devenir inutiles des moments qu'il pourrait consacrer si utilement à des recherches définitives? » (Renan.) Cette manière de voir n'est juste

qu'à demi. A coup sûr, les monographies bien faites sont, parmi les travaux historiques, les plus solides et les plus durables; mais elles ne peuvent suffire, même provisoirement. Pour se retrouver et s'orienter dans la multitude des travaux particuliers, l'esprit humain a besoin de vues générales; il importe que les résultats acquis, même quand ils sont incomplets et fragmentaires, soient de temps en temps coordonnés par des travaux d'ensemble, qui résument tout ce que l'on sait, à un moment donné, d'une époque, d'une société ou d'une civilisation. Ces généralisations provisoires sont nécessaires, même pour que les spécialistes n'égarent pas dans de fausses directions leurs recherches patientes et leurs études minutieuses : car, suivant le mot de Gœthe, « les monographies n'ont d'intérêt que par le rapport qu'elles ont avec l'ensemble des choses »; et pour que le spécialiste ne fasse pas de l'érudition stérile, pour que dans la recherche des détails et l'étude des points particuliers il ne prenne pas comme but ce qui ne doit être qu'un moyen de contribuer à la science, il faut que « l'ensemble des choses », où sa monographie doit trouver place, lui soit de temps en temps rappelé par ces généralisations. Sans doute, les historiens qui s'imposent cette dernière tâche ne doivent pas se dissimuler qu'ils font une œuvre incomplète et provisoire, et qu'au bout de quelques années leur travail n'étant plus au courant des connaissances acquises en chaque matière spéciale, devra être recommencé par eux-mêmes ou par d'autres. Mais les auteurs de monographies doivent savoir, de leur côté, que leurs travaux ne survivront point dans leur propre forme; les résultats qu'ils ont contribué à établir demeurent seuls, pour prendre place, à travers maintes transformations et combinaisons ultérieures, parmi les éléments anonymes dont se compose l'œuvre collective de la science. Les uns comme les autres font abnégation d'eux-mêmes, pour servir, chacun de diverse manière, la même cause.

Toutefois, si les histoires générales sont nécessaires, il faut reconnaître que les innombrables monographies, qui sont les matériaux de ces vastes constructions, s'élaborent avec une lenteur et une imperfection de moyens qui retardent indéfiniment le jour où les histoires générales auront une valeur vraiment scientifique. Cela vient en grande partie de ce que le travail historique est encore presque partout mal organisé. En France notamment, les historiens ont encore trop l'habitude de travailler isolément, et, n'ayant chacun que des moyens insuffisants pour réunir les éléments de leur œuvre, n'arrivent trop souvent qu'à produire lentement des monographies incomplètes ou des généralisations défectueuses. Cependant de tous côtés on sent de plus en plus la nécessité d'associer, pour mener à bonne fin une œuvre historique de quelque étendue, le plus grand nombre possible

de travailleurs compétents. L'exemple de cette association a été donné depuis longtemps au monde savant par les congrégations religieuses, qui ont pu, grâce au labeur collectif de leurs membres, publier un si grand nombre de travaux utiles à l'histoire générale. La science laïque a suivi tardivement la même voie, mais elle y a déjà fait de remarquables progrès, d'abord en Allemagne, où depuis le commencement du siècle les universités et les académies savantes ont pris la direction du travail scientifique, puis en Angleterre, en Italie, en France. — Tantôt l'association a pour objet de rendre plus rapides et plus complètes les études monographiques. Elle peut alors prendre des formes diverses : collaboration à distance de plusieurs érudits, dont l'un informe les autres qu'il a entrepris un travail spécial sur tel sujet et les prie de lui communiquer tout ce que leurs études particulières leur ont fait rencontrer sur le même sujet ; centralisation, dans le même recueil périodique ou dans les publications de la même société savante, des mémoires, études et documents relatifs à telle branche ou à telle période de l'histoire ; direction commune donnée aux chercheurs, que préoccupe le même ordre de questions historiques, par une académie, une école spéciale, une société locale, qui prend soin de déterminer les problèmes à résoudre, les méthodes à suivre, etc. — Tantôt l'association a pour objet à la fois d'accroître la valeur scientifique et d'accélérer la publication d'une histoire générale, en réunissant pour la composer les divers historiens que leurs études spéciales ont le mieux préparés à en traiter les différentes parties. On peut citer comme exemples, en Allemagne, les vastes collections d'Oncken (*Allgemeine Geschichte in Einzeldarstellungen*), d'Heeren, Ukert et Giesebrecht (*Geschichte der europæischen Staaten*); en France, l'*Histoire générale du* IV^e^ *siècle à nos jours*, publiée sous la direction de MM. Lavisse et Rambaud. Le reproche, ordinairement adressé à ceux qui entreprennent une œuvre d'ensemble, de n'avoir pas sur toutes les matières qui s'y rapportent les connaissances particulières exigées pour la critique moderne, cesse d'être fondé, si l'on fait ainsi collaborer à cette œuvre les spécialistes les plus qualifiés. A la vérité, par suite de cette division du travail, on peut craindre que chaque partie de l'ensemble ne soit ni composée suivant la même méthode, ni animée du même esprit, ni également subordonnée au plan général. Mais pour éviter ce danger, il suffit que, par une entente préalable, tous les collaborateurs acceptent de l'un d'entre eux une direction commune, que l'ensemble des travaux soit placé sous le contrôle de l'homme qui, en dehors de sa spécialité, sera, par la supériorité de son talent et la variété de ses connaissances, le plus apte à tout comprendre, à tout proportionner et à tout diriger. Alors, malgré la variété de l'exécution, l'œuvre

totale pourra garder, dans son esprit et son mouvement général, l'unité sans laquelle elle ne saurait être vivante. Il est à souhaiter que cette organisation du travail historique, encore rudimentaire, se perfectionne et se généralise de plus en plus ; l'avancement des sciences historiques est à ce prix.

4° *Appréciation des faits*. On a vu précédemment que tout historien a une tendance instinctive à apprécier les faits qu'il expose, mais qu'en les jugeant, il faisait acte de politique ou de moraliste, non d'historien. Il importe néanmoins, dans une étude sur l'histoire, de rechercher dans quel esprit doivent être appréciés les faits passés et quelle sorte d'enseignement on en peut tirer pour la pratique de la vie sociale ; car cette recherche achèvera de mettre en lumière le véritable caractère des faits historiques.

*a*. On peut juger les actes sociaux, de même que les actes individuels, à un double point de vue : selon leur utilité ou selon leur moralité. Le premier de ces points de vue est universellement admis : il n'est pas d'historien qui, suivant dans leurs conséquences multiples la trace des principaux événements du passé, ne se plaise à juger dans quelle mesure ces événements ont été favorables ou funestes aux sociétés où ils les ont observés. Tous se préoccupent de constater et de montrer quelle influence, bonne ou mauvaise à leur avis, les guerres, les révolutions, les actes d'autorité, les lois, les mesures administratives ont eue sur la condition politique, économique ou sociale des peuples chez qui ces faits se sont produits. — Au contraire, le droit de juger les faits historiques suivant leur valeur morale est parfois contesté. Pour quelques philosophes, dont la doctrine est adoptée par un certain nombre d'historiens, les phénomènes sociaux sont régis dans leur ensemble par un déterminisme, moins apparent que celui du monde physique, mais tout aussi réel, et qui ne laisse aucune place à la liberté, ni par conséquent à la moralité. La série des faits historiques leur apparaît, selon les expressions de Hegel, « comme une logique concrète et vivante, qui va d'idée en idée, d'évolution en évolution, sans trouver d'obstacle à son développement nécessaire dans l'initiative plus apparente que réelle des volontés et des passions individuelles ». Dès lors, l'historien n'a que faire d'approuver ou de blâmer ce qui, dans les choses du passé, lui paraît conforme ou contraire à son idéal de justice et de vertu. Ces choses se sont accomplies comme elles devaient s'accomplir : l'œuvre d'un ambitieux de génie qui s'est emparé du pouvoir au mépris des lois, l'œuvre d'une nation qui a affirmé sa vitalité en exterminant ses voisins, sont également légitimes, puisqu'elles ont réussi ; et la protestation qu'élèvent les opprimés et les vaincus, sous les vains noms de justice et de droit, n'a de valeur

que le jour où elle triomphe à son tour par la force ou par l'habileté. Le fait accompli se justifie donc de lui-même, et toute appréciation historique se réduit à chercher si tel événement a eu des conséquences heureuses ou funestes ; tout l'enseignement pratique de l'histoire est de montrer, ainsi que le fait Machiavel, comment et pourquoi telle action a réussi, tandis que telle autre a échoué. Telle est la doctrine des historiens *fatalistes*, parmi lesquels on peut citer en ce siècle Thiers, Mignet, Taine, Mommsen. Mais la conception philosophique dont ils s'inspirent est incomplète ; comme on le verra dans la dernière partie de cette étude (V. plus loin, p. 81), le déterminisme de tous les phénomènes sociaux est loin d'être démontré, et, dans l'infinie complexité avec laquelle s'enchaînent et se combinent ces phénomènes, il subsiste presque toujours une part plus ou moins large d'apparente spontanéité, dont peut bénéficier, jusqu'à preuve contraire, la doctrine de la liberté. Il est préférable d'admettre, avec les historiens *moralistes* (Augustin Thierry, Michelet, Quinet), qu'il y a pour les groupes sociaux, comme pour les individus, des principes de justice et de vertu qu'ils ne peuvent transgresser sans provoquer, à défaut d'autre sanction visible, les protestations de la conscience humaine. Ces historiens ont la légitime prétention d'apprécier la valeur morale des faits historiques, de ne pas s'incliner docilement devant le fait accompli, de réclamer, au nom du droit et de la dignité humaine, contre les abus de la force. Ils n'admettent pas comme nécessaires les violences et les crimes qui ont souvent marqué les crises sociales les plus profondes, comme par exemple les persécutions religieuses du XVIe siècle, les proscriptions et les massacres de la Révolution française. Ils pensent, au contraire, que, grâce au progrès des idées et des mœurs, ces excès sont évitables, et qu'en signalant l'iniquité partout où ils la rencontrent, l'histoire peut contribuer, avec les autres sciences morales, à diriger les individus comme les sociétés dans la voie de la justice et de l'amélioration sociale (V. MORALE).

Mais, si les faits historiques peuvent être appréciés au double point de vue de l'utilité et de la moralité, il faut se garder, en les jugeant, de leur appliquer des principes absolus. Il semble inutile de le démontrer quand il s'agit du premier genre d'appréciation, car l'intérêt social ou politique, comme l'intérêt individuel, est chose essentiellement variable ; tels actes ou telles institutions, utiles à un moment donné et dans un milieu social déterminé, peuvent en d'autres circonstances avoir une influence néfaste. Il n'est cependant pas toujours facile à l'historien de juger équitablement de l'opportunité de ces actes ou de l'utilité de ces institutions. Tantôt il n'aura pu reconstituer, faute de documents, l'ensemble des faits au milieu desquels

ils se sont produits. Tantôt, en les étudiant, il ne se sera pas suffisamment affranchi des idées et des passions de son temps. C'est ainsi que bien des historiens, jugeant le moyen âge d'après les conceptions philosophiques du XVIII^e siècle et les principes de la Révolution française, n'ont pas su voir que la plupart des institutions de cette époque, avant de devenir oppressives, avaient répondu à un besoin réel et produit un bien temporaire. — De même on aurait tort de juger, d'après une règle absolue, la valeur morale des hommes d'autrefois. L'étude de l'histoire montre précisément que les conceptions morales ont varié de tout temps, suivant le milieu physique, les croyances religieuses ou les doctrines philosophiques. Ainsi, pendant toute l'antiquité et une partie des temps modernes, on a trouvé légitime et naturel de traiter les esclaves comme des choses. Les gens du moyen âge considéraient l'orthodoxie religieuse, l'observation des pratiques pieuses, le respect des biens et des privilèges de l'Eglise comme les devoirs les plus stricts du chrétien, et avaient de singulières indulgences pour les crimes et les perfidies qui révolteraient aujourd'hui la conscience publique. Or ces conceptions diverses ont eu nécessairement une influence décisive sur les actes individuels ou collectifs des hommes dont elles inspiraient la conduite. Il faut donc, pour être équitable, que l'historien juge les faits passés, non point selon les idées morales de son pays et de son temps, mais selon celles de la société où ils se sont accomplis. Il lui arrivera alors d'excuser, chez un patricien de l'ancienne Rome ou chez un chevalier du XIII^e siècle, des actes de violence qu'il ne saurait pardonner à un homme du XIX^e. Il évitera de traiter en persécuteurs les magistrats romains qui appliquaient aux premiers chrétiens les lois dont les dispositions sévères punissaient alors toute révolte contre l'ordre établi, et il réservera ses flétrissures à ces violateurs de la légalité qui ont si souvent, dans les crises politiques de notre histoire, supprimé les formes régulières de la justice pour frapper plus sûrement leurs adversaires. D'autre part, si fermement convaincu que l'on soit de la liberté morale, on ne saurait admettre que les individus ni les sociétés soient, à un moment donné de leur histoire, entièrement libres d'agir au gré de leur volonté. A tout instant de son existence, chaque individu subit une double influence : celle de son passé, c.-à-d. de ses tendances héréditaires et de ses habitudes acquises, celle du milieu physique ou social dans lequel il se trouve placé. Il en est de même pour les sociétés : leurs actes présents sont en grande partie déterminés, soit par leur passé historique, soit par la nature de leurs relations avec les sociétés voisines. La part de la liberté, dans les manifestations de l'activité individuelle ou de l'activité collective, est donc,

en somme, fort restreinte. C'est de quoi l'historien doit tenir grand compte dans l'appréciation morale des faits passés, car il ne serait pas juste de rendre tel personnage ou tel groupe d'hommes pleinement responsable d'un acte auquel il se trouvait presque inévitablement poussé par les puissantes influences du passé et du milieu. Ainsi, en jugeant les violences et les excès de la Révolution française, un équitable historien fera la part des souffrances et des haines qu'avaient amassées dans le peuple plusieurs siècles d'oppression féodale et de despotisme monarchique; il aura égard aux provocations que renouvelaient incessamment les intrigues de la cour et des émigrés ou les déclarations de guerre de la coalition européenne.

*b.* Les appréciations auxquelles donnent lieu les faits passés ne sont pas simplement théoriques; elles ont d'ordinaire un intérêt pratique, en ce sens qu'elles contiennent des enseignements dont les individus et les nations peuvent tirer profit. On a reconnu de tout temps que l'étude de l'histoire n'avait pas seulement pour but d'orner l'esprit de notions générales et de connaissances particulières sur le passé des sociétés humaines, mais que c'était aussi un moyen de culture morale, une utile préparation à la vie sociale et à la vie politique. Toutefois, il faut bien s'entendre à cet égard : les leçons de l'histoire n'ont pas le caractère dogmatique que certains philosophes ou certains hommes d'État leur ont attribué ; on ne saurait, sans les fausser par un choix systématique ou par des interprétations arbitraires, en faire ni une politique en exemples, ni une morale en action. L'histoire n'est qu'une forme de la connaissance expérimentale que nous avons de l'humanité ; connaissance plus large et plus variée que nos observations personnelles, puisqu'elle s'étend à toutes les sociétés et à toutes les époques du passé, mais, moins sûre, puisqu'elle est indirecte et qu'elle peut être altérée par de nombreux intermédiaires. Il ne faut donc demander à l'histoire qu'un enseignement analogue à celui que l'on peut tirer de l'expérience; elle indique, non pas ce qui doit être, mais ce qui a été. Son utilité principale est de montrer les conséquences des actes sociaux, les réactions et les répercussions multiples dont ils sont habituellement suivis, l'influence du milieu sur les individus et celle des énergies individuelles sur le groupe tout entier, l'étroite solidarité qui enchaîne les unes aux autres les manifestations successives ou simultanées de l'activité sociale, l'action lente et continue du temps, qui ne détruit pas, mais transforme toutes choses. Elle peut par conséquent mettre les hommes en garde contre le danger des entraînements irréfléchis, des innovations subites, des actes violents, des mesures légales qui oppriment les instincts généraux de la nature humaine ou blessent les tendances particulières

de chaque groupe social. Mais on ne saurait tirer de la seule étude de l'histoire de véritables règles de conduite : car tout y est relatif et variable. Il y a sans doute entre les faits sociaux un grand nombre de rapports réguliers et permanents, que l'on peut, comme on le verra plus loin, assimiler dans une certaine mesure à des lois ; mais ces rapports sont toujours conditionnels, et le plus souvent subordonnés à une si grande variété de circonstances déterminantes qu'il n'est pas possible d'affirmer que de tel événement donné sortiront telles conséquences précises. Les mêmes calculs politiques, les mêmes combinaisons diplomatiques ou militaires réussissent dans une occasion, échouent dans une autre ; ici la force triomphante viole impunément le droit ; là, elle trouve son châtiment dans ses excès mêmes, par la réaction qu'elle provoque. Constamment, dans l'histoire, la morale est violée, la logique démentie par les faits. L'enseignement qui en sort est donc nécessairement incomplet, et l'homme qui s'en contenterait n'aurait qu'une morale incertaine, une politique indécise. Il faut, pour trouver des règles de conduite plus solides et plus sûres, qu'aux données expérimentales de l'histoire s'ajoutent celles d'autres sciences morales, telles que la psychologie et la sociologie descriptive ; il faut surtout demander, soit aux principes supérieurs de la morale et de la logique, soit aux sentiments naturels de solidarité et de sympathie qui créent un lien entre tous les hommes, cet idéal de justice sociale et de sagesse politique, à la lumière duquel l'humanité, voyant plus clairement les imperfections du passé, dirige plus sûrement ses efforts vers un avenir meilleur.

5° *Composition littéraire*. Lorsque l'histoire était considérée comme une œuvre principalement littéraire, les qualités de forme avaient une telle importance que souvent l'historien y sacrifiait, comme on l'a vu, l'exactitude du fond. Il y avait certains procédés de composition, certains artifices de style, qui étaient propres à ce qu'on nommait, dans les traités de littérature, « le genre historique », et grâce auxquels tout écrivain doué d'un peu d'imagination et de goût pouvait tirer de la matière la plus ingrate un intéressant récit ou un éloquent discours. Depuis que l'histoire est conçue plutôt comme une œuvre scientifique, la manière de l'écrire s'est nécessairement modifiée. Il y a eu tout d'abord une réaction excessive contre l'abus qu'on avait fait de la rhétorique, et en retour du mépris que les lettrés témoignaient pour les recherches de l'érudition, certains érudits affectèrent de leur côté un dédain systématique pour la forme littéraire. Ce fâcheux antagonisme tend de plus en plus à disparaître. On reconnaît généralement aujourd'hui que la « composition et le style sont loin d'être des ornements superflus, et que seuls ils donnent

aux travaux mûrement élaborés une valeur durable » (G. Monod). Seulement, au lieu d'obéir aux règles d'une esthétique conventionnelle, la forme de l'œuvre historique doit toujours s'adapter exactement au fond même de l'œuvre, et reproduire, dans leur diversité, les traits qui caractérisent chaque reconstitution des choses et des actions passées, comme un vêtement souple et bien ajusté reproduit les lignes saillantes du corps qu'il recouvre. Pour trouver ainsi la forme qui convient à son sujet, pour exprimer avec exactitude et clarté toutes les nuances de sa pensée, il faut que l'historien connaisse à fond et manie facilement la langue dans laquelle il écrit. Mais c'est là le seul talent littéraire auquel il doive viser; car il tirera de la science même tout l'art suivant lequel il composera son œuvre. L'ordre, le mouvement qu'il mettra dans le tableau des faits lui seront indiqués par les recherches de détail et les idées d'ensemble au moyen desquelles il en aura reconstitué les éléments et la synthèse ; l'intérêt dramatique, les traits de mœurs, la couleur, l'expression pittoresque lui seront fournis par les documents même, sans qu'il ait besoin d'y ajouter des ornements étrangers. S'il a une vue nette des faits, s'il en saisit avec sagacité l'enchaînement, s'il marque bien l'importance relative de chacun d'eux, son œuvre sera précise, claire, une dans sa complexité. S'il connaît bien l'esprit, les mœurs et la civilisation matérielle de l'époque qu'il retrace, si, derrière les textes et les formules, il a su voir les figures et sentir les âmes des générations passées, son œuvre aura l'animation et la diversité de la vie réelle. Suivant le mot de Taine, « la science achevée aura produit l'art accompli ».

Bien que les formes de l'œuvre historique varient suivant la nature des sujets traités, on peut cependant distinguer trois types généraux auxquels toutes se ramènent. Ce sont : la *dissertation érudite*, la *synthèse abstraite des idées et des institutions*, le *tableau narratif des faits*.

*a*. La dissertation historique est avant tout un travail de discussion et de critique. Qu'il s'agisse de faire connaître des faits ignorés, d'élucider une question obscure, ou de combattre des opinions reçues, l'historien ne vise qu'à entraîner la conviction des lecteurs par la sûreté de son érudition, la rigueur de sa logique, la clarté de son exposition. Il doit donc mettre en œuvre tous les arguments, citer tous les textes, entrer dans toutes les explications qui sont propres à suggérer aux autres la conviction à laquelle il est arrivé. Mais il se gardera de faire étalage d'érudition en encombrant sa thèse de détails inutiles : plus l'exposé sera sobre et précis, et plus il aura de force. Il évitera même de faire assister ses lecteurs aux transformations successives de sa pensée, à la série de ses

recherches et de ses tâtonnements, et prendra, pour les mener au but qu'il leur propose, la voie la plus simple et la plus directe. Enfin, il ne cherchera pas à dissimuler par de vagues généralités les incertitudes ou les lacunes du sujet traité : son travail aura d'autant plus de solidité qu'on y trouvera marqué d'un trait plus net la distinction des résultats acquis et de ceux qui restent à acquérir. Comme modèles réunissant ces qualités générales, on peut citer les dissertations écrites sur l'histoire du moyen âge par Ducange, Mabillon, l'abbé Lebeuf, B. Guérard, Jules Quicherat et Julien Havet.

*b*. Toute autre est la forme littéraire qui convient à ces travaux de synthèse dans lesquels l'historien essaye de retracer le développement des connaissances, des dogmes religieux, des institutions, des arts ou des mœurs, qui ont, pendant une plus ou moins longue période, caractérisé la civilisation d'une race ou d'un groupe social. Ici l'appareil d'érudition doit passer au second plan, s'atténuer ou s'effacer derrière les idées générales. Les recherches, les discussions critiques, les rapprochements de textes, qui ont servi à déterminer les faits et à préparer les généralisations doivent se résumer en quelques lignes ou même se réduire au simple énoncé du résultat obtenu. Pour justifier ses assertions, l'historien se bornera à indiquer en notes les dissertations, les monographies, les publications de textes d'où elles sont tirées et auxquelles les lecteurs pourront au besoin se reporter ; ou bien s'il tient à placer sous leurs yeux quelques documents ou quelques discussions d'une importance exceptionnelle, il les rejettera à la suite de son livre, en forme d'appendices ou de pièces justificatives. Ce qui doit être mis en saillie, c'est la conception d'ensemble à laquelle est arrivé l'historien au terme de ses recherches ; elle doit sans cesse apparaître aux lecteurs, dominant par ses grandes lignes la masse des considérations secondaires et des faits de détail qui lui servent de base. C'est ainsi qu'ont procédé, dans leurs remarquables travaux sur les origines de nos institutions, Montesquieu, Guizot, Fustel de Coulanges, Taine, Tocqueville. Le défaut qu'il est le plus difficile d'éviter dans ces synthèses historiques, et dont ces maîtres ne se sont pas toujours gardés, c'est de présenter les idées générales sous des formes trop abstraites et trop dogmatiques. Il est cependant possible à l'historien d'y échapper à l'aide des ressources mêmes que lui fournit la science : en rendant sensible chaque idée générale par la citation de faits précis ou par le groupement pittoresque des détails matériels et des phénomènes psychologiques qui la caractérisent le mieux ; en mettant dans l'expression de sa pensée toutes les nuances, les réserves, les hésitations même qu'inspirent à tout penseur l'incessante transformation, l'évolution ondoyante et

diverse de ce qu'il y a en apparence de plus stable et de plus uniforme dans les choses humaines.

*c*. **Le tableau narratif des faits passés est la forme la plus complète de l'œuvre historique.** Car en nous montrant, non seulement les idées et les institutions, mais les hommes même, dans les actes de leur vie publique ou de leur vie privée, elle nous donne l'image la plus voisine de la réalité concrète au milieu de laquelle nous vivons. Ici, plus encore que dans la forme précédente, il faut que l'historien écarte de son exposé tout l'appareil de critique et d'érudition à l'aide duquel chaque détail a été fixé ; il faut même que les synthèses abstraites passent au second plan. Qu'il s'agisse d'une biographie, d'un épisode historique ou de l'histoire entière d'une nation, ce qui doit occuper le devant de la scène, ce sont les événements et les actions, ce sont les mille faits généraux ou particuliers, réguliers ou exceptionnels, dont se compose la vie d'un individu aussi bien que la vie collective d'une nation. L'historien les ordonnera de manière à reproduire dans son récit le mouvement unique et continu qui résultait de leur complexité et de leur enchaînement. Tantôt il adoptera l'ordre chronologique, faisant marcher de front tout ce qui s'est accompli simultanément ; tantôt, pour mieux montrer la succession des faits dans le temps, il les divisera par pays ou par régions en un certain nombre de groupes qu'il produira tour à tour sur la scène historique. On a vu précédemment par quel effort de science et d'art combinés il peut arriver à reconstituer ces ensembles ; par là même lui sera suggérée la forme narrative sous laquelle il les rendra visibles aux autres.— Faut-il cependant, comme le voudraient certains critiques, réduire l'histoire, dans sa forme la plus achevée, à n'être qu'un tableau de faits ? « Pour que l'œuvre soit vivante comme la nature, dit Taine, il faut que, comme la nature, elle ne comprenne que des événements et des actions » ; et il en conclut que l'historien ne doit interrompre sa narration, ni pour revenir sur certaines séries de faits qui n'ont pu complètement apparaître dans les tableaux d'ensemble, ni pour raisonner sur les causes et les suites des événements : on ne doit apercevoir sa pensée que par l'ordre qu'il met dans les faits. Il y a là une évidente exagération : l'histoire, telle qu'elle est conçue aujourd'hui, ne peut plus, comme au temps de Tite Live, se réduire à la simple narration ; la science, d'où elle tire tous ses éléments, ne doit pas entièrement disparaître sous la forme littéraire. Il y a des faits généraux, tels que le mouvement des idées, le changement des mœurs, les lentes transformations de l'organisation politique ou de l'état économique, qui ne se traduisent pas dans la réalité par des détails précis, qui ne sont visibles qu'à distance par la comparaison de deux époques successives, et que

l'historien ne peut représenter d'une façon claire et complète par la seule peinture des événements et des actions. Or ces faits sont précisément ceux qui ont le plus d'importance en histoire ; car ils dominent et expliquent tous les autres. Il est donc nécessaire que l'historien arrête de temps en temps son récit et revienne en arrière, soit pour exposer par quelques aperçus analytiques ce que le tableau complexe des événements n'a pu faire connaître du développement des institutions, des idées et des mœurs, soit pour présenter quelques considérations générales sur l'importance historique ou sur la philosophie des faits qu'il vient de raconter. Si ce procédé diminue l'illusion artistique, il rend plus complète et plus profonde l'intelligence des choses passées ; ce qui est au fond l'essentiel. — A deux autres points de vue, il importe encore que des préoccupations littéraires ne détournent pas l'historien de la rigueur scientifique qui doit être sa règle. Tantôt, pour rendre plus saisissante la peinture d'événements qui ont vivement appelé son imagination, il incline, comme l'a fait souvent Michelet, à exagérer la couleur ou le relief, à forcer les contrastes, à donner aux situations tragiques, aux paroles et aux actions d'éclat une importance qu'elles n'ont pas eu réellement dans le cours général des choses. C'est introduire la poésie dans l'histoire. Mais l'historien doit se rappeler qu'il n'a pas comme le poète la liberté de créer ; en ressuscitant le passé, son imagination est soumise aux règles et contenue dans les limites que lui impose la science ; s'il s'en affranchit, ce n'est plus la vérité historique, mais la vérité idéale qu'il poursuit, et ce n'est point là son œuvre. Tantôt enfin, pour mieux intéresser les lecteurs contemporains, l'historien est tenté de moderniser ses récits ; pour faire comprendre certaines situations politiques ou certains états d'âme, il emploie des métaphores ou des comparaisons tirées des institutions ou des mœurs modernes et d'autant plus piquantes qu'elles sont inattendues. Ce procédé, dont Renan s'est volontiers servi dans ses œuvres historiques, est parfois dangereux : car ces comparaisons, si spécieuses qu'elles paraissent, sont toujours en partie fausses et mettent dans l'esprit du lecteur, au lieu d'une notion exacte, un rapprochement superficiel. Plus on se dégage, pour comprendre le passé, des impressions et des habitudes modernes, et plus on a de chances de le bien voir.

*Conclusion.* On sait maintenant en quoi consiste l'œuvre de l'historien, depuis le moment où il commence à rassembler ses documents jusqu'à l'heure où il exprime, dans la forme qui lui paraît la plus suggestive, le résultat de ses recherches et de ses conceptions. On a pu remarquer, au cours de cette analyse, par quelle longue série d'opérations intellectuelles se formait peu à peu la connaissance historique, et combien il entrait d'éléments subjectifs dans

chaque représentation des choses passées. A vrai dire, toute connaissance scientifique est une construction de l'esprit humain. Mais dans les sciences de la nature, comme les faits et les individus peuvent être étudiés directement, comme l'observation, appliquée à des phénomènes qui se reproduisent régulièrement sous des formes identiques, peut être entourée de toutes les garanties d'exactitude, contrôlée par des témoignages divers et vérifiée par l'expérimentation, il est toujours possible au savant d'éliminer ce qu'il y a eu de variable dans les impressions personnelles de chaque observateur; les faits et les interprétations qu'il retient, pour en constituer la science, sont fondés sur une telle concordance de témoignages précis qu'ils correspondent évidemment à des réalités extérieures et prennent une valeur objective sur laquelle on n'élève, dans la pratique, aucun doute. Au contraire, dans les sciences historiques, à la plupart des notions que l'on recueille sur le passé, se mêlent des éléments personnels, que la critique ne peut jamais éliminer entièrement, que l'élaboration scientifique accroît même dans une certaine mesure. Ce que nous savons directement, par la vue des restes matériels du passé qui ont pu subsister jusqu'à nous, se réduit à peu de chose; presque toutes nos connaissances historiques sont puisées, soit dans des documents écrits ou figurés, soit dans des travaux de seconde main, et résultent par conséquent de l'état psychologique d'un ou de plusieurs intermédiaires. Toute personnelle est l'impression ressentie par le témoin qui répète à sa façon ce qu'il a vu ou entendu; personnelle, la conception de l'artiste ou du littérateur qui trace l'image des hommes et des choses de son temps; personnel, le raisonnement par lequel l'érudit tire d'un document la notion d'un fait passé, détermine la provenance et l'authenticité d'un texte, apprécie l'exactitude et la sincérité de celui qui en est l'auteur; personnel, le travail de synthèse par lequel l'historien groupe et interprète les faits individuels pour reconstituer un ensemble ou formuler une généralisation; personnel, le jugement qu'il porte sur les faits exposés; personnel, enfin, l'arrangement littéraire par lequel il donne à sa conception du passé une forme visible. Sans doute il y a, dans l'histoire de toutes les sociétés humaines, un petit nombre d'événements particuliers et de faits généraux établis par une telle abondance de témoignages précis et concordants, que les éléments personnels inhérents à chacun de ces témoignages s'annulent réciproquement, et que ces faits prennent aux yeux de tous un caractère impersonnel, une réalité vraiment objective. Mais c'est l'exception : la plupart des événements particuliers, les circonstances de détail qui accompagnent les faits généraux, les causes matérielles ou morales qui enchaînent les uns aux autres, en une si étroite complexité, les actes

individuels et les actes sociaux, tout cela ne nous est connu que par des témoignages isolés ou discordants, d'où l'on ne peut tirer que des notions incomplètes, relatives et douteuses, par des raisonnements inductifs ou déductifs où il entre autant d'interprétations personnelles et de présomptions que de connaissances positives. Composés avec ces éléments imparfaits, les tableaux d'ensemble et les généralisations renferment nécessairement une grande part de conjectures; ils sont sans cesse modifiés, soit par la découverte de nouveaux documents, soit par les conceptions propres à chaque historien, soit par la prédominance, à chaque époque et dans chaque milieu, de nouvelles préoccupations politiques, religieuses ou sociales, qui, en déplaçant le point de vue, changent du même coup la perspective du passé. Il en résulte que, prise dans son ensemble, l'histoire n'est pas, — comme pourrait le faire croire l'assimilation complète qu'on a le tort d'établir quelquefois entre elle et les autres sciences d'observation, — une représentation impersonnelle et objective des choses passées; elle est bien plutôt l'image subjective que chaque historien ou chaque génération se fait du développement antérieur des sociétés humaines, et qui varie sans cesse avec l'état des connaissances, des opinions et des mœurs.

Faut-il conclure de là, avec certains philosophes enclins au scepticisme ou avec certains savants trop portés à rejeter ce qui n'est pas susceptible de preuves rigoureuses, faut-il conclure que le travail immense des historiens n'est qu'une œuvre décevante et stérile? Faut-il n'avoir que du dédain pour « ces petites sciences conjecturales, qui se défont sans cesse après s'être faites et qu'on négligera dans cent ans »? Non, certes; car il est facile de montrer que, même dans les conditions défavorables où il est placé, l'historien peut faire œuvre de science et procurer aux hommes d'utiles connaissances. Il faut d'abord distinguer, dans l'histoire, les détails et les grands faits. Les détails, résultant presque toujours de témoignages isolés ou peu nombreux, d'où il est très difficile d'abstraire les éléments personnels, sont souvent douteux, incomplets ou mensongers, si on les prend à la lettre. Mais, en somme, cela importe peu : car ce n'est pas en ces détails que consiste la science historique, ils ne sont qu'objet de curiosité ou matière d'art, et, même lorsqu'ils ne sont pas vrais à la lettre, ils sont utiles à l'historien, s'ils mettent de l'intérêt dans son récit, ou s'ils marquent en traits expressifs les caractères particuliers d'une époque, d'une société ou d'un individu. Au contraire ce qui, dans l'histoire, est matière à science, ce sont les grands faits, événements décisifs ou phénomènes généraux; c'est à les établir et à les mettre en lumière que tendent les minutieux travaux des érudits et les synthèses des historiens. Or, pour les faits de ce genre,

il n'y a guère d'incertitude : si dans le détail de leurs causes immédiates et de leur mode d'exécution, ils donnent prise aux doutes, ils y échappent en ce qui concerne leur existence et leur résultat. « Nous ne savons pas, avec une pleine sécurité, les mobiles intimes de la révolte de Luther, et il y a des obscurités dans la bataille de Waterloo ; mais il est certain que Luther s'est révolté, certain que la bataille de Waterloo a été perdue par Napoléon », et nous savons que ces deux événements ont eu des conséquences très claires et très graves. Ces grands faits sont, en quelque sorte, le résidu de triages et de simplifications qui éliminent successivement tout ce qu'il y a, dans les détails, d'individuel, de local, d'accidentel et par conséquent de discutable, pour ne laisser subsister que ce qu'il y a en eux de substantiel et d'incontestable. C'est pourquoi on a pu dire avec raison, malgré l'apparence paradoxale de la formule, que « le général, en histoire, est plus certain que le particulier » (E. Lavisse).



Toutefois, il ne faut pas s'abuser sur les mots, et quand on parle de certitude dans les sciences historiques, donner à ce terme le sens rigoureux qu'il a dans les sciences mathématiques ou dans les sciences de la nature. Même pour les grands faits de l'histoire, il ne s'agit pas d'une certitude absolue, comparable à celle qui naît de l'évidence rationnelle ou de l'évidence sensible ; il s'agit seulement d'un maximum de probabilité reposant sur des inférences qu'il n'est jamais possible de vérifier entièrement. Mais c'est là une condition logique qui est commune à toutes les sciences morales. Sous prétexte que l'histoire doit justifier ses prétentions scientifiques, on aurait tort d'exiger d'elle un caractère d'exactitude et de fixité qu'elle ne saurait avoir, puisqu'elle appartient à la catégorie des sciences qui ont pour objet les manifestations extérieures de l'âme humaine, et que, parmi ces manifestations, elle recherche précisément celles qui, étant passées, ne peuvent être constatées directement. Il faut plutôt considérer l'histoire comme ne pouvant mener qu'à des probabilités plus ou moins voisines de la certitude ; comme n'établissant que des vraisemblances, souvent trop faibles pour dissiper tous les doutes, mais souvent aussi assez fortes pour déterminer l'adhésion pleine et sans réserve que l'on donne à la vérité. Il en est ainsi même pour l'histoire des époques les plus rapprochées, où les documents abondent ; à plus forte raison pour celle des temps reculés, où la pauvreté des informations laisse tant de points obscurs. Le plus souvent, dans ce dernier cas, tout ce que peut prétendre l'historien, ce n'est pas de savoir comment les choses se sont réellement passées, c'est « de se figurer les diverses manières dont elles ont pu se passer ; ce qui n'a pas été vrai dans un cas l'a été dans un autre » (Renan). Pour la

même raison, il faut considérer l'histoire comme une science où la plupart des résultats acquis gardent un caractère provisoire ; c'est une œuvre qui se fait et se refait sans cesse et qu'on n'achèvera jamais, *ein ewiger Bau*, selon le mot de l'historien Bœhmer : on rendra de moins en moins imparfaite la représentation des faits passés, sans jamais être assuré d'avoir atteint l'exactitude absolue. Réduit à ces limites, l'idéal de la science historique est encore assez élevé, il exerce un assez puissant attrait pour que des milliers de travailleurs y consacrent leurs efforts et leur temps. Le but intellectuel que poursuit l'humanité est d'arriver à une conscience de plus en plus claire et plus profonde d'elle-même, de son développement passé comme de son état présent ; tout ce qui peut l'instruire à cet égard, jusqu'aux moindres probabilités, a donc une extrême importance. Loin de dédaigner ce qui est conjectural et provisoire, on peut en tirer grand parti dans les sciences et dans la conduite de la vie, comme l'a montré d'Alembert dans les belles pages qu'il a écrites sur l'esprit de conjecture (*Eléments de philosophie*, *p.* V, *logique*) : « Il serait sans doute à souhaiter qu'on n'employât jamais que des démonstrations rigoureuses ; mais dans la plupart des sciences, telles que ... la jurisprudence et l'histoire, il est une infinité de cas où, sans être éclairés ni convaincus, nous sommes forcés d'agir et de raisonner comme si nous l'étions. Ne pouvant alors atteindre le vrai, ou du moins s'assurer qu'on y est parvenu, il faut en approcher le plus qu'il est possible. On imite les mathématiciens, qui n'ayant pas pour résoudre exactement un problème, ou assez de choses données, ou une méthode assez complète, essayent de le résoudre à peu près. Mais comme dans ces solutions même le mathématicien connaît les limites qui l'éloignent ou qui l'approchent du vrai, ainsi on doit apprendre dans les matières purement conjecturales à ne pas confondre avec le vrai rigoureux ce qui est simplement probable, à saisir dans le vraisemblable même les nuances qui séparent ce qui l'est davantage de ce qui l'est moins. Tel est l'usage de cet esprit de conjecture, plus admirable quelquefois que l'esprit même de découverte, par la sagacité qu'il suppose dans celui qui en est pourvu, par l'adresse avec laquelle il fait entrevoir ce qu'on ne peut parfaitement connaître, suppléer par des *à peu près* à des déterminations rigoureuses, et substituer, lorsqu'il est nécessaire, la probabilité à la démonstration, avec les restrictions d'un pyrrhonisme raisonnable... L'habitude trop grande et trop continue du vrai absolu et rigoureux émousse le sentiment sur ce qui ne l'est pas ; des yeux ordinaires, trop habituellement frappés d'une lumière vive, ne distinguent plus les gradations d'une lumière faible, et ne voient que des ténèbres épaisses où d'autres entrevoient encore quelque clarté. L'esprit qui







ne reconnaît le vrai que lorsqu'il en est directement frappé est bien au-dessous de celui qui sait, non seulement le reconnaître de près, mais encore le pressentir et le remarquer dans le lointain à des caractères fugitifs. » C'est ainsi que, par la mise en œuvre de toutes les probabilités et de toutes les vraisemblances qu'elle peut recueillir, la science historique offre aux hommes et aux sociétés une assez ample moisson de faits instructifs, une assez riche variété d'expériences sociales se complétant les unes par les autres, pour que ses enseignements, malgré ce qu'ils ont de relatif, de provisoire et de changeant, leur soient toujours du plus haut prix.

II. Recherche des lois. — L'histoire conçue comme science d'observation ne tend pas seulement à établir des faits généraux, qui se dégagent de l'immense variété des faits particuliers, mais encore à découvrir des lois, c.-à-d. des rapports réguliers et permanents, par lesquels on puisse expliquer l'enchaînement des faits observés. Existe-t-il réellement, entre les actes de tout genre dont se composent la vie individuelle et la vie collective des hommes réunis en société, des rapports qui aient ce caractère? Dans quelle mesure peut-on les déterminer et les ériger en lois? C'est ce qu'il s'agit maintenant d'examiner.

Nous avons eu déjà l'occasion de constater que, parmi les faits passés, dont l'histoire recueille les traces et reconstitue l'image, les uns (guerres, révolutions, inventions, etc.) paraissent *accidentels* et se reproduisent rarement dans les mêmes conditions; les autres (relations sociales, phénomènes économiques, usages privés, institutions publiques, etc.) ont l'apparence d'actes *habituels et réguliers* qui tantôt se renouvellent, dans la même société, avec plus ou moins de fréquence et d'uniformité, tantôt se produisent, dans des sociétés très diverses et très éloignées les unes des autres, avec les mêmes caractères essentiels à peine voilés par quelques différences de forme. Les faits accidentels peuvent s'expliquer par des causes particulières dont les unes, connues, sont des manifestations de la volonté humaine, et les autres, inconnues, sont attribuées au hasard. Le rapport de ces causes avec les événements qu'elles produisent échappe à toute détermination précise, à tout calcul certain, et l'on ne peut à l'avance, ni savoir le moment où elles agiront, ni mesurer l'étendue de leur action. Les faits habituels et réguliers peuvent être aussi quelquefois le résultat de la volonté humaine, soit que les individus qui composent une société s'entendent pour organiser leur vie commune, soit qu'une règle uniforme leur ait été imposée par l'autorité d'un chef ou par la tyrannie d'un vainqueur. C'est ainsi que s'expliquent, du moins à première vue, la régularité des institutions politiques et administratives, auxquelles se

soumet volontairement un peuple libre, et la permanence des liens qui, dans une société aristocratique, subordonnent la classe asservie à la classe dominante. Mais, en un grand nombre de cas, la régularité que l'on observe dans les phénomènes sociaux ne peut être le résultat d'un ordre établi par les volontés humaines. Beaucoup d'actes individuels qui semblent être spontanés, et par conséquent incertains et capricieux, si on les considère isolément, se présentent au contraire avec une régularité presque mathématique lorsqu'on les prend en masse pendant une période de quelque étendue : c'est ainsi que les naissances et les décès, les œuvres intellectuelles ou artistiques, les phénomènes économiques de production et de consommation, les actes délictueux, se répètent souvent chez le même peuple, d'année en année, dans des conditions identiques et des proportions constantes. On voit également les mêmes crises politiques, les mêmes transformations sociales se renouveler à plusieurs siècles de distance dans le même peuple, ou se produire pareillement chez différentes nations qui vivent isolées les unes des autres. Il est évident que l'apparition uniforme et le retour régulier de ces divers phénomènes ne peuvent s'expliquer par le seul jeu des initiatives privées ou des volontés collectives : il faut donc admettre en dehors et au-dessus de l'homme un ensemble de *causes générales* agissant sur lui d'une manière identique et permanente, quoique à des degrés variables, un ordre supérieur réglant son développement social comme son développement individuel. On peut même aller plus loin et se demander si les faits réguliers qui nous apparaissent comme le résultat d'une entente commune entre les membres d'une même société, et si les faits accidentels que nous expliquons par des causes volontaires ou fortuites, ne sont point en grande partie déterminés aussi par les mêmes causes générales, dont les volontés individuelles ou collectives subiraient inconsciemment l'influence, et qu'une analyse attentive pourrait démêler sous la trompeuse apparence des faits.

La recherche de ces causes générales, — qui, appliquée à l'étude du développement passé des sociétés humaines, a pris le nom de *philosophie de l'histoire*, comme, appliquée à l'étude du monde physique, elle a pris celui de philosophie naturelle, — a été essayée par beaucoup d'historiens et de penseurs, suivant des méthodes très diverses ; elle a donné naissance à des conceptions systématiques que l'on peut diviser en deux grandes catégories : 1° Tantôt on fait intervenir dans l'histoire une puissance surnaturelle, soit qu'avec l'antiquité païenne on l'appelle fatalité, soit qu'avec saint *Augustin*, *Vico*, *Bossuet*, *Joseph de Maistre* (V. ces noms) on l'appelle Providence. C'est par son action aveugle ou intelligente, bienfaisante ou vengeresse, que l'on explique tous les faits d'ordre général ; on étend même cette explica-

tion aux faits particuliers, en affirmant que les hommes, dans leurs actes en apparence les plus libres, ne sont que les instruments ou les jouets d'une volonté supérieure. Tous les systèmes qui se rattachent à cette conception modifient les termes du problème, sans l'éclaircir le moins du monde : faire intervenir un pouvoir surnaturel, c'est donner le mystère pour raison des choses, « c'est substituer une cause inconnaissable à la cause simplement inconnue des faits ». — 2° Tantôt, au contraire, on entrevoit dans l'histoire des lois naturelles, analogues à celles qui gouvernent le monde physique ; c'est par l'action régulière et permanente de ces lois que l'on explique les faits généraux, et l'on y rattache indirectement la plupart des faits particuliers, en montrant que les volontés individuelles sont souvent déterminées par elles, d'une manière inconsciente, et que l'on prend souvent pour du hasard ce qui n'est que l'effet complexe de leur action combinée. Cette conception philosophique est due principalement à deux éminents penseurs du XVIIIe siècle, à *Herder* (V. ce nom) qui, dans ses *Idées sur la philosophie de l'histoire*, étudia les phénomènes historiques comme des « productions naturelles », et à *Montesquieu* (V. ce nom) qui, dans son *Esprit des lois*, montra l'influence des milieux, en particulier celle du climat, sur les mœurs et les actions humaines. Elle a pris au XIXe siècle une force nouvelle et une vraisemblance de plus en plus justifiée, grâce au progrès des connaissances positives et aux travaux de l'école évolutionniste représentée par *Aug. Comte*, *Th. Buckle*, *Taine*, *H. Spencer* (V. ces noms). L'histoire a été rapprochée des sciences naturelles, non seulement pour l'étude des faits, mais aussi pour la recherche des lois. On a considéré les sociétés humaines comme des organismes vivants, analogues à ceux qu'étudie la biologie, pourvus comme eux d'organes dont les fonctions diverses concourent, suivant les lois générales, à un but commun, qui est la vie sociale. On a conclu que les phénomènes sociaux devaient être soumis, comme les phénomènes de la vie individuelle, d'une part à des *lois de coexistence*, qui lieraient les uns aux autres les divers organes et les diverses fonctions du corps social, d'autre part à des *lois de succession*, qui en détermineraient l'évolution historique. La recherche des lois de coexistence devait appartenir à l'*économie politique* (V. ce mot) ; la recherche des lois de succession devait seule faire l'objet de la *philosophie de l'histoire*.

Cette seconde manière de voir, qui ramène à des lois naturelles les causes générales des faits historiques, ayant seule un caractère scientifique, est la seule qu'il convienne d'étudier ici. Nous examinerons successivement : 1° quelles sont les causes générales qui agissent d'une manière constante sur le développement historique des sociétés ;



2° dans quelle mesure les rapports naturels, observés entre ces causes et le développement historique de chaque société, peuvent être modifiés par les faits accidentels ou les volontés individuelles, et en quel sens on peut les qualifier de lois.

A vrai dire, la philosophie de l'histoire existe encore à peine comme science. Si, comme on l'a vu plus haut, l'histoire proprement dite présente, dans presque toutes ses parties, un caractère conjectural et provisoire, à plus forte raison en est-il de même des œuvres systématiques où l'on a essayé de déterminer les causes générales des faits historiques. Le plus souvent, ce sont des généralisations prématurées, où les conceptions à priori et les hypothèses tiennent trop de place et qui reposent sur un trop petit nombre de notions certaines, pour donner des résultats positifs. Nous nous bornerons donc à indiquer brièvement ce qu'il y a de moins problématique dans les idées émises, à signaler les directions principales et les limites dans lesquelles peut être poussée la recherche des lois, en un mot à montrer ce que pourrait devenir la philosophie de l'histoire plutôt que ce qu'elle est actuellement.

1° *Causes générales agissant d'une manière constante sur le développement historique des sociétés.* Lorsqu'on embrasse par une vue d'ensemble les diverses périodes de l'histoire d'une même nation, ou que l'on fait l'histoire comparée des diverses sociétés humaines, on observe que dans un grand nombre de cas les mêmes circonstances physiques ou les mêmes influences morales ont amené les mêmes faits historiques; que, dans d'autres cas, où ces conditions générales ont varié, les faits historiques ont aussi été modifiés : on est en droit de conclure, si ces observations sont suffisamment précises et nombreuses, qu'il existe entre ces conditions et les faits conséquents un rapport naturel fort analogue à une loi. Les conditions générales qui influent de la sorte sur le développement des sociétés peuvent se ramener aux suivantes : *a. Le milieu physique ; — b. La culture intellectuelle et morale ; — c. Les nécessités de la lutte pour l'existence ; — d. Les caractères propres à la race ; — e. La solidarité historique et l'imitation sociale.*

*a.* Le *milieu physique* résulte à la fois du climat, de la nature du sol et de la situation géographique. Le climat stimule ou ralentit l'activité de l'homme. Froid, il développe l'énergie, l'aptitude au travail, le goût de l'indépendance, qui se manifestent chez les peuples de l'Europe centrale et septentrionale. Chaud, il favorise la paresse et excite les passions violentes : de là, chez les peuples de l'Afrique et de l'Asie méridionale, cette docilité à se plier au joug d'un maître et ces révolutions subites qui renversent les despotes sans fonder de gouvernements libres.

— Le sol (dont la fertilité ou la stérilité dépend en partie du climat, en partie de la constitution géologique) influe sur la nourriture de l'homme, sur l'accroissement de la population, sur la production et la répartition des richesses; par suite, sur la formation des classes sociales et le développement des institutions politiques. Dans les contrées chaudes, fertilisées par de grands fleuves, comme celles qu'arrosent le Nil, l'Euphrate, le Gange, le Houang-ho, l'homme trouve sans effort le peu de nourriture dont il a besoin, la population augmente rapidement, le taux des salaires reste bas, les travailleurs, dont la condition est misérable, sont asservis par les classes supérieures entre les mains de qui se concentrent la richesse et le pouvoir. Dans les régions froides ou tempérées de l'Europe, où la terre est moins libérale et où l'homme a besoin d'une nourriture plus substantielle, la population est, en général, moins dense, les salaires sont plus élevés, l'inégalité de richesse et de pouvoir est moindre entre les classes sociales. Dans les pays de forêts, où l'homme vit de chasse et doit tout à son courage et à son habileté, le régime social qui prévaut tout d'abord est celui de la horde guerrière; dans les pays de steppes, où la vie pastorale ménage à l'homme des occupations plus paisibles, mais lui impose de fréquentes migrations, la forme naturelle de la société est la famille, le pouvoir est patriarcal, la propriété est longtemps collective; dans les pays agricoles, la propriété individuelle s'établit de bonne heure, les hommes se groupent rapidement en tribus et en cités. — La situation géographique d'une région détermine en grande partie la forme et la direction que prend l'activité du peuple qui l'habite. Les pays où le relief du sol est peu accentué et qui sont arrosés par de grands fleuves, comme l'Egypte, l'Assyrie et la Chine, sont favorables au commerce, qui à son tour favorise le développement de la civilisation. Les pays baignés par la mer, dont les côtes très découpées sont pourvus de ports nombreux et sûrs, comme la Grèce, la Phénicie, l'Angleterre, sont des pays de navigateurs, de commerçants et de colonisateurs. Les pays montagneux, tels que l'Ecosse et la Suisse, enferment des peuples moins sociables, jaloux de leur liberté, énergiques et sobres, mais peu accessibles aux influences civilisatrices du dehors. Enfin, le caractère spécial que donnent à l'ensemble d'une région son climat, son sol et sa topographie, l'aspect particulier qu'y prend la nature, exerce une influence décisive sur les conceptions religieuses, philosophiques et artistiques de ses habitants (V. CIVILISATION).

*b*. La *culture intellectuelle*, les *mœurs* et les *croyances religieuses* ont sur le développement des sociétés une action encore plus puissante que les conditions du milieu physique. C'est un fait d'expérience psychologique que les

hommes ne peuvent agir efficacement sur le monde extérieur qu'en proportion de la connaissance qu'ils en ont acquise, et qu'entre eux l'existence sociale n'est possible que par une discipline qui subordonne les penchants égoïstes de chacun d'eux à un système commun d'opinions. Il en résulte que l'état matériel, aussi bien que l'état politique d'une société, est déterminé par l'état des facultés spéculatives des hommes qui la composent et par le degré de connaissances qu'ils possèdent. L'histoire confirme cette donnée psychologique. Elle montre que, dans toute société, chaque progrès considérable de la civilisation matérielle (quand il n'est pas le résultat d'une influence extérieure) a été précédé d'un progrès dans la science. Elle montre que dans les sociétés les plus civilisées l'homme réagit par la force de son intelligence et de sa volonté contre les influences du milieu physique où la nature l'a placé et s'en affranchit partiellement, soit en modifiant la qualité du sol, soit en surmontant les obstacles physiques que la configuration du sol oppose à son expansion, soit en mettant les forces naturelles au service de son industrie pour se faire, dans ses maisons et dans ses cités, un milieu artificiel dont il est le maître. Elle montre enfin que toutes les fois qu'un grand changement social a eu lieu, soit par développement graduel, soit par conflit soudain, il a été préparé par un grand changement dans les opinions et les croyances dominantes de la société : il suffit de rappeler comment la philosophie antique et le christianisme ont ruiné l'organisation sociale du monde gréco-romain ; comment le libre examen, appliqué aux questions religieuses, puis aux questions politiques, a produit la Réforme, amené la Révolution française, et préparé dans toute l'Europe l'avènement de la démocratie. — Les mœurs et les croyances religieuses d'une société sont en grande partie subordonnées à ses conceptions intellectuelles. Cependant elles constituent des forces distinctes de la science, qui ont une action propre sur les actes individuels et collectifs. Le courage, le dévouement, la sobriété, la pratique de toutes les mâles vertus, sont pour un peuple la condition du progrès ; la corruption des mœurs est une des causes les plus actives de décadence. Les religions particularistes, comme étaient celles de la plupart des peuples de l'antiquité, rendent exclusif et intolérant le patriotisme des races ou des nations auxquelles elles sont propres, leur inspirent le mépris et la haine de l'étranger, défendent longtemps leurs institutions et leurs mœurs contre les influences extérieures. Une religion universaliste, tendant à se propager en dehors du groupe social où elle est née, pousse ses adeptes aux entreprises de propagande extérieure (conquêtes religieuses des Arabes, croisades du moyen âge, évangélisation du monde par les missionnaires chrétiens).

*c. Nécessités de la lutte pour l'existence.* C'est un fait incontestable que dans l'espèce humaine, comme dans les espèces animales, la concurrence vitale met sans cesse aux prises les divers groupes sociaux ainsi que les individus du même groupe. Cette lutte pour l'existence prend des formes diverses, suivant le degré de civilisation des sociétés : guerres d'extermination, guerres de conquête, guerres religieuses, concurrence commerciale, luttes intellectuelles. Elle a toujours une influence considérable sur les institutions politiques, les distinctions sociales, la situation économique des peuples. 1° *Luttes entre sociétés.* C'est la permanence de l'état de guerre qui impose aux sociétés les premières formes de leur organisation politique. Un groupe nombreux d'hommes disciplinés, agissant de concert sous l'autorité d'un chef, est mieux armé pour l'attaque et la défense, par conséquent plus redoutable et plus fort dans la lutte. Il s'établit donc des subordinations permanentes entre les individus et les familles qu'ont réunis des affinités ou des nécessités communes, et au régime rudimentaire de la tribu libre succèdent les inégalités du groupement féodal ou le despotisme du gouvernement monarchique (V. ETAT, FÉODALITÉ). Souvent la guerre n'a pas pour conséquence la destruction de la société la plus faible, mais son absorption et son asservissement par la société la plus forte. Elle crée alors, dans cette dernière société, des distinctions de classes : d'une part, les vainqueurs, jouissant seuls des richesses et du pouvoir, d'autre part les vaincus, opprimés, frappés de déchéances, réduits au travail servile. Ainsi se forment des sociétés aristocratiques où les inégalités maintenues par la puissance de la classe supérieure, acceptées par les classes inférieures comme une fatalité héréditaire, se perpétuent pendant des siècles, même quand s'est perdu le souvenir des luttes qui en sont l'origine (V. CLASSES SOCIALES). Enfin, jusque dans les temps modernes, la persistance de la guerre obligeant chaque nation à entretenir une armée et à fortifier son territoire, a toujours eu sur son organisation politique, sur son état économique, sur ses habitudes sociales, une influence nettement appréciable (V. ETAT). De même les luttes industrielles, qui tendent de plus en plus à se substituer aux luttes à main armée, réagissent d'une manière constante sur la politique intérieure de chaque nation, sur sa législation, sur ses relations extérieures, sur ses entreprises coloniales, sur le développement de sa population, sur ses mœurs, sur la direction de ses travaux scientifiques. — 2° *Luttes entre les individus ou les groupes de la même société.* Elles se produisent d'abord quand la société traverse une période d'anarchie, de désorganisation ou de crise violente : les guerres civiles qui éclatent alors, donnent presque toujours naissance à des conventions privées ou à des institutions dont l'objet est

de garantir les individus contre les périls qui les menacent, soit en les groupant en associations industrielles, religieuses et politiques, soit en plaçant les plus faibles sous la protection des plus forts (lien féodal ou seigneurial, tutelle royale). Ces luttes se produisent aussi, mais sous une autre forme, pendant les périodes d'organisation et de développement régulier. On sait que, plus une société est rudimentaire, plus il y a de ressemblance entre les individus qui la composent, non seulement au point de vue de la conformation physique et intellectuelle, mais surtout au point de vue de la part que chacun d'eux prend à la coopération sociale. A mesure que la société se développe, que la population devient plus nombreuse et plus dense, les individus ayant les mêmes besoins et les mêmes pouvoirs, dirigeant leur activité vers les mèmes buts, se trouvent partout en rivalité. Pour que la vie sociale reste possible et féconde, au lieu de s'épuiser en luttes stériles, il faut que chacun d'eux applique à des objets différents sa coopération sociale, qu'il se produise entre les individus, ou du moins entre de petits groupes d'individus, une différenciation correspondant aux aptitudes dominantes que la concurrence aura révélées dans chacun d'eux. En conséquence, les fonctions sociales se spécialisent naturellement, et la société se divise en guerriers, prêtres, administrateurs, agriculteurs, industriels, commerçants, ouvriers salariés, etc. La division du travail s'introduit peu à peu dans toutes les industries et généralement dans toutes les manifestations de la vie matérielle et de la vie intellectuelle et morale. Ainsi provoquée par la concurrence, la spécialité des fonctions et du travail devient la cause la plus active du progrès social : à mesure qu'elle se développe, elle fournit à un nombre de plus en plus grand d'individus, qui dans les sociétés primitives seraient condamnés à disparaître par élimination, les moyens de survivre et de concourir à la vie commune ; elle établit entre tous les membres de la société, par l'impossibilité où chacun se trouve de suffire seul à tous ses besoins, une solidarité organique qui donne au corps tout entier plus d'unité et de force que la simple agrégation d'éléments homogènes.

*d. Les caractères propres à la race.* Sous l'influence prolongée du milieu physique, de la culture intellectuelle et morale et des nécessités de la lutte pour l'existence, chacune des grandes sociétés ou races humaines se distingue des autres par un certain nombre de traits particuliers, que l'hérédité transmet d'une manière plus ou moins visible à tous les individus du même groupe et qui composent le type propre à cette race (V. ANTHROPOLOGIE). Quelques-uns de ces traits sont physiques, comme la couleur de la peau ou la forme du crâne ; mais la plupart et les plus importants sont psychologiques et se rapportent à

l'intelligence ou au caractère. C'est ainsi que la race anglo-saxonne se distingue par sa patiente ténacité, son esprit de suite et son sens pratique ; la race juive, par son intelligence des affaires et sa rapide adaptation à tous les milieux. Les traits distinctifs de chaque race, une fois acquis, persistent indéfiniment, et l'on conçoit sans peine qu'ils impriment au développement historique des diverses sociétés qui en sont issues une direction générale, qui demeure visible, alors même que la race entière ou des groupes détachés changent de milieu physique, reçoivent une culture différente, ou prennent part dans de nouvelles conditions à la lutte pour l'existence. On en trouve un exemple frappant dans l'histoire de l'Angleterre et des autres nations de race anglo-saxonne. Il y a cependant des circonstances exceptionnelles, telles que le mélange intime de deux races à la suite d'une conquête ou de longues relations pacifiques, qui peuvent neutraliser les effets de l'hérédité et laisser agir librement sur les individus issus de ce mélange les influences du milieu physique, de la culture intellectuelle et des nouvelles conditions d'existence, dont l'action combinée amènera à la longue la formation d'autres caractères typiques, la création d'une nouvelle race.

*e. La solidarité historique et l'imitation sociale.* Indépendamment des prédispositions héréditaires qui tiennent à la race, chaque société parvenue à un point quelconque de son développement est naturellement entraînée par l'effet des lois psychologiques qui associent et enchaînent les uns aux autres tous les actes humains, à suivre dans l'avenir une direction semblable à celle qu'elle a suivie dans le passé. Les volontés collectives, de même que les volontés individuelles, sont en grande partie déterminées par la série des faits antérieurs, qui, se répétant pour la plupart dans un ordre identique, ont engendré des traditions, des coutumes, des préjugés, des routines tenaces et durables. Il y a donc dans la vie sociale, comme dans la vie individuelle, une solidarité historique en vertu de laquelle tout acte présent tient au passé par des liens plus ou moins visibles et engage l'avenir dans une mesure plus ou moins large. C'est ainsi que, dans notre histoire, la plupart des créations administratives et des habitudes sociales importées en Gaule par les Romains persistèrent sous la monarchie franque ; qu'après avoir détruit le pouvoir politique de la féodalité, la royauté garda pendant plusieurs siècles, dans toutes ses institutions, l'empreinte de son origine féodale ; et que la société démocratique fondée par la Révolution française sent encore peser sur elle, après un siècle, le poids des idées, des mœurs et des traditions propres au régime monarchique d'où elle est sortie. — Cette solidarité historique, qui représente dans les sociétés

humaines le principe de stabilité, n'exclut point d'ailleurs les phénomènes de variation. Chez tous les peuples, il se manifeste, à côté de l'esprit conservateur, un esprit progressiste; mais, suivant les races et les époques, c'est tantôt l'un, tantôt l'autre qui domine. Les sociétés les mieux organisées sont celles qui, une fois constituées, ont gardé cependant l'aptitude à varier, la faculté de s'adapter aux conditions extérieures de l'existence que modifient sans cesse le progrès de la civilisation matérielle, le mouvement des idées, la diversité des relations internationales. C'est ainsi que s'explique, en grande partie, le merveilleux développement de la puissance romaine dans l'antiquité, de la nation anglaise dans les temps modernes.

La solidarité historique n'est qu'une des formes particulières d'un phénomène plus général que l'on nomme l'*imitation sociale*. Si un peuple a des traditions nationales, s'il garde plus ou moins fidèlement les institutions, les mœurs, les idées de ses ancêtres, c'est que le souvenir de leurs actes, consacré par la légende ou l'histoire, l'autorité suggestive de leur exemple, la puissance brutale des faits accomplis et des choses créées par eux, le déterminent à agir comme ils ont agi, à continuer ce qu'ils ont commencé, en un mot à les imiter. Mais l'imitation sociale ne se manifeste pas seulement de cette manière. Elle agit aussi, indépendamment de toute tradition historique, entre les hommes de la même génération qui vivent dans le même groupe, en constante communication d'idées ou de volontés, et dont les actes sont pour la plupart copiés les uns sur les autres. On sait de combien d'origines diverses l'imitation peut naître et que de formes elle peut revêtir. Tantôt automatique et inconsciente, comme dans les foules, elle a des causes presque uniquement physiologiques; tantôt volontaire et réfléchie, elle naît d'un sentiment de sympathie, de crainte ou de déférence, ou d'une adhésion désintéressée au vrai et au bien, d'un calcul égoïste, de la paresse instinctive qui nous porte si souvent à éviter l'effort personnel. Elle se manifeste tantôt par la répétition d'un acte individuel, tantôt par l'observation d'une coutume ou d'une mode, tantôt par l'adoption d'un avis général. Dans tous ces cas, il est incontestable que l'imitation constitue l'un des liens sociaux les plus étroits, que c'est elle qui met dans les associations humaines le plus de cohésion, en soumettant les individus à une discipline commune et à des habitudes uniformes. Il n'est pas moins certain que dans beaucoup de faits historiques (actions individuelles ou mouvements collectifs), elle a été la cause décisive. — Enfin, l'imitation agit non seulement entre les individus de la même société, mais aussi entre les divers groupes sociaux. Lorsque, en comparant l'histoire de peuples séparés, soit par des différences de races, soit par de longs intervalles de temps ou

de lieu, on observe d'incontestables similitudes dans l'évolution de leurs croyances, de leurs mœurs, de leurs institutions, on aurait tort de toujours expliquer ces similitudes par un développement parallèle et indépendant, d'y voir toujours des manifestations spontanées des mêmes besoins physiques ou des mêmes instincts moraux agissant dans des milieux analogues suivant des lois naturelles. Il faut réserver cette explication pour les cas, assez nombreux d'ailleurs, où ces similitudes se sont produites sans qu'il y eût aucun point de contact entre les diverses sociétés chez qui on les observe ; mais l'on doit reconnaître que, dans beaucoup d'autres cas, elles sont simplement le résultat de l'imitation. Tantôt ce sera une imitation forcée : quand une nation victorieuse, en obligeant le peuple vaincu par elle à subir la présence de ses armées et le pouvoir de ses fonctionnaires, lui impose peu à peu ses institutions, sa langue et ses mœurs, comme ont fait les Romains pour l'Italie, la Gaule et les autres provinces de leur Empire, comme ont fait les nations européennes pour les peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique chez qui elles ont violemment importé leur civilisation. Tantôt ce sera une imitation volontaire et réfléchie : quand deux peuples mis en relations directes par la guerre, le commerce ou les voyages, se communiquent réciproquement leurs idées, leurs pratiques, leurs productions industrielles ou artistiques ; ou lorsque la civilisation d'un peuple disparu, comme celle de la Grèce ancienne, se propageant de générations en générations et de siècles en siècles, suscite par la puissance de ses idées et la beauté de ses formes, la libre adhésion d'esprits appartenant aux races et aux régions les plus diverses. Inversement, l'imitation pourra expliquer les différences souvent considérables que l'on observe dans le développement de deux sociétés originairement placées dans les mêmes conditions ; tandis que l'une, restant fermée à toute influence étrangère, poursuivra lentement son évolution naturelle, l'autre, subissant le contact d'une civilisation plus avancée, s'élèvera rapidement d'un état rudimentaire aux formes les plus compliquées de la vie politique et sociale. C'est ainsi que le rôle historique de la Russie, parmi les peuples slaves et tartares avec qui elle avait de communes origines, s'est soudainement transformé, depuis que Pierre le Grand et ses successeurs ont plié de gré ou de force leurs sujets aux idées, aux usages et aux disciplines qui caractérisent la civilisation européenne.

Telles sont, indiquées par leurs traits les plus généraux, les principales causes dont l'action se manifeste d'une façon régulière dans l'histoire des sociétés humaines. Ces causes, que distingue l'analyse, n'agissent pas isolément ; elles se combinent entre elles de mille manières, chacune pouvant tour à tour devenir prépondérante. Dans les sociétés

primitives, c'est l'influence du milieu physique ou celle de la concurrence vitale qui prédomine. A mesure que la civilisation se développe, les actes sociaux sont de moins en moins subordonnés à ces influences; c'est principalement de la culture intellectuelle et morale, des qualités héréditaires de la race, de la solidarité historique et des relations internationales que dépend l'évolution particulière de chaque société (V. CIVILISATION).

*f.* On s'est demandé depuis longtemps si, indépendamment de ces causes générales, qui expliquent la succession habituelle et régulière d'un grand nombre de faits particuliers, il n'y a pas une cause supérieure, expliquant le développement total de l'histoire; on a cherché à découvrir, soit dans la constitution intime de la nature humaine, soit dans les lois scientifiques qui régissent l'univers, le principe d'action qui imprime à chaque société en particulier et à l'espèce humaine tout entière la direction générale de son développement historique. Ce qui complique singulièrement cette question, c'est que, loin de suivre une orientation constante, l'évolution des sociétés présente des variations, des incohérences, des contradictions en apparence irréductibles. Tantôt c'est une progression vers un état meilleur, tantôt une régression vers un état pire; les organismes sociaux se perfectionnent, puis se décomposent; aux périodes de civilisation succèdent des périodes de barbarie; souvent, au sein d'une société en décadence, on voit naître et grandir les organes nouveaux qui la régénéreront sous une autre forme (V. FÉODALITÉ). Ces alternatives de progrès et de décadence se produisent-elles sans règle, au hasard des combinaisons suivant lesquelles s'associent ou se combattent les causes générales que nous avons précédemment étudiées? Ou bien y a-t-il dans l'évolution des sociétés un effort constant vers un but idéal, effort souvent contrarié par des obstacles ou des défaillances qui expliquent les chutes et les retours en arrière, mais effort toujours renaissant et qui détermine en somme une marche en avant? En un mot, les généralisations de l'histoire peuvent-elles conduire à une loi d'ensemble, dont la large formule rendrait compte à la fois et des progrès et des rétrogradations partielles, qui s'entremêlent dans le passé des sociétés humaines?

A cette question, les philosophes qui se sont préoccupés d'expliquer la marche de l'histoire ont répondu diversement. Leurs doctrines se ramènent à trois grands systèmes: celui du *progrès fatal*, celui du *progrès moral* et celui de la *persistance de la force*. Le premier système, ébauché par *Herder*, développé et accentué par *Hegel* (V. ces noms), considère le progrès comme étant la loi générale de l'histoire, et donne à cette loi un caractère d'absolue nécessité. L'évolution des idées, entraînant à sa suite celle

des faits, pousse fatalement les hommes et les sociétés vers un but idéal, qui est la réalisation terrestre de la raison. Les alternatives de progression et de décadence ne sont que les phases accidentelles de l'évolution totale, au cours de laquelle tous les obstacles sont peu à peu nivelés, les résistances individuelles vaincues par la puissance supérieure de l'Etat, les Etats les plus faibles successivement absorbés par les plus forts, jusqu'à ce que l'humanité, dégagée de toute entrave, arrivée à une pleine conscience, réalise en elle-même l'Idée divine. — Les partisans du second système, *Turgot*, *Condorcet*, *Kant*, *Renouvier*, *Renan* (V. ces noms), pensent, comme Hegel, que le progrès est la grande loi de l'histoire ; mais, au lieu d'en faire une loi fatale, ils voient en elle une loi morale, s'imposant aux sociétés, comme aux individus, non par une nécessité inéluctable, mais par l'attrait que le bien idéal exerce sur l'intelligence et la volonté humaines. La tendance permanente à être de plus en plus, l'aspiration continue vers le mieux, tel est le principe d'action le plus énergique, dans l'humanité comme dans la nature. Mais le progrès, qui en est la conséquence, ne se réalise que s'il est voulu et cherché d'un courageux effort. Même alors il rencontre d'inévitables obstacles dans le déterminisme physique et moral qui pèse sur chaque société, dans cette solidarité étroite qui enchaîne le passé au présent et chaque groupe social aux groupes voisins; mais, grâce à ce ressort d'énergie intime, à cette tendance au mieux qui subsiste en dépit de toutes les influences contraires, toute société qui le veut peut surmonter ces obstacles et réaliser quelque progrès. Les décadences même ne détruisent pas le progrès acquis, et les sociétés nouvelles, qui se forment aux dépens des anciennes, recueillent d'elles le plus souvent un héritage d'idées et d'exemples, qui devient le bien commun de l'humanité, et qui, sans cesse accru, rend la marche en avant plus facile aux générations à venir. Le progrès ainsi conçu comme une loi moralement obligatoire, explique à la fois les avancements et les reculs des sociétés humaines : les uns étant la conséquence normale des efforts qu'elles font pour se conformer à cette loi ; les autres, la sanction des défaillances coupables auxquelles elles s'abandonnent. — Le troisième système, qui est celui d'*Herbert Spencer* (V. ce mot) et de l'école évolutionniste, est moins affirmatif que les précédents, satisfait moins les aspirations instinctives de l'homme, mais se présente avec plus de rigueur scientifique. Il applique aux sociétés la grande loi physique qui régit l'univers perceptible, celle de la persistance de la force, qui ne peut ni croître, ni diminuer, mais seulement se transformer. La force étant indestructible et le mouvement continu, chaque élément dynamique tend sans cesse, dans l'ordre social comme dans l'ordre

physique, à s'agréger à d'autres éléments, pour former avec eux, par une intégration de plus en plus profonde, un organisme de plus en plus complexe ; puis, soit au cours, soit au terme de cette évolution organique, à se désagréger sous l'influence d'éléments extérieurs, pour former avec eux de nouveaux composés. Evolution et dissolution, progrès et décadence, ces deux formes du changement alternent dans l'histoire, suivant un rythme dont le secret échappe encore à l'intelligence humaine. Il semble que, dans le coin de l'univers où s'agite l'humanité, le mouvement progressif l'emporte sur le mouvement régressif ; mais cela ne peut être que la constatation d'un fait et non une loi ; tout ce que l'on peut ériger en loi, dans l'histoire comme dans la nature, c'est la permanence de la force sous ses diverses transformations. — Nous devons nous borner ici à l'exposé succinct de ces trois systèmes, en renvoyant pour de plus amples développements à l'article PROGRÈS.

2° *Dans quelle mesure les rapports naturels observés entre les causes générales et les faits historiques peuvent-ils être assimilés à des lois?* L'analyse qui précède a montré qu'il existe, entre le développement historique des sociétés et les conditions physiques ou morales dans lesquelles elles étaient placées, des rapports naturels dont la permanence implique un ordre supérieur aux volontés humaines. Aussi est-on tenté tout d'abord d'assimiler ces rapports à ceux qui lient entre eux les phénomènes du monde physique, et d'appliquer aux premiers comme aux seconds le nom scientifique de *lois* (V. ce mot).

Mais aussitôt s'élève une grave objection. Les lois du monde physique s'appliquent avec une imperturbable constance à tous les phénomènes, à tous les êtres qu'elles régissent. Celles que l'on croit apercevoir dans le développement historique des sociétés humaines n'ont pas ce caractère fatal et immuable : une foule de causes particulières en font varier les effets et en troublent l'apparente régularité ; dans l'enchaînement des phénomènes sociaux, les circonstances accidentelles et les volontés individuelles s'entremêlent de mille manières avec les causes générales et permanentes. Peut-on vraiment qualifier de lois des rapports dont la répétition est sujette à tant de variations? Peut-on en faire l'objet d'une science positive et en tirer des conclusions pratiques pour l'avenir des sociétés ?

Il importe tout d'abord de distinguer, parmi les phénomènes dont le caractère exceptionnel semble contredire la conception de lois historiques, deux ordres de faits, à savoir : *a*. Les faits accidentels qui se produisent indépendamment de la volonté humaine. — *b*. Les actes volontaires (individuels ou collectifs).

*a*. Les *faits accidentels* indépendants de la volonté humaine sont, par exemple, des cataclysmes terrestres, des

famines, des épidémies, la mort soudaine d'un souverain, les hasards d'une bataille, les circonstances fortuites qui amènent une découverte scientifique ou industrielle, etc. Si ces faits nous paraissent accidentels, c'est que notre ignorance nous empêche d'apercevoir clairement la loi générale à laquelle ils se rattachent. De même que les phénomènes normaux, ils sont le produit d'un ensemble plus ou moins complexe de causes physiques ou morales; seulement, ces causes agissent ici d'une façon intermittente et lointaine. Ce qui le prouve, c'est que beaucoup de faits, tels que les famines, les crises commerciales, les épidémies, qui semblent accidentels lorsqu'on les considère isolément au moment où ils se produisent, prennent un caractère de régularité lorsqu'on les voit, au cours d'une longue période d'années ou de siècles, se reproduire de temps en temps dans des conditions analogues, et qu'en rapprochant ainsi ces cas exceptionnels on arrive à démêler la cause commune qui les explique. Les progrès de la science, reculant sans cesse les limites du connu, éliminent de plus en plus ce qu'on appelle vulgairement le hasard, et donnent de plus en plus de force à l'idée que tout phénomène est la manifestation, tantôt claire, tantôt obscure, d'un ordre général auquel rien n'échappe ni dans la nature ni dans l'histoire.

D'ailleurs, que l'on puisse ou non les rattacher à une cause générale, la plupart des faits exceptionnels ont sur l'enchaînement régulier des événements historiques une influence beaucoup moins profonde qu'on ne le croit communément. La majorité des hommes rapportent volontiers à un seul fait exceptionnel, dont la soudaineté a frappé leur imagination, ce qui est, en réalité, la résultante de toute une série de causes moins visibles; on attribuera, par exemple, à la mort inopinée d'un souverain la chute soudaine d'un empire depuis longtemps ruiné par des causes intimes de destruction.

Au contraire, les influences générales qui agissent sur le développement d'un peuple ont une telle puissance que les événements les plus extraordinaires n'y apportent, en somme, qu'un trouble passager; ils peuvent modifier telle ou telle des conditions particulières dans lesquelles s'exercent ces influences, en faire dévier, en atténuer ou en accroître la force; mais, en définitive, ce sont toujours les influences générales qui reprennent le dessus et qui ont sur la destinée des peuples l'action la plus profonde et la plus durable. C'est là une remarque qui se vérifie déjà dans les sociétés naissantes, mais qui devient incontestable dans celles qui ont déjà une longue histoire. Plus le genre humain se civilise et plus l'action des générations passées sur la génération présente, plus l'action de l'humanité en masse sur chacun des individus qui en font partie, devient prépondérante,

moins les accidents ont d'influence sur l'évolution générale des sociétés.

*b. Actes volontaires* (*individuels ou collectifs*). Comment concilier l'idée, que les faits historiques sont soumis à des lois, avec le libre jeu des volontés humaines ? Il ne s'agit pas ici de prendre parti dans la grave question de la liberté et du déterminisme : car, même pour les partisans les plus convaincus de cette dernière doctrine, l'homme aura toujours en lui l'illusion de la liberté, et telle est la multiplicité des éléments qui peuvent déterminer ses actes, qu'il se comportera toujours, pour l'observateur, comme un être libre. Mais, si les actes volontaires de l'homme ont, soit en apparence, soit en réalité, le caractère d'actes libres et spontanés, ne troublent-ils pas profondément l'ordre régulier que l'on prétend voir dans l'enchaînement des faits historiques ?

Si l'on considère dans leur ensemble les volontés individuelles dont se compose une société, on remarquera que toutes leurs déterminations sont le résultat combiné de deux groupes de causes : d'une part, les conditions générales du pays et de la race, les influences morales, économiques qui s'exercent sur le peuple entier et constituent l'état de civilisation ; d'autre part, la grande variété d'influences spéciales à l'individu, son tempérament, sa parenté, ses relations, ses habitudes, enfin, ses propres efforts volontaires et conscients. Or les influences spéciales à chaque individu sont limitées dans leurs variations par les influences générales auxquelles chacun d'eux obéit inconsciemment ; de sorte que, si leurs actes volontaires, comparés les uns aux autres, paraissent très divers et très particuliers, ils donnent, pris en masse, un résultat collectif où la plupart des diversités se neutralisent réciproquement, et qui approche d'une quantité constante. La statistique a pu grouper ainsi par périodes les actes individuels les plus spontanés, tels que les mariages, les productions industrielles, les œuvres artistiques, les délits, et constater que, dans leurs variations, ils ne s'écartent guère d'une certaine moyenne. Ces actes peuvent donc se concilier avec l'idée d'un ordre général qui gouverne la succession des faits historiques.

Mais le problème devient plus délicat si l'on considère les personnalités exceptionnelles qui tranchent sur la foule par l'originalité de leur génie ou par la puissance de leur volonté, les hommes célèbres dans la politique, les arts, les sciences ou l'industrie, qui ont exercé une profonde influence sur les idées ou sur les actes de leurs contemporains et des générations suivantes. Leur action personnelle ne vient-elle pas déranger l'ordre naturel des événements et contredire la notion de loi historique ? Il importe avant tout de réduire à sa juste mesure le rôle des grands hommes dans l'histoire. On a exprimé sur ce point les opinions les plus

divergentes. Le plus souvent, on a exagéré leur puissance créatrice, en attribuant d'une manière exclusive à l'effort de leur génie l'œuvre entière qui porte leur nom (doctrine de Carlyle, Lessing, Hegel). Quelquefois, au contraire, on les a rabaissés outre mesure, en niant leur action personnelle, en rapportant tout le mérite de leur œuvre à l'obscure multitude, qu'ils semblent inspirer et diriger, mais dont ils ne font que traduire les conceptions et suivre les volontés (doctrine de Macaulay). Ces deux manières de voir peuvent se concilier, à la condition de retrancher ce que chacune d'elles a d'excessif.

Il est incontestable que tous les grands hommes doivent beaucoup aux générations qui les ont précédés, au milieu intellectuel et moral dans lequel ils ont vécu. Leur découverte scientifique, leur création artistique, leur œuvre sociale ou politique, si originale qu'elle paraisse, a toujours été préparée et en grande partie déterminée par l'enchaînement des découvertes, des idées, des efforts et des actes antérieurs, par l'obscur et inconscient travail de milliers d'inconnus qui les ont précédés. D'autre part, pour qu'un esprit d'élite exerce sur les hommes et les idées de son temps une influence profonde, il faut qu'il y ait entre lui et les esprits inférieurs aux siens une intime communication ; pour être compris d'eux ou obéis par eux, il faut que ses paroles, ses écrits ou ses actes répondent exactement à leurs aspirations intellectuelles ou morales, à leurs besoins matériels, à leurs intérêts politiques ou sociaux ; entre le héros, l'artiste ou le savant et la foule qui s'attache à lui, il y a une association, une coopération véritable, où chacun par conséquent a son rôle, sa part de gloire ou de responsabilité. Ainsi liée aux conditions du milieu dans lequel elle se produit, l'initiative des grands hommes est, beaucoup plus qu'il ne semble, limitée par l'influence des causes générales qui déterminent l'évolution historique de chaque société.

Mais d'autre part, on ne saurait nier que, dans ces limites, elle peut modifier profondément l'ordre et le progrès de cette évolution. L'homme supérieur qui fonde un gouvernement, qui organise une société, qui découvre une vérité scientifique ou qui produit un chef-d'œuvre artistique, donne aux tendances et aux idées confuses de la foule une forme précise, concrète et durable; il réalise en acte ce qui avant lui n'existait qu'en puissance; c'est par là qu'il est créateur. Il peut ainsi communiquer à tout un peuple une conscience plus nette de ses aspirations, un sentiment plus profond de ses forces, un plus vif élan vers les conquêtes de la politique, de la science, de l'art ou de l'industrie; il peut ainsi accélérer son développement historique, et, dans une société qu'immobilise un attachement trop étroit aux traditions du passé, déterminer par son action personnelle

un mouvement en avant, une progression vers un état meilleur. Enfin, son influence ne s'exerce pas seulement sur les contemporains; elle s'étend aux générations qui suivent : sa figure, grandie et poétisée par leur imagination, incarne pour elles tout un ensemble d'idées et de faits; son œuvre devient le point de départ d'une série d'actes et de conceptions dont le prolongement est indéfini et les conséquences inattendues; elle imprime souvent à leur caractère une marque particulière, à leur vie matérielle et morale une direction nouvelle. Qui pourrait contester l'immense influence des doctrines religieuses de Confucius, de Mahomet ou de Luther, de l'œuvre militaire et politique d'Alexandre, de César, de Charlemagne ou de Napoléon, des découvertes scientifiques de Christophe Colomb, de Gutemberg, de Galilée, de Newton ou de Watt? Ainsi, l'action individuelle des grands hommes qui, à l'origine, est en partie accidentelle, en partie subordonnée aux causes générales, devient à son tour, à mesure qu'elle se propage dans l'espace et dans le temps, une cause permanente et régulière, s'associe aux autres causes de même nature pour déterminer la marche générale des événements. Elle se concilie donc, comme les autres actes volontaires, avec l'idée de loi historique.

Pour conclure, si les faits accidentels et les volontés particulières amènent dans l'enchaînement des faits historiques d'incessantes variations, ils restent cependant subordonnés, dans leur ensemble, aux rapports naturels qui lient le développement historique des sociétés aux conditions physiques et morales dans lesquelles elles sont placées. Ces rapports conservent donc un caractère de permanence et de régularité relatives, qui permet de les assimiler à des *lois*. Seulement, il faut bien s'entendre sur la signification que l'on donne à ce mot, quand on l'applique à l'enchaînement des faits passés dans les sociétés humaines. Les lois de l'histoire se distinguent des lois de la nature par trois caractères principaux :



1° Elles ne peuvent être obtenues que par des généralisations *imparfaites*. La nature même des faits historiques exclut l'application rigoureuse des règles que la logique a tracées pour l'emploi de la méthode expérimentale et du raisonnement inductif. On a vu que les faits particuliers n'étaient connus que d'une manière indirecte, par des procédés déductifs qui laissent une large place à l'interprétation subjective; qu'un grand nombre ne présentaient pas les caractères de la certitude, mais seulement ceux d'une plus ou moins grande probabilité : ce qui ne permettait souvent que des généralisations vagues et douteuses. D'autre part, les phénomènes sociaux, qui constituent la matière principale de la science historique, sont ordinairement difficiles à percevoir, « parce que chacun d'eux, au lieu d'être

observable dans un seul objet ou dans un acte isolé, n'est atteint que par la constatation et la comparaison de beaucoup d'objets et de beaucoup d'actes ». Une autre difficulté vient de ce que certains de ces phénomènes « mettent des siècles à se développer, et que, pour en saisir l'ensemble, il faut combiner par la pensée des changements innombrables, lents, compliqués et difficiles à suivre » (H. Spencer).

2° En admettant même que le progrès des sciences historiques donne à ces généralisations beaucoup plus de précision et de sûreté qu'elles n'en ont actuellement, les lois qu'on peut en tirer ne sont tout d'abord que des lois *empiriques*, c.-à-d. des rapports de concordance constatés par l'expérience, qui sont vrais dans les cas observés, mais qui ne peuvent être étendus avec certitude à d'autres cas. Elles ne deviennent des lois scientifiques que lorsqu'on a pu expliquer ces rapports de concordance par une cause commune, permanente, agissant toujours de même dans les mêmes circonstances. Or la cause de phénomènes sociaux ne peut être cherchée que dans les phénomènes plus simples dont se compose le développement individuel de chacun des êtres groupés en société. C'est dire que, pour expliquer les rapports de concordance observés entre les faits historiques, il faut les rattacher aux lois générales de la psychologie et à celles de la physiologie ; et l'on n'y arrive que « par déduction, quand on a pu constater que les données expérimentales de l'histoire coïncident exactement avec les conséquences logiques qui dérivent des principes constitutifs de la nature humaine » (Stuart Mill). A ce point de vue, les sciences psychologiques et anthropologiques, notamment les recherches sur la formation du caractère chez les individus et dans les diverses races (éthologie), peuvent être d'un grand secours pour la vérification et la confirmation des lois historiques ; mais, de ce côté encore, on est loin d'avoir réuni un nombre suffisant d'observations précises pour obtenir des résultats positifs.

3° Enfin, quand même on aurait établi avec toute la rigueur scientifique les lois du développement historique des sociétés humaines, ces lois sont si *complexes*, qu'il sera toujours bien difficile de démêler les influences diverses qui concourent au même événement et de mesurer la part de chacune d'elles. En fait, on ne pourra jamais ramener au pur déterminisme le développement des sociétés ; apparente ou réelle, la liberté humaine y jouera toujours un grand rôle. Les applications pratiques que l'on peut tirer de la connaissance des lois historiques resteront très limitées. Il sera toujours impossible de calculer d'avance à coup sûr les effets qui résulteront à tel moment, en tel lieu, de l'action des causes accidentelles combinées avec celles des causes générales et permanentes ; la prétention de

prévoir les événements particuliers sera donc toujours chimérique. Ce que l'on pourra seulement déterminer, ce sont les *tendances* naturelles de l'évolution sociale, les directions générales que suivent dans leur état normal les sociétés humaines, selon qu'elles se trouvent placées dans telles ou telles conditions ; ce sont aussi les *limites* dans lesquelles ces tendances générales peuvent varier sous l'influence des circonstances particulières et des volontés individuelles. Ainsi restreintes, les lois de l'histoire peuvent encore fournir à la sociologie et à la politique d'utiles indications : « Il n'est pas nécessaire, dit Stuart Mill, pour la sage administration des affaires de la société, pas plus que pour celles de nos affaires privées, d'être en état de prévoir infailliblement les résultats de nos actions. Il nous faut tendre à notre but par des moyens qui peuvent ne pas réussir et prendre des précautions contre des dangers qui ne se réaliseront peut-être jamais. Le but des politiques pratiques est d'entourer une société donnée du plus grand nombre possible de circonstances à tendances avantageuses et d'écarter ou de neutraliser, autant qu'il se peut, celles dont les tendances sont nuisibles. Une connaissance des tendances seules, sans nous permettre de prévoir exactement ce résultat combiné, nous le permet dans une certaine mesure. »

# BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE EN GÉNÉRAL. — VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique*, v° *Histoire*, 1764; *Essai sur les mœurs*, introduction, 1769. — MABLY, *De l'Etude de l'histoire*, 1778; *De la Manière d'écrire l'histoire*, 1783. — Aug. THIERRY, *Lettres sur l'histoire de France* et *Dix ans d'études historiques*, 1827, 2e éd. — CHATEAUBRIAND, *Etudes historiques*, 1831, t. I. — DE BARANTE, art. *Histoire*, dans l'*Encyclopédie moderne*; 1848, t. XVII. — THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, 1855, t. XII, Avertissement. — G. HERTZBERG, art. *Geschichte*, dans l'*Allgemeine Encyklopædie der Wissenschaften* d'Ersch et Gruber; Leipzig, 1856, I, t. LXII.— W. GIESEBRECHT, *Die Entwickelung der modernen deutschen Geschichtswissenschaft*, dans *Sybel's Hist. Zeitschrift*; Munich, 1859. — E. RENAN, *les Sciences de la nature et les sciences historiques*, dans *Rev. des Deux Mondes*, 1863, t. XLVII. — H. TAINE, *l'Histoire, son présent et son avenir*, dans *Revue germanique*, 1863. — Du même, *Essai sur Tite Live*, 1874, nouv. éd.— Du même, *Histoire de la littérature anglaise*, 1890, 7e éd., introduction. — G. MONOD, *Du Progrès des études historiques en France depuis le* XVIe *siècle*, dans *Revue historique*, 1876, t. I. — J.-C. MORRISON, art. *History*, dans l'*Encyclopædia Britannica*; Londres, 1881, 9e éd.— F.-X. von WEGELE, *Geschichte der deutschen Historiographie seit dem Auftreten des Humanismus*; Munich, 1885. — P. MOUGEOLLE, *les Problèmes de l'histoire*, 1886. — W. STUBBS, *Seventeen lectures on the study of mediæval and modern history*; Oxford, 1886. — O. LORENZ, *Die Geschichtswissenschaft in Hauptrichtungen und Aufgaben*; Berlin, 1886. — J.-G. DROYSEN, *Précis de la science de l'histoire*, trad. sur la 3e édit. par Dormoy, 1881. — L. BOURDEAU, *l'Histoire et les historiens*, 1888. — P. VILLARI, *La Storia è una scienza?* dans *Nuova Antologia di scienze, lettere ed arti*, 1er fév., 16 avr. et 16 juil. 1891. — E. BERNHEIM, *Lehrbuch der historischen Methode*; Leipzig, 1894, 2e éd. — P. LACOMBE, *De l'Histoire considérée comme science*, 1894.

MÉTHODE HISTORIQUE. — L. von RANKE, *Zur Kritik neuerer Geschichtschreiber*; Berlin, 1824. — DAUNOU, *Cours d'études historiques*, 1842-49. — E. RENAN, *Essais de morale et de critique*, 1859, pp. 36, 126-127. — Du même, *Vie de Jésus*, 1861, introd. — Du même, *Histoire du peuple d'Israël*, 1887, t. I, introd. — G. KAUFMANN, *Inwieweit darf die Geschichtschreibung subjektiv sein*; Gœttingue, 1870. — Ch. RENOUVIER, *De la Certitude des sciences*, dans *Essais de critique générale*, 1875, III, 2e éd.— FUSTEL DE COULANGES, *Leçon d'ouverture du cours d'histoire du moyen âge à la Sorbonne*, dans *Revue pol. et littér.*, 1879, XVI. — Du même, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, 3e éd. 1890, t. I, introd., t. III, ch. I. — TAINE, *Discours de réception*

*à l'Académie française*, 1880. — Du même, *les Origines de l'ancienne France : l'Ancien régime*, introd.; *la Révolution*, t. I, introd. 9e éd., 1881. — W. Maurenbrecher, *Ueber die Objektivitæt des Historikers*, dans *Histor. Taschenbuch*; Leipzig, 1882.— Le P. de Smedt, *Principes de critique historique*; Liége, 1883. — Ad. Tardif, *Notions élémentaires de critique historique*, 1883. — E. Rabier, *Leçons de philosophie*; t. II, *Logique*, 1886, pp. 316-346. — Edward-A. Freeman, *The Methods of historical study*; Londres, 1886. — Ch. Seignobos, *les Conditions psychologiques de la connaissance en histoire*, dans *Rev. philos.* 1887, XXIV. — J. Moeller, *Traité des études historiques*; Louvain, 1887. — Ch.-V. Langlois, *l'Enseignement des sciences auxiliaires de l'histoire du moyen âge à la Sorbonne*, dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1888. — H.-H. Bancroft, *Literary Studies, a memoir*; New York, 1891; analysé par Ch. Seignobos, dans *Revue critique* (janv. 1894), et par Ch. V. Langlois, dans *Revue universitaire* (mars-avr. 1894).

Philosophie de l'histoire. — Turgot, *Discours en Sorbonne*, 1750, dans *Œuvres complètes*, 1811, t. II. — Kant, *Idee zu einer allgemeinen Geschichte in weltbürgerlicher Absicht*, 1784.— Schiller, *Qu'est-ce que l'histoire universelle ?* Iéna, 1789 (trad. Régnier, 1860). — Herder, *Idées sur la philosophie de l'histoire*, 1796; trad. avec *Introduction* par Edg. Quinet, 1827.— J. Michelet, *Introduction à l'Histoire universelle*, 1831. — Th. Jouffroy, *Réflexions sur la philosophie de l'histoire*, dans *Mélanges philosophiques*, 1833. — Hegel, *Philosophie der Geschichte*; Berlin, 1837. (cf. Vera, *Introd. à la philos. de Hegel*. 2e éd. 1864, et *Essais de philos. hégélienne*, 1864. — A.-A. Cournot, *Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique*, 1851. — Du même, *Traité de l'enchaînement des idées fondamentales dans les sciences et dans l'histoire*, 1861.— Du même, *Considérations sur la marche des idées et des événements dans les temps modernes*, 1872.— Edg. Quinet, *Philosophie de l'histoire de France*, dans *Rev. des Deux Mondes*, 1855. — Ch. Lemonnier, *De la Philosophie de l'histoire et du libre arbitre*, dans *Rev. philosophique*, 1855. — Alf. Sudre, *D'une Nouvelle philosophie de l'histoire, la doctrine des races*, dans *Séances et travaux de l'Acad. des sc. mor. et pol.*, 1859, XLIX, L.— A.-F. Ozanam, *Du Progrès dans les siècles de décadence*, 1862, 2e éd.— John-Stuart Mill, *Système de logique*, trad. Peisse, 1866, t. II, pp. 508, 545. — A. Comte, *Cours de philosophie positive*, 1864, I, 2e éd.— E. Vacherot, *Science et conscience : les historiens*, dans *Rev. des Deux Mondes*, 1869, t. LXXXII. — Ch. Renouvier, *la Science de la morale*, 1869. t. II.— W. Bagehot, *Lois scientifiques du développement des nations*, 1873. — Le P. Gratry, *la Morale et la loi de l'histoire*, 2e éd., 1871.—Lud. Carrau, *la Philosophie de l'histoire et la loi du progrès*, dans *Rev. des Deux Mondes*, 1875. — Caro, *Problèmes de morale sociale*, 1876.— Ed. de Hartmann, *Philosophie de l'inconscient*, trad. Nolen, I, p. 410, 1877. — R. Flint, *Philosophie de l'histoire en France*; trad. L. Carrau, 1878; — Du même, *Philosophie de l'histoire en Allemagne*, 1878. — R. Rocholl, *Die Philosophie der Geschichte*; Gœttingue, 1878-93. — H. Spencer, *les Premiers principes*, trad. avec introd. par E. Cazelle, 1880. — Du même, *Essais sur le progrès*, trad. Burdeau, 1886, 2e éd. — Du même, *Principes de sociologie*, trad. Cazelle et Gerschel, 1883, t. II, 2e éd. — E. Lavisse, *Du Déterminisme historique et géographique*, dans *Revue philos.*, 1880, X.—Buckle, *Histoire de la civilisation en Angleterre*, trad. fr., 1881, t. I, introduction, 2e éd.— G. Le Bon, *l'Homme et les sociétés, leurs origines et leur histoire*, 1881. — G Rosa, *Storia della*

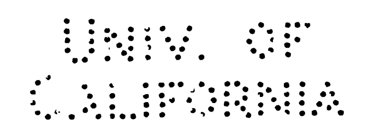
*storia*; Milan, 1884. — Francisque Bouillier, *De la Justice historique*, dans *Séances et trav. de l'Acad. des sciences mor. et pol.*, 1886, XXV. — Du même, *De la Civilisation*, dans *Questions de morale pratique*, 1889, p.115. — P. Dolci, *Sintesi di scienza storica*; Naples, 1887. — K. Fischer, *Ist eine Philosophie der Geschichte wissenschaftlich erforderlich bzw. mœglich?* Dillenburg, 1889. — H. Marion, *De la Solidarité morale*, 1890, 3e éd. — P. Barth, *Die Geschichtsphilosophie Hegels und der Hegelianer bis auf Marx und Hartmann*; Leipzig, 1890. — G. Tarde, *les Lois de l'imitation*; 1890. — C. Dreyfus, *l'Evolution des mondes et des sociétés*, dans *Biblioth. scientifique internationale*, 1891. — Lavollée, *la Morale dans l'histoire*, 1892. — G. Simmel, *Die Probleme der Geschichtsphilosophie*; Leipzig, 1892. — R. Flint, *History of the philosophy of history*; Edimbourg, 1893. — G. Corradi, *Filosofia della storia*; Turin et Palerme, 1893.

Voir aussi les ouvrages signalés dans : Koner, *Repertorium über die, vom 1800 bis 1850, in akadem. Abhandlungen auf dem Gebiete der Geschichte und ihrer Hülfswissenschaften erschienenen Aufsætze*; Berlin, 1852-56. — *Bibliotheca historica, hergg. von Müldener*; Gœttingue, 1862-1887 (périodique). — *Jahresberichte der Geschichtswissenschaft, hergg. von Jastrow : Philosophie und Methodologie von G. Buchholz*; Berlin, 1888-1893 (périodique).

---

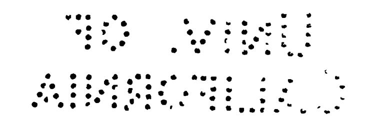
(Extrait de la *Grande Encyclopédie*, t. XX).

---




# TABLE DES MATIÈRES

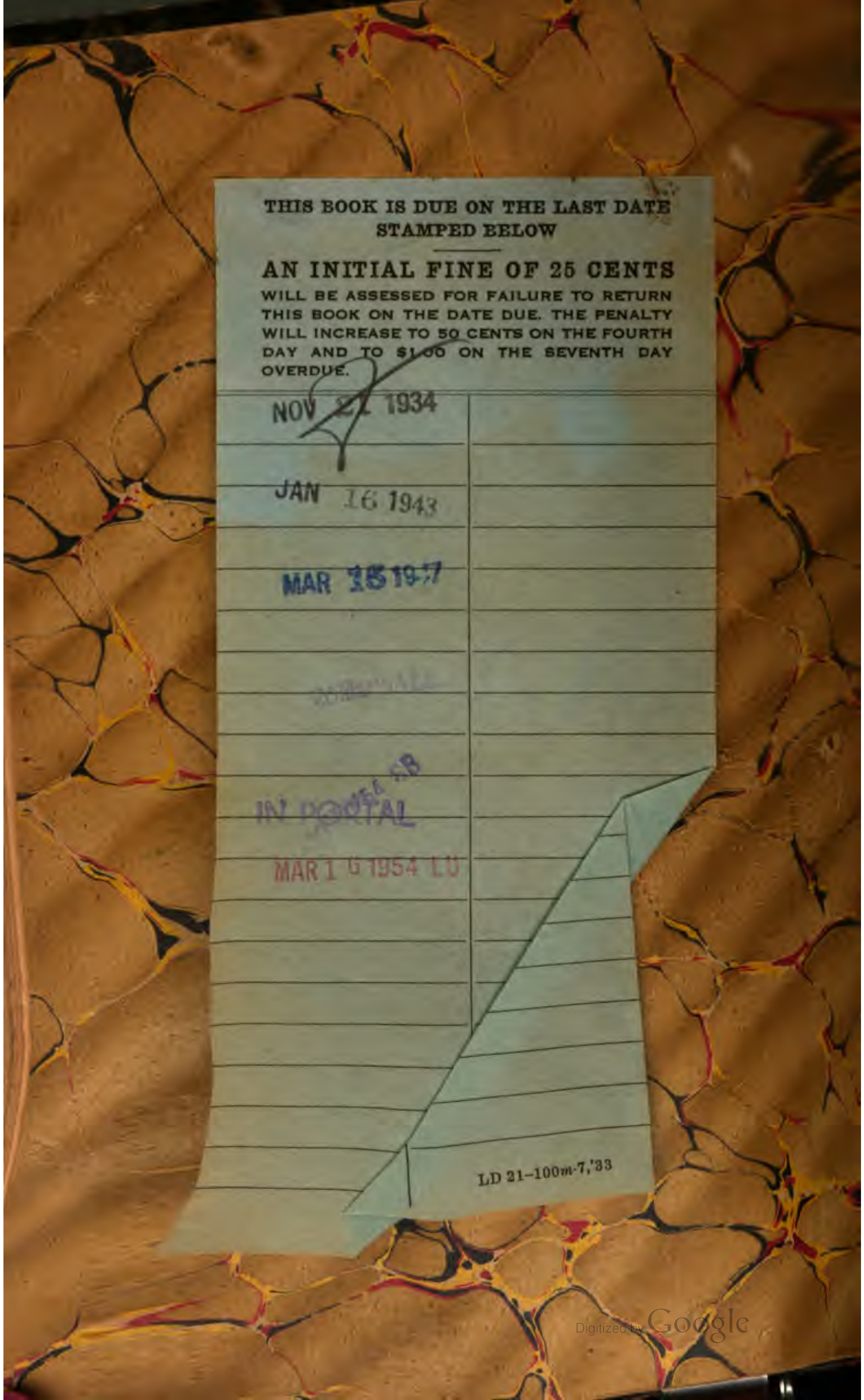
---

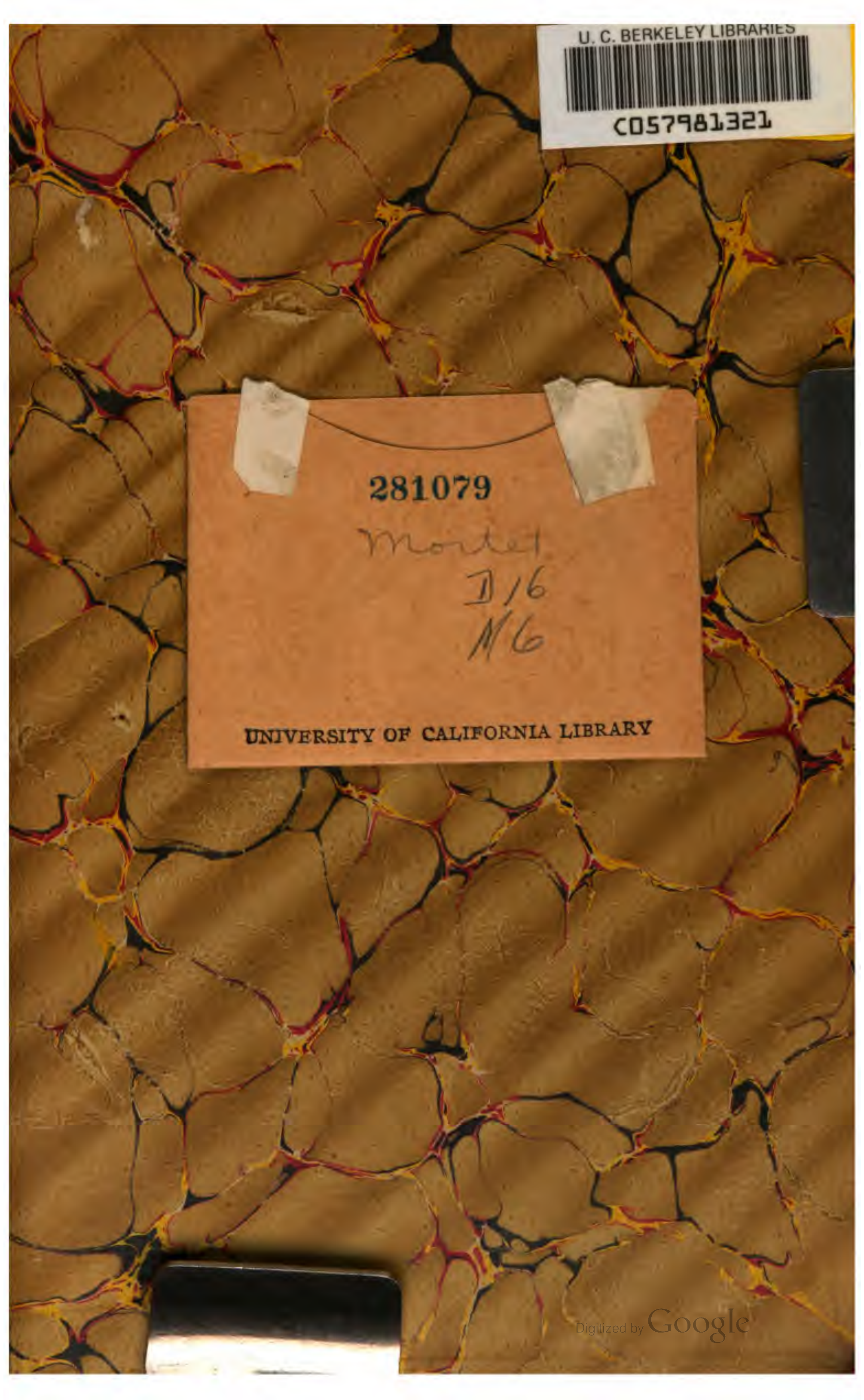






Tours, imp. E. Arrault et Cie.


THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE STAMPED BELOW
AN INITIAL FINE OF 25 CENTS
WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY OVERDUE.
NOV 21 1934
JAN 16 1943
MAR 15 1947
IN PORTAL
MAR 16 1954 LU
LD 21-100m-7,'33
Digitized by Google



U. C. BERKELEY LIBRARIES
C057981321
281079
Mortet
D16
M6
UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
Digitized by Google

